



Procès Verbaux  
Rapports.

3<sup>e</sup> Commission

Finances

2<sup>e</sup> mandat Salengro  
1929 / 1935

### 3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 23 Juillet 1929  
sous la présidence de M. Willens, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Brodel, Conseiller Municipal,  
Debove, d°  
Dhilly, d°  
Engelrans, d°  
Martin, d°  
Vautrin d°

Gilquin, Secrétaire.

Excusés: M.M. Doupsin, Conseiller Municipal,  
Rousseau, d°

M. le Président ouvre la séance à 20 heures 35'.

1.- Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Rapport adopté.

2.- Caisse de Crédit Municipal. Budgets et comptes.

Rapport adopté.

3.- Lycée Fénelon. Internat. Compte d'administration de l'exercice 1928.

Rapport adopté. La Commission exprime le voeu que des dispositions soient prises dans l'avenir, pour que l'Internat puisse fonctionner au moyen de ses propres ressources.

4.- Lycée Fénelon. Internat. Remise d'ordre.

Rapport adopté.

5.- Lycée Fénelon. Internat. Budget supplémentaire de l'exercice 1929.

Rapport adopté.

6.- Institut Pasteur. Augmentation de la subvention.

La 3ème Commission propose qu'à partir de 1929, la subvention annuelle accordée par la Ville à l'Institut Pasteur, soit portée à 100.000 francs. Elle suggère à cet Etablissement d'attirer l'attention des Chambres de Commerce et des industriels sur l'insuffisance de ses ressources et de solliciter leur concours financier.

7.- Ville de Lille. Compte d'administration. Exercice 1928.

Rapport adopté.



1D6/18

8.- Ville de Lille. Compte de gestion du Receveur Municipal: Exercice 1928.  
Rapport adopté.

9.- Péréquation des pensions. Réclamation de M.BROYANT.

L'examen du dossier est remis à une séance ultérieure pour complément de renseignements.

M. le Président exprime le désir qu'une Sous-Commission soit chargée d'examiner les propositions budgétaires des chefs de services pour l'année 1930; à l'unanimité, sont désignés pour faire partie de cette Sous-Commission : M.M.WILLEMS, DEHOVE, et VAUTRIN.

La 3ème Commission décide ensuite de se réunir le mardi 30 Juillet 1929 en vue de discuter les propositions inscrites au budget supplémentaire de l'exercice courant.

La séance est levée à 22 heures.

Lille, le 24 Juillet 1929.

Le Secrétaire,

E.GILQUIN.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Conseil d'Administration. Réunion du 19 Août 1929. M.PLANQUE.

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 30 Juillet 1939 sous la présidence de M. WILLENS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. DEHOCVE, Conseiller Municipal  
DHILLY ..... -d°-  
VAUTRIN ..... -d°-

Excusés : M.M. BRODEL ..... -d°-  
DOMPSIN ..... -d°-  
INGELRANS ..... -d°-  
MARTIN ..... -d°-  
ROUSSEAU ..... -d°-



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

10.- Budget supplémentaire de l'exercice 1939

M. le Président donne lecture d'une note relative au Budget supplémentaire de l'exercice 1939. Compte tenu des restes à payer de l'exercice 1938, des insuffisances de crédits des exercices 1928 et 1939; des crédits votés dans les séances du Conseil Municipal des 2 Mai et 12 Juillet 1939, il reste disponible une somme de :

5.064.521 frs 25

M. le Président propose la répartition suivante :

Construction de la Nouvelle Mairie. Bâtiment administratif, Construction du Beffroi et du Pavillon des Finances	1.700.000 F.
Acquisition d'immeubles destinés à être démolis .....	1.300.000 F.
Groupe scolaire du Faubourg de Béthune .....	160.000 F.
Expropriation conditionnelle DELCROIX .....	440.000 F.
Expropriation rue des Canonnières .....	400.000 F.
Extension du réseau d'eau potable et amélioration des canalisations .....	100.000 F.
Collecteur du Boulevard garnot à la rue des Bâteliers ..	100.000 F.
Achat de terrains nus et de zone .....	300.000 F.
A reporter .....	4.500.000 F.

Report .....	4.500.000 F.
Subvention complémentaire à la Caisse des Ecoles	150.000 F.
Excédent de recette .....	414.321. 25
TOTAL .....	5.064.321. 25
	=====

A l'unanimité, la 3ème Commission ratifie ces propositions.

La séance est levée à 31 heures.

Lille, le 6 Août 1929

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN

---

27.- 3ème Commission - P.V. de la réunion du 30 - 7 - 29

L'Administration Municipale décide de renvoyer à sa prochaine réunion l'examen du Budget Supplémentaire de 1929, objet de la réunion de la 3ème Commission du 30 - 7 - 29

Secrétariat Général.

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 Août 1929

H. PLANQUE

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie, le 17 Septembre 1929, sous la présidence de M.WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M.Dohove, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Martin, d°  
Vautrin, d°  
Gilquin, Secrétaire

Excusés : M.M.Brodel, Conseiller Municipal  
Dompsin, d°  
Ingelrans, d°  
Rousseau, d°



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

II.- Institut Pasteur. Augmentation de la subvention.

M. le Président fait connaître aux membres de la 3ème Commission la proposition du Conseil d'Administration en date du 19 Août dernier, portant la subvention annuelle accordée à l'Institut Pasteur, à 150.000 francs à partir du 1er Janvier 1929.

II.- Mme Delaire, concierge de l'Ecole Jean Macé. Demande de secours.

La 3ème Commission donne un avis défavorable à l'attribution d'un secours à Mme Delaire.

II.- Péréquation des pensions. Réclamation de M.Broyant.

Après une longue discussion, il est décidé de soumettre la demande formulée par M.Broyant, à l'examen et avis de M. le Professeur Duez.

II.- Egout Boulevard Carnot. Construction.

II.- Egout aux abords de la Porte de Béthune. Construction.

Les conclusions des rapports sont adoptées par la 3ème Commission.

II.- Construction d'une serre au Jardin Vauban.

La construction d'une serre supplémentaire au Jardin Vauban ne peut être envisagée actuellement; l'affaire fera l'objet, s'il y a lieu, d'un crédit à inscrire au budget primitif de 1930.

II.- Distribution d'eau. Usine élévatrice d'Emmerin. Réparation de machines.

La 3ème Commission donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 89.500 francs, mais désire savoir à quelle date cette machine a été mise en service et dans quelles conditions elle fonctionnait : en permanence ou par intermittence, le rapport ne donnant pas ces renseignements.

18.- Démantèlement de la fortification. Emplacement du terrain réservé à la Manufacture des Tabacs. Projet de convention.

Avis favorable au projet de convention à passer entre la Caisse Autonome de gestion des bons de la Défense Nationale et la Ville de Lille.

19.- Chemins vicinaux. Budget pour 1930.

Rapport adopté.

20.- Hospices de Lille. Aliénation d'un terrain à La Madeleine.

Avis favorable.

21.- Hospices de Lille. Compte d'administration pour 1928.

Rapport adopté.

22.- Bureau de Bienfaisance. Budget pour l'exercice 1929.

Rapport adopté.

23.- Subventions pour congrès. Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 6.000 francs.

24.- Fêtes. Frais de réception. Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 5.000 francs.

25.- Office public municipal d'habitations à bon marché de Lille : Comptes d'administration et de gestion pour 1928. Budget supplémentaire pour 1929.

Rapport adopté.

26.- Liquidations de pensions.

La 5ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

		Point de départ	Gratification de l'allocation		
	Pension	de départ	à l'échéance	supplémentaire	
<u>Services Municipaux:</u>					
a)	Louis Mathez	6.569.44	8 Oct. 1929	7.500."	950.56
b)	Eugène Sorez	7.709.92	I Oct. "	7.500."	I.II8.24
c)	Mme Delaire	3.732.32	I Sept. "	2.700."	659.65
d)	Vve Edmond Favien	1.566.48	28 Juil.	"	2.007.48
e)	Vve Arthur Fauquenoit	2.292.32	17 Juil.	"	494.48

/...

	Pension	Point de départ	Gratif. de départ	Allocation supplém.
<u>Octroi</u>				
f) Emile Deverney	7.269,"	I Nov. 1929	7.500,"	940.76
g) Fernand Vermesse	7.351,93	" "	7.500,"	960.56
h) Ernest Deroch	5.500,"	I Oct. "	6.500,"	700,"
<u>Police</u>				
i) Vve Abel Léroy	L.697,80	20 Août "	" "	244,60
j) Vve Myrthil Lorieu	2.953,84	I7 "	" "	486,68
k) Enfant Lédoux	L.354,04	2 "	" "	313,60

27.- Pension de retraite, Pierre Duforez, jardinier.-

Avis favorable à l'attribution d'une pension de retraite de 1500 Frs à partir du 16 Janvier 1929.

28.- Maison des P.T.T. Garantie de la Ville.-

A l'unanimité, un avis favorable est donné à la demande de la Fédération postale du Nord sollicitant la garantie de la Ville pour le prêt qu'elle sera autorisée à contracter en vue de la construction de la Maison des P.T.T.

La séance est levée à 22 heures 15'.

Lille, le 18 Septembre 1929.

Le Secrétaire,  
E. GILQUIN.

3ème COMMISSION

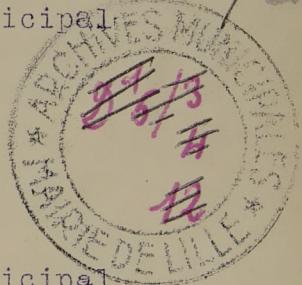
La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie, le 12 Novembre 1929,  
sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

1D6/19

Présents : M.M. DEHOVE, Conseiller Municipal

DHILLY, d°  
MARTIN, d°  
ROUSSEAU, d°  
VAUTRIN, d°

GILQUIN, Secrétaire.



Excusés : M.M. BRODEL, Conseiller Municipal

DOMPSIN, d°  
INGELRANS, d°

La séance est ouverte à 20 heures.

M. le Président fait un exposé des propositions budgétaires, telles qu'elles ont été présentées par la Sous-Commission du Budget.

Les recettes ordinaires pour 1930 sont inscrites pour F. 32.804.028 celles inscrites au budget de 1929, l'étaient pour .....F. 31.361.499

soit pour 1930, une augmentation de .....F. 1.442.529

Les dépenses de même nature sont inscrites au budget de 1930 pour F. 61.131.564, alors qu'en 1929, elles ne s'élevaient qu'à F. 51.669.649, soit pour 1930 une augmentation de .....F. 6.461.915

Excédent des dépenses sur les recettes .....F. 5.022.386

Pour parer à cet accroissement de dépenses, la Sous-Commission du budget a examiné :

- A) quelles seraient, dans la loi du 13 Août 1926, les taxes nouvelles que les villes sont autorisées à établir et susceptibles de procurer au budget d'importantes ressources;
- B) les tarifs des taxes existantes qui pourraient être mis en harmonie avec les conditions économiques monétaires nouvelles.

M. le Président donne lecture du rapport relatant les travaux de la Sous-Commission du Budget, sur l'établissement de taxes nouvelles et sur le relèvement du tarif des taxes existantes.

En voici l'énumération :

Produit présumé

A) Taxes autorisées par la loi du 13 Août 1926 :

Taxe d'habitation d'après la valeur locative  
des locaux d'habitation .....F. I.800.000

à reporter ....F. I.800.000

Report. I.800.000

Taxe sur les domestiques attachés à la personne,  
précepteurs, préceptrices et gouvernantes.....F. 100.000

Taxe sur les balcons et constructions en saillie,  
entrant la suppression de la taxe sur les bow-  
windows, instituée par la délibération du 8 Juin  
I897....." 75.000

Taxe sur le revenu net des propriétés bâties.  
3 % au lieu de 2 % actuellement perçu....." 750.000

B) Relèvement de taxes déjà existantes:

Droits de place:

Location des étaux dans les marchés couverts.... " 60.000

Location des chaises dans les jardins publics.... " 5.000

Droits de voirie:

Etalages, constructions, dépôts de matériaux,  
stationnement de voitures, etc....." I40.000

Terrasses de cafés ....." I5.000

Droits de pesage ....." 45.000

Vente à la criée aux Halles centrales. 2% sur le  
montant des denrées alimentaires au lieu de 1 %  
actuellement perçu ....." 50.000

Produit du service de la distribution des eaux.  
I franc le mètre cube au lieu de 0 F.90 ....." 350.000

Produit des locations de salles municipales. Droit  
d'occupation de la salle des mariages pour les  
mariages célébrés l'après-midi ....." I5.000

Produit des concessions dans les cimetières. ...." 500.000

Laboratoire municipal d'analyses. Analyses payantes 10.000

Remboursement par les compagnies du gaz et d'élec-  
tricité et les particuliers des frais de pavage  
et de canalisations....." 50.000

TOTAL des RESSOURCES nouvelles F. 3.965.000  
=====

La 3ème Commission donne un avis favorable à la création et au  
relèvement de ces taxes qui porteront le montant des produits du budget  
ordinaire pour I930 à : 32.804.028 F + 3.965.000 F. = 36.769.028 Frs

On passe ensuite à la lecture des articles de dépenses du Budget  
ordinaire de I930.

La 3ème Commission formule les observations suivantes:

Article 22.- Entrepôts. Personnel municipal.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Directeur des  
Douanes qui demande si la Ville de Lille se propose de conserver la  
gestion de l'Entrepôt réel de la résidence, le fonctionnement de cet

établissement devant être nécessairement subordonné au paiement de l'indemnité de 3.000 frs représentative du taux de l'abonnement de loyer alloué au Receveur des Douanes chargé de l'Entrepôt. Le Directeur des Douanes se verrait dans l'obligation de considérer notre silence comme un refus implicite de conserver la gestion de l'Entrepôt.

A l'unanimité, la 3ème Commission déclare s'en tenir aux termes de la lettre envoyée par le Maire de Lille le 25 Juillet 1929 à M. le Directeur des Douanes et dans laquelle le Maire ne s'oppose pas à la suppression provisoire de l'Entrepôt, mais se réserve le droit de demander sa réouverture lorsque le port fluvial, dont la construction est prévue, sera aménagé et mis en activité.

Article 78.- Bataillon des sapeurs-pompiers.

Crédit accordé pour 1929 .....	I.345.000
Crédit demandé par le Service .....	I.408.000
Crédit proposé par la Sous-Commission du	
Budget .....	I.412.000

La 3ème Commission, faisant toutes réserves à la nomination éventuelle de 4 sapeurs, propose de ramener le crédit à I.362.000 frs, soit une réduction de 50.000 frs.

Article 89.- Inspection médicale des écoles.

Crédit accordé pour 1929 .....	II15.000
Crédit demandé par le Service .....	I38.266
Crédit proposé par la Sous-Commission du	
Budget .....	I40.000

Crédit ramené à I20.000 frs, la 3ème Commission faisant des réserves à l'augmentation éventuelle du traitement de 6 docteurs et à la création d'un emploi d'assistante médicale.

Article 91.- Subvention au Bureau de bienfaisance.

Sur la rédaction de cet article, la 3ème Commission propose de supprimer les mots : "pour équilibrer les recettes ordinaires avec les dépenses ordinaires de cet établissement".

Dotation aux Facultés.

La dotation de 20.000 frs pendant 30 ans à partir de 1909, étant expirée en 1928, le crédit de 20.000 frs ne figure plus au budget de 1929, M.Rousseau, Conseiller Municipal, exprime un voeu tendant au rétablissement du crédit.

Article 140.- Lycée national de garçons. Part contributive de la Ville dans les dépenses résultant de la mise hors classe.

La 3ème Commission renouvelle le voeu déjà exprimé l'an dernier, à savoir que le régime des lycées du département de Seine-et-Oise, soit étendu aux Lycées de Lille.

Article 160.- Ecoles Rollin, Montesquieu, Descartes, Louis Blanc et Victor Duruy.

Les mots "Louis Blanc" sont à rayer du libellé de cet article, l'école maternelle Louis Blanc, bien qu'école payante, ne faisant l'objet d'aucune dépense pour cours spéciaux.

Article I80 - Théâtres.

Après un échange de vues, la 3ème Commission estime très désirable d'être à même de procéder à un examen approfondi des recettes et des dépenses d'exploitation.

Il résulte des modifications faites par la 3ème Commission, que le montant des dépenses ordinaires pour 1930 sera ramené à F. 57.624.564, à savoir :

Montant des dépenses ordinaires rappelées en tête du présent procès-verbal ..... F. 61.134.564

à déduire :

1<sup>e</sup> réductions proposées par la 3ème Commission ... 70.000

2<sup>e</sup> Art. 67 ord. Entretien et réfection des chaussées payées et empierreées

Transfert au budget extraordinaire d'une somme de 3.440.000 f. représentant le montant des achats de matériaux tels que pavés neufs, sable, goudron, etc., ces dépenses présentant un caractère extraordinaire .....	3.440.000
	-----
Reste	F. 57.624.564.
	-----

En résumé, le budget ordinaire de l'exercice 1930 se présente comme suit :

Recettes ordinaires ..... F. 36.769.028

Dépenses ordinaires ..... F. 57.624.564

Excédent de dépenses de ..... F. 20.855.536

à couvrir par une imposition de 290 centimes additionnels.

La séance est levée à 23 heures 15'

Lille, le 15 Novembre 1929

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN

3ème Commission

QAH

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 19 Novembre 1929, sous la présidence de M.WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. BRODEL, Conseiller municipal  
DEMOIVE id  
DHILLY id  
MARTIN id  
ROUSSEAU id  
VAUTRIN id

GILQUIN, Secrétaire

Excusés : M.M. DOMBGIN, Conseiller municipal  
INGELRANS id



M.le Président ouvre la séance à 20 heures.

Affaires anciennes :

I3.- Péréquation des pensions. Réclamation de M.BROYANT.

Après une longue discussion, la 3ème Commission estimant équitable la péréquation de la pension de M. BROYANT, sur son traitement de sténographe du Conseil municipal, maintient la décision prise dans sa séance du 27 Mars 1929. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

I6.- Construction d'une serre au Jardin Vauban.

Rapport adopté. Un crédit de 100.000 F. sera inscrit au budget extraordinaire de 1930.

28.- Maison des P.T.T. Garantie de la Ville.

Rapport adopté.

29.- Retraite des employés de la Cie des Tramways. Avis de M.le Doyen DUEZ.

M.le Président donne lecture de la consultation de M.le doyen DUEZ sur la question de savoir si les communes traversées par les lignes, qui reçoivent leur part dans la répartition annuelle d'une somme de 150.000 F ne devraient pas participer à la nouvelle charge imposée à la Ville de Lille, autorité concédante.

Conformément à l'avis de M.le doyen DUEZ, la 3ème Commission exprime le voeu qu'il faudrait, sur la base de l'équité, entamer des négociations avec ces communes pour obtenir que cette charge soit supporter proportionnellement à leur part, par l'ensemble des communes bénéficiant de la répartition de la somme de 150.000 F. prévue par l'article 4, paragraphe 2 de la convention. On pourrait saisir la Préfecture de cette question.

44.- Péréquation des pensions. Melle Célina DECLERCQ. Professeur d'anglais à l'Ecole Jean Macé.

L'examen de cette affaire sera remis, pour complément d'informations, à une séance ultérieure.

Affaires nouvelles :

53.- Contribution mobilière. Minimum de loyer pour 1930.  
Contribution des patentés. Minimum de loyer pour 1930.

Rapports adoptés.

53.- Taxe sur les spectacles. Demande de suppression par la Chambre syndicale des Directeurs de spectacles.

A l'unanimité, la 3ème Commission donne un avis défavorable à la suppression de la taxe sur les spectacles.

54.- Architectes travaillant pour le compte de la Ville. Fixation des honoraires.

Avant de donner son avis, la 3ème Commission désirerait connaître les propositions qui seront soumises par la 2ème Commission à l'Administration municipale.

55.- Association philanthropique du Nord. Dispensaire antituberculeux. Côte mobilière.

La demande de l'Association philanthropique du Nord si elle était admise pourrait créer un précédent qui serait invoqué par la suite par d'autres associations. Avis défavorable est donné par la 3ème Commission.

56.- Dommages de guerre. Gratification en faveur du commis BOQUET.

La 3ème Commission propose d'accorder une gratification de 2.000 F. au commis BOQUET pour ses travaux de mise au point des demandes d'indemnités de dommages de guerre dues à la Ville de Lille.

57.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux : a ) Vve Eugène SIMONNET. Pension de F. 2.924,68 à partir du 30 Octobre 1929.

b ) Vve Gustave GOUDIN. Pension de F. 2.311,12 à partir du 21 Octobre 1929.

Oetroi

c ) Gaston PELTIER. Pension de F. 5.677,76 à partir du 1er Janvier 1930.  
Gratification de départ : 6.500 F.

Police      d ) Louis HUIN. Pension de F. 9.176,64 à partir du  
                  Ier Décembre 1929.  
                  Gratification de départ : 8.000 F.

e ) Alexandre PHILIPPO. Pension de F. 5.758, à partir  
                  du Ier Janvier 1930.  
                  Gratification de départ : 6.100 F.

58.- Mme LECLERCQ-HENNEAU, Veuve d'un agent de sûreté. Demande de révision de pension.

Cette affaire est renvoyée à une séance ultérieure, à l'ordre du jour de laquelle, sera inscrite l'étude de tous les cas spéciaux relatifs aux pensions complémentaires dont le montant est imputé sur l'article 10 du budget ordinaire.

59.- Péréquation des pensions. Réclamation de M. FREMAUX.

M. le Président estime que la pension de M. FREMAUX doit être calculée, non sur les classes auxquelles M. FREMAUX devait être sensé appartenir, mais d'après les traitements touchés pendant les trois dernières années de ses fonctions, traitements correspondant à ceux actuellement payés s'il était en activité. Par ce règlement, la pension de M. FREMAUX, fixée actuellement à F. 6.649,99 passerait à F. 6.691,33.

60.- Demande de versements rétroactifs à la Caisse des Retraites par M. HUBERT, maître-ouvrier à l'école Franklin.

A la majorité, la 3ème Commission donne un avis favorable à la demande de M. HUBERT; toutefois, le dossier sera envoyé, pour avis, à la Commission du personnel.

61.- Réclamation de M. BAUDOU, ex-directeur de l'Octroi. Relèvement de pension.

Cette affaire est renvoyée à une séance ultérieure, comme il est dit plus haut, en ce qui concerne Mme LECLERCQ-HENNEAU (N°58).

62.- Association des pensionnés municipaux. Réclamations diverses.

La 3ème Commission, considérant les avantages concédés au personnel municipal par le règlement de la Caisse des Retraites, estime qu'il ne peut être fait droit aux réclamations formulées par les retraités municipaux; le statu-quo, en ce qui concerne les avantages déjà accordés aux retraités municipaux doit être maintenu.

63.- Taxe de déversement à l'égout. Communication.

La 3ème Commission exprime l'avis que la taxe de déversement à l'égout doit être ramenée pour 1929, à 2 % au lieu de 6 %.

64.- Sapeurs-pompiers. Augmentation des secours alloués aux veuves des volontaires.

Rapport adopté.

65.- Cimetières communaux. Concessions cinquantenaires.

Rapport adopté.

66.- Immeubles acquis par la Ville. Réparations.Crédit supplémentaire.

Rapport adopté par la 3ème Commission; toutefois, étant donné l'époque tardive de la présentation de cette affaire, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de demander un crédit supplémentaire et que la somme de 50.000 F. destinée aux travaux de réparations des immeubles, devra être imputée sur le crédit de 100.000 F. inscrit au budget ordinaire de l'exercice 1930.

67.- Marché aux chevaux, Place Philippe de Girard. Maintien.-Marché d'autos, Place de Tourcoing. Création.

La 3ème Commission estime que le marché aux chevaux de la Place Philippe de Girard doit être maintenu; s'il y avait lieu de créer un marché de voitures automobiles, ce marché pourrait être installé sur cette place. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

68.- Avances consenties par l'Etat, aux fonctionnaires municipaux, pendant la guerre.

L'examen du dossier fera l'objet d'une étude au service des Finances. Conformément à la circulaire du Directeur de la Comptabilité publique en date du 22 Mai 1929, un crédit sera inscrit au budget supplémentaire de 1930 et le recouvrement des avances restant sera poursuivi par les soins du Receveur municipal.

69.- Terrain de la Salpêtrière. Occupation partielle par la maison RATEAU.

Avis conforme à celui exprimé par la 2ème Commission dans sa séance du 12 Novembre 1929.

70.- Construction d'égout aux abords de la porte de Douai. 2e lot. Fixation des dépenses.

Rapport adopté.

71.- Services concédés. Distribution d'énergie électrique. Frais de contrôle.

Rapport adopté.

72.- Egout rue des Augustins. Participation dans la dépense.

Avis favorable à la mise en non valeur d'une somme de 1.000 F. réclamée à M. BLONDEL, 48 Rue des Augustins.

73.- Bourse du Travail. Travaux d'aménagement.Crédit supplémentaire.

Le crédit "Bourse du Travail. Travaux d'aménagement", inscrit au budget de 1927, est dépassé d'une somme de F. 5.095,94. Avis favorable est donné à l'ouverture d'un crédit d'égale importance.

74.- Police. Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 50.000 F. destiné au relèvement des traitements des commissaires de police.

75.- Economat. Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 15.000 F. motivé surtout par l'achat d'ustensiles et d'ingrédients de propriété pour l'entretien de la nouvelle Mairie et de nouveaux bâtiments communaux

La séance est levée à 23 heures 25.

Lille, le 20 Novembre 1929

Le Secrétaire,

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....é don

Conseil d'Administration  
Réunion du 10 FEV. 1930

3ème Commission M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 14 Janvier 1930, sous la présidence de M. Willems Adjoint au Maire.

Présents : H.M. Brodel, Conseiller municipal  
Dehove, d°  
Ingelrans d°

Excusés : Gilquin, Secrétaire.  
Dhilly, Conseiller municipal  
Martin d°  
Rousseau d°  
Vautrin d°

Absent : Dompasin, d°



1D6/19

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

44 - Péréquation des pensions. Melle Declercq, ancien professeur d'anglais à l'école Jean Macé.

L'examen de cette affaire est remis à la prochaine réunion.

76 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.-  
Avis favorable à l'admission en non valeur d'une somme de 26032,84

77 - Halles et marchés. Droit d'abri. Réclamation de M. CATTEAU.  
Avis favorable à la mesure proposée par la 5ème Commission. Désormais les viandes mises en vente aux Halles centrales, qu'elles soient présentées par des commissionnaires ou des facteurs, subiront le droit de crochet. En conséquence, le droit d'abri ne sera plus réclamé aux facteurs, en ce qui concerne la viande de boucherie

78 - Office public municipal d'habitations à bon marché - Budget de l'exercice 1930.  
Avis favorable est donné à l'établissement du budget de l'Office pour l'exercice 1930. En égard aux sacrifices consentis par la Ville à cet établissement, la 3ème Commission estime qu'il n'y a pas lieu de lui allouer une nouvelle dotation, le budget s'équilibrant par un excédent de recettes.

79 - Ecole régionale d'architecture. Crédit pour frais de déplacement -  
L'examen de cette affaire est ajourné pour complément de renseignements.

80 - Bourse du Travail - Construction de bureaux.-  
A la demande de M. Dehove, Conseiller municipal, le dossier sera renvoyé à la 2ème Commission pour étude complémentaire

81 - Personnel enseignant. Revendications.  
Le dossier de l'affaire étant incomplet, son examen est remis à la prochaine réunion.

82 - Frais d'impression à la charge des communes - Contingent pour 1929.-

Rapport adopté par la 3ème Commission qui donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit spécial de 13.124 f 87, somme réclamée par la Préfecture.

- 83 - Bureau de Bienfaisance. Compte d'administration et compte de gestion du Receveur. Exercice 1928.  
Le rapport approuvant ces comptes est adopté.
- 84 - Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire pour 1929.  
Le rapport concluant à un avis favorable est adopté.
- 85 - Vente de matériel d'incendie.-  
Admission en recette d'une somme de 3.562 f 50
- 86 - Lycée Fénelon - Internat municipal. Budget pour 1930.-  
Le rapport concluant à un avis favorable est adopté.
- 87 - Lycée Fénelon. Internat municipal. Autorisations spéciales de dépenses  
Le rapport approuvant l'ouverture de trois crédits supplémentaires s'élevant au total à 30.134 f 50 est adopté.
- 88 - Lycée Fénelon.- Internat municipal. Remises d'ordre.-  
Le rapport concluant à un avis favorable aux remboursements de frais de pension est adopté.
- 89 - Marché d'autos - place Philippe de Girard. Création.-  
La 3ème Commission donne un avis favorable à la création d'un marché de voitures automobiles quise fera le samedi de chaque semaine. Toutefois, elle fait remarquer que le nouveau tarif des droits de voirie a fixé à 20 f le droit à percevoir par voiture mise en vente sur la voie publique.
- 90 - Conservatoire - Achat de pupitres d'orchestre.-  
Avis favorable, la dépense soit environ 2.500 f sera prélevée sur l'article 38 du budget supplémentaire de 1929.
- 91 - Facultés - Relèvement de diverses subventions.-  
Le dossier sera renvoyé à la 4ème Commission pour un examen d'ensemble et proposition à formuler compte tenu de l'avis donné par l'Administration.
- 92 - Taxe sur les chiens - Vœu du Conseil municipal de Nice.-  
Avis favorable à l'émission d'un vœu par le Conseil municipal de Lille, identique à celui présenté par le Conseil municipal de Nice.
- 93 - Dommages de guerre - Règlement d'indemnités . Admission en recette  
Rapport adopté. Admission en recette d'une somme de 589.967,65
- 94 - Achat de terrains nus et de zone,
- 95 - Distribution d'eau,- Extension et amélioration des canalisations-Cré  
dits  
Avis favorable à l'ouverture de deux crédits , à savoir :  
Achat de terrains nus et de zone ..... F 300.000  
Distribution d'eau, Extension et améliora-  
tion des canalisations ..... 200.000
- 96 - Caisse de retraites - Remboursement de retenues - Maurice Vandorme.  
Rapport adopté. Ouverture d'un crédit de F 3.546 f 19

- 97.- Caisse de retraites - Remboursement des retenues. Pierre MOREEUW  
Rapport adopté. Ouverture d'un crédit de Frs 3.282.17
- 98.- Liquidation de pension. Services Municipaux. Mme SIX-GAZIER.  
Rapport adopté. Pension exceptionnelle de 2.148 Frs 08 avec  
jouissance du 16 Janvier 1930.
- 99.- Révision de pension. Services municipaux. M. Augustin CLAEYS.  
Rapport adopté. Pension d'ancienneté fixée à 9.404 Frs 16 à par-  
tir du 1er Janvier 1929. Indemnité de départ complémentaire de  
1000 Frs.
- 100.- Demandes de secours. Vve STERCKMAN- Vve TILLE.  
Rapport adopté. Secours statutaire à Mme Vve STERCKMAN: 973 Frs  
" " Vve TILLE : 177 Frs
- 101- Pension de retraite - Louis DELEMOTTE.  
Rapport adopté. Pension fixée à 516 Frs 60 à partir du 1er Décem-  
bre 1929.
- 102- Sapeurs-pompiers. Propositions du Conseil d'administration du Ba-  
taillon .  
Reversibilité de la pension en cas de décès: Les sapeurs-pompiers  
volontaires n'ont effectué aucun versement pour la constitution de  
leurs pensions dont le service est presque exclusivement à la charge  
de la Ville. Pour cette raison et aussi en égard aux sacrifices  
considérables faits par la Ville, la 3ème Commission émet un avis  
défavorable à la proposition du Conseil d'administration du Ba-  
taillon des Sapeurs Pompiers.
- 103- Mlle Thérèse GABET, ancienne infirmière au Lycée Fénelon. Réclama-  
tion.  
Avis défavorable, l'intéressée n'ayant pas été assujettie à la  
Caisse de retraite.
- 104- Pensions complémentaires accordées à divers. Examen.  
L'examen du dossier est remis à une prochaine séance.

La séance est levée à 22 H 30'.

Lille le 17 Janvier 1930.

Le SECRÉTAIRE

E. GILQUIN.

No 41

1D6/31

5ème COMMISSION

Réunion du 23 Janvier 1930



Les membres de la 5ème Commission se sont réunis à la Mairie le 23 Janvier 1930 à 17 heures 1/2 sous la présidence de M. Saint-Venant, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. le Dr Arquembourg, Adjoint au Maire Saint-Venant, id Lahaye, Conseiller Municipal Leroy, id

S'étaient excusés: MM. Masson, Adjoint au Maire Bauche, Conseiller Municipal Brodel, id Martin, id Peeters, id

Le procès-verbal de la réunion du 9 Janvier 1930 est adopté sans observation.

I.- Budget primitif des Hospices pour 1930.

Au cours de l'examen de ce budget les observations suivantes ont été faites :

1°- le § III n° 17 aux Recettes Ordinaires Chapitre Ier se rapporte à la Subvention communale. Or, celle-ci est portée dans le Budget de la Ville de Lille au chiffre de 1.000.000. Elle figure au Budget des Hospices pour la somme de 3.243.920 frs.

La 5ème Commission voudrait connaître les explications qui motivent cette augmentation.

2°- Au Chapitre II des Dépenses sous le n° 8 p.7, figure : Entretien et réparation des propriétés urbaines productives de revenu . . . . . 350.000 frs.

On porte ailleurs p. 12 aux n° 48 et 49 les dépenses suivantes qui semblent faire double emploi:

48 : Service des Travaux. Salaire des ouvriers de l'Administration pour l'entretien des propriétés et établissements . . . . .

170.000 frs

49 : Service des Travaux. Fourniture et matériel pour l'entretien des propriétés et établissements par les ouvriers de l'Administration. 150.000 frs

ce qui fait au total . . . . . 320.000 frs

La 5ème Commission voudrait également avoir des explications sur ce point.

II.- Centre professionnel pour éducation et rééducation d'aveugles - Ferme Cochœ à Bidart -

L'œuvre qui possède cette ferme signale à M. le Maire qu'elle y a créé un centre professionnel pour l'éducation et la rééducation des aveugles et qu'elle se met à la disposition pour recevoir ceux appartenant à la région.

La 5ème Commission prend acte.

III.- Relèvement du droit alloué aux Forts des Halles Centrales.

Le Syndicat Central du Personnel municipal demande que les bases de rémunération des Forts des Halles soient les suivantes:

1° - Boeuf, porc, veau, 0.50 par quartier à l'entrée, 0.50 à la sortie mouton et pièces détachées: 0.25 à l'entrée, 0.25 à la sortie

2° - Plus-value pour toutes viandes mises au crochet et rechargées ensuite: 0.25 par pièce.

La 5ème Commission accepte le tarif présenté dans le projet d'arrêté, sous la condition qu'il sera payé par l'introducteur et par l'acheteur, mais émet un avis défavorable pour la plus-value fixée par 2°.

Le projet d'arrêté modifie l'arrêté municipal du 20 Mars 1924 relatif aux droits des forts pour le transport des viandes.

IV.- Société en nom collectif "l'Union" rue St. Sébastien formée par six chevilleurs.

Au cours d'une de ses réunions privées le Conseil Municipal a décidé qu'une enquête serait ouverte sur le trust qui se constituerait en notre Ville en vue d'accaparer la viande de boeuf aux fins d'augmentation des prix.

Sur 51 chevilleurs 6 d'entre eux se sont groupés pour défendre leurs intérêts commerciaux et ont fondé une Société en nom collectif "l'Union". Elle a son siège en face de l'Abattoir. Elle s'occupe d'achats et de ventes d'animaux, des viandes fraîches et étrangères, des fournitures pour les services publics des ventes et achats d'abats.

Le mot trust appliqué à cette société paraît exagéré.

Le 5ème Commission prend acte.

V.- Bains municipaux du Boulevard de la Liberté.-Modification d'horaire et de réduction de tarif.

M. Martin, Régisseur des Bains municipaux du Boulevard de la Liberté, a présenté au Directeur des propositions en vue d'apporter quelques modifications dans l'exploitation de cet établissement.

1°.- Jours réservés aux femmes. La 5ème Commission propose de ne rien changer. Les jours réservés aux femmes seront les mardi et vendredi après-midi.

2°.- Bains de famille. En 1926 et 1927 la 5ème Commission a donné un avis défavorable à la création des bains de famille. Actuellement la 5ème Commission ne change pas d'avis; elle craint qu'il se produise dans l'établissement des troubles aux bonnes moeurs. L'Administration municipale pourra être critiquée par le public lillois.

3°.- Fermerture à 20 heures. La 5ème Commission admet l'ouverture et la fermeture l'après-midi:

pour le mercredi et le jeudi: 15 h 30 à 19 h 30

pour le mardi et le vendredi: 16 h à 20 h du 1er avril au 30 septembre  
15h 30 à 19 h 30 du 1er octobre au 31 mars

pour le samedi: 15 h à 20 h 30

4°.- Réduction de tarif aux militaires. La 5ème Commission propose d'accorder aux militaires le tarif réduit à 1 fr 75, tarif payé par les scolaires et les étudiants. Ce tarif ne sera pas accordé les samedi et dimanche.

5°.- Location d'une 2ème serviette. La 5ème Commission admet qu'une seconde serviette pourra être délivrée aux clients moyennant le prix de 1 fr 35 et contre remise d'un ticket.

VI.- Questions diverses

Dossiers d'assistance aux femmes en couches.

La 5ème Commission donne un avis défavorable aux demandes faites par les personnes suivantes:

Mmes Bollens née Bordel Marguerite  
Bourdéré née Duquennoy Juliette  
Delgrange née Havet Germaine  
Morvan née Vandevoorde Marie  
Schiettecatte née Dehoux Philomène  
Letellier née Beaucourt Flore  
Provost née Delannoy Germaine

Ces personnes ont des ressources suffisantes.

Elle émet un avis favorable aux demandes faites par les personnes suivantes:

Mmes Adrienne née Malapel Berthe  
Hennart née De Grooté Julianne  
Morin née Callebaut Raymonde  
Serrurier née Dernancourt Marguerite  
Smyrne née Dejonghe Emilienne

à cause de l'insuffisance de leurs ressources.

La Préfecture a renvoyé les deux demandes qui suivent sous prétexte que les familles disposent de ressources suffisantes. La 5ème Commission maintient son premier avis qui était favorable à ces demandes.

Mmes Odent née Lejeune Adèle  
Flancq née Bizard Lucienne  
la première va avoir son 4ème enfant et la seconde son 5ème.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 19 heures 45

Le Secrétaire,

I<sup>r</sup> DUCAMP

*AD.D.*  
425 - 3ème Commission - P.V. de la réunion du 18 Février 1930.-

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

**Conseil d'Administration**

Réunion du **1 MARS 1930**

M. PLANQUE 3ème Commission

3ème Direction.

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 18 février 1930 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Dehove, Conseiller municipal,

Dhilly d°

Rousseau d°

Vautrin d°

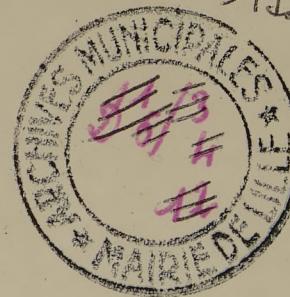
Gilquin, Secrétaire.

Excusés : Brodel, Conseiller municipal

Ingelrans, d°

Martin d°

Absent : Dompsin d°



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

44 - Péréquation des pensions - Melle Declercq, ancien professeur d'anglais à l'école Jean Macé.

La requête de Melle Declercq, tendant à obtenir une pension calculée d'après le traitement d'un professeur nationalisé, n'est pas prise en considération, la Commission ayant estimé que la péréquation avait été calculée d'une manière juste et équitable.

79 - Ecole régionale d'architecture.- Crédit pour frais de voyage.

La 3ème Commission propose en faveur de M. Dehaudt, l'inscription d'un crédit de I.500 f ayant un caractère limitatif et dont l'emploi sera réglé dans les conditions prévues par la 4ème Commission saisie d'une demande d'abonnement au chemin de fer entre Lille et Paris en faveur de M. Gavelle, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. En ce qui concerne ce fonctionnaire, la 3ème Commission propose également l'ouverture d'un crédit de I.500 francs à employer dans les mêmes conditions.

81 - Personnel enseignant - Revendications.-

M. le Président donne lecture du cahier de revendications présenté par M. Delval, Secrétaire général du groupement lillois des instituteurs et institutrices :

I° - Indemnités de logement.-

La Commission estime que le barème actuel des indemnités adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 28 Septembre 1929 ne doit pas être modifié.

Elle propose .....

Elle propose la classification suivante du personnel de la 2ème catégorie : "Instituteurs mariés, instituteurs veufs ou divorcés avec un ou plusieurs enfants, institutrices veuves ou divorcées avec un ou plusieurs enfants".

Le texte repris à la délibération précitée indiquait : "2ème catégorie: Instituteurs mariés, instituteurs et institutrices veufs ou divorcés avec un ou plusieurs enfants à charge".

2°- Indemnités pour participation aux œuvres municipales: Cantines, fournitures classiques, hygiène, secours en vêtements, garde des locaux, chauffage et éclairage, surveillance de la femme de service.

La Commission est d'avis de rejeter la requête; les raisons invoquées par le groupement pour l'obtention de cette indemnité ne pouvant être retenues.

3°- Relèvement de l'indemnité d'éclairage allouée aux Directeurs et Directrices.

La 3ème Commission estime qu'il n'y a pas lieu de proposer le relèvement de cette indemnité qui constitue une dépense facultative pour la Ville.

4°- Redevance d'eau payée par les Directeurs et Directrices logés

D'accord avec la 4ème Commission, la 3ème Commission émet un avis défavorable à la suppression de la dite redevance, les fonctionnaires logés dans les bâtiments communaux acquittant tous, sans exception, la redevance d'eau.

5°- Indemnités de départ au personnel des écoles primaires et primaires supérieures.

D'accord avec la 4ème Commission, il est proposé la suppression de cette indemnité à allouer aux instituteurs et institutrices nommés à partir du 1er Janvier 1930.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents à la séance.

I04.- Pensions complémentaires accordées à divers. Examen.

A l'unanimité, la 3ème Commission estime qu'il n'y a pas lieu, de réviser le montant des indemnités complémentaires de pensions qui représentent des libéralités accordées en dehors de toute réglementation.

I05.- Foires et kermesses. Nouveau tarif.

Le tarif est adopté après quelques modifications de peu d'importance.

I06.- Bains municipaux, boulevard de la Liberté. Réduction du tarif.  
Modifications à l'horaire.

- a) Bains de famille. - Avant de se prononcer, la 3ème Commission exprime le désir qu'une enquête soit faite dans les villes où ces bains fonctionnent : Dunkerque, Denain etc...
- b) Fermerture de l'établissement. - La 3ème Commission admet l'horaire des dimanche, mardi, jeudi et samedi telle qu'il est indiqué dans le rapport de M. le Docteur Ducamp. Pour les mardis et vendredis, elle propose la fermeture à 20 h. 30 pendant la période du 1er Avril au 30 Septembre.
- c) Réduction de tarif aux militaires. - Adopté en accord avec la 5ème Commission.
- d) Location d'une 2ème serviette. Adopté avec les réserves contenues dans le rapport de M. le Docteur Ducamp.

I07.- Subsides à la Caisse autonome des agents du chemin de fer et des Tramways.

La 3ème Commission a pris connaissance du contenu de la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 30 Janvier dernier.

I08.- Chemins vicinaux. Contingent pour 1929. Crédit supplémentaire.

Le rapport de M. l'Ingénieur des Travaux publics de l'Etat demandant l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 1.090 Frs 46 est adopté.

I09.- Contingent pour traitement des Commissaires de police. Solde de 1929.

Le rapport demandant l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 15.423 Frs 21 est adopté.

I10.- Hospitalisation des tuberculeux. Insuffisance de crédits pour 1929. Règlement.

M. le Président donne lecture d'un rapport faisant connaître que le crédit de 1.000.000 de francs est de nouveau insuffisant d'une somme de 117.000 Frs laquelle sera imputée sur le crédit de 1930 dont le montant est de 1.400.000 Frs.

Une fois de plus la Commission fait observer :

1° qu'en ce qui concerne l'assistance partielle, la participation des familles est insuffisante en égard aux dépenses faites par la Ville;

2° qu'elle se trouve encore cette année devant un fait accompli, le Service compétent ne doit engager les dépenses d'hospitalisation que dans la limite des crédits ouverts au budget.

3° que les règles relatives au service des dépenses engagées n'ont pas été observées.

III & III - Théâtres. Crédits supplémentaires. Exercice 1929.

Le rapport demandant l'ouverture de deux crédits supplémentaires, l'un de 2.000 F. pour le paiement des masses, l'autre de 20.000 F. pour les décors et accessoires, est adopté.

III - Fourneaux économiques. Crédit supplémentaire.

Le rapport demandant l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 55.000 Frs est adopté. Un état comparatif des dépenses de fonctionnement sera produit à la Commission dans une prochaine réunion.

III4 - Ristourne d'octroi aux familles nombreuses. Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission adopte la demande d'ouverture du crédit supplémentaire de 64.200 Frs aux conditions suivantes :

- I° les bénéficiaires auront habité Lille durant toute l'année 1929,
- 2° une demande sera déposée par eux à la mairie.

III5 - Hospices de Lille. Budget primitif pour 1930.

Avis favorable est donné à l'établissement dudit budget sous réserve que la subvention sera définitivement fixée d'après les résultats constatés à la clôture de l'exercice 1930.

III6 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Avis favorable à l'admission en non valeur d'une somme de 6.187 Frs, 68 répartie sur les divers produits du budget.

III7 - LIQUIDATIONS de PENSIONS :

- a) Mme WILLAY, veuve d'un vérificateur de l'Octroi. Pension de 1.942 Frs, 28 à partir du 1er Décembre 1929.
- b) Mme BOURDON, veuve d'un Inspecteur principal des gardiens de la Paix, Pension de 2.706 Frs, 64 à partir du II Janvier 1930.

III8 - Caisse de Retraites. Remboursement de retenues, M. Emile PLOUCHART

La 3ème Commission est d'avis de rejeter cette requête, telle qu'elle est présentée; l'article II du règlement de la Caisse des retraites des Services municipaux énonçant que les sommes retenues ne sont en aucun cas sujettes à répétition. Toutefois, elle examinerait avec bienveillance une demande de secours motivée en raison de la situation de M. PLOUCHART, ancien fonctionnaire municipal, père de douze enfants vivants.

Construction de logements pour étudiants et étudiantes.

M. le Président donne lecture d'une demande de M. le Recteur de l'Académie de Lille relative à l'attribution par la Ville d'une avance de 500.000 frs sur la subvention de 745.000 frs votée par le Conseil Municipal dans sa séance du 2 Mai 1929, subvention pour ainsi dire fictive puisque l'Université est débitrice envers la Ville d'une somme de 1.455.000 Frs environ, valeur des terrains sur lesquels sont érigés les bâtiments à usage de logements pour étudiants et étudiantes.

La 3ème Commission approuve les termes de la réponse qu'il a faite à ce sujet à M. le Secrétaire Général.

La séance est levée à 23 heures.

LILLE, le 18 Février 1930

Le Secrétaire :

Eugène GILQUIN.

L'Administration municipale ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

3<sup>e</sup> Direction. Conseil d'Administration  
du 8 AVR 1930  
Réunion du M. PLANQUE

3ème Commission

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie, le 27 Mars 1930, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Brodel, Conseiller municipal  
Dhilly, d°  
Debove, d°  
Vautrin, d°  
Gilquin, Secrétaire

Excusés : M.M. Ingelrans, Conseiller municipal  
Martin, d°  
Rousseau, d°

Absent : M. Dompasin, d°



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I19.- Pavage rue Saint-Gabriel. Participation de la Ville. -

La 3ème Commission prend note du projet fourni par le Service de la vicinalité. Avant de se prononcer définitivement sur l'ouverture du crédit de 603.000 F., montant de la participation de la Ville, elle attendra de connaître le montant des disponibilités provenant de l'exercice 1929 dont les chiffres seront arrêtés à la date du 31 Mars 1930.

De plus, une démarche sera faite au service de la vicinalité à l'effet d'obtenir une participation du Département un peu plus élevée.

I20.- Alimentation en eau du Grand Carré. Emploi de la subvention. -

La participation de la Ville dans les dépenses réellement faites sera de 50% à condition qu'elle ne dépasse pas 12.500 F. La Commission croit devoir faire remarquer que le projet ne contient pas le devis des travaux de construction d'un bassin de décantation; on peut se demander, ces travaux ne paraissant pas devoir être exécutés, si l'eau provenant de la Deûle est de qualité suffisamment bonne pour alimenter, sans crainte pour la vie des poissons, le bassin du Grand Carré.

I21.- Conseillers municipaux. Frais de déplacement, etc...

M. le Président fait connaître dans quelles conditions sont remboursées aux Conseillers municipaux les dépenses résultant de l'accomplissement de leurs mandats ainsi que celles nécessitées par l'exécution de mandats spéciaux.

I22.- Caisse des Ecoles - Crédit supplémentaire. -

Dans sa réunion du 8 Février dernier, le Comité de la Caisse des Ecoles constatait qu'il y avait lieu de prévoir pour le budget supplémentaire, une subvention complémentaire. Une somme d'environ 200.000 F. représente le montant des factures impayées pour l'exercice 1929.

Une fois de plus, la Commission constate que son rôle ne consiste pas à enregistrer des dépenses engagées et payées dans qu'au préalable, aucune demande de crédit ne lui ait été soumise. Elle proteste contre l'incorrection du procédé employé à son égard.

En outre, elle désirerait savoir dans quelles conditions la gratuité des repas est accordée aux enfants, particulièrement en ce qui concerne ceux habitant les communes suburbaines.

L'ouverture d'un crédit supplémentaire sera examinée lors de l'établissement du budget supplémentaire. Une enquête sera faite auprès des grandes villes où des cantines sont ouvertes, sur les conditions de fonctionnement de celles-ci.

I23.- Demande de secours M. Plouchart.-

La Commission propose d'allouer à M. Plouchart, à titre exceptionnel; un secours une fois donné de 2.500 F.

I24.- Pension de retraite. M. Arsène Leclercq.-

Avis favorable à une pension de 1.500 F. avec jouissance du 4 Mars 1930. Gratification de départ de 5.250 F.

I25.- Lycée Fénelon - Maîtresses au pair.-

Avis favorable aux attributions données par Mme la Directrice du Lycée Fénelon à 4 maîtresses au pair chargées de la surveillance de l'Internat.

La séance est levée à 21 H. 30'.

Lille, le 28 Mars 1930.

Le Secrétaire,

E. GILQUIN

625 - 3ème Commission - P.V. de la réunion du 29 Avril.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale décide en outre, à propos d'une demande de subvention présentée par M. Noé, Mutilé du Travail, qu'elle examinera, dans une prochaine séance, le problème de la rééducation professionnelle des mutilés du Travail ainsi que les solutions admises par le législateur et le Conseil Général.

Secrétariat Général et 3<sup>e</sup> Direction.

Dehove, d.  
Dhilly, d.  
Martin, d.  
Rousseau, d.  
Vautrin, d.  
Gilquin, secrétaire

Excusé : M. Ingelrans, Conseiller municipal

Absent : M. Dompain, d.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I19.- Pavage rue Saint-Gabriel - Participation de la Ville.

La 3ème Commission prend acte du contenu de la lettre envoyée à Monsieur l'Ingénieur en Chef, Agent voyer en chef du Nord, lui demandant d'étudier la possibilité de céder à la Ville, à titre gracieux, les pavés à provenir du démontage de la chaussée. Dès que la réponse sera parvenue, la Commission se prononcera sur le vote du crédit destiné à l'exécution des travaux.

I22.- Caisse des Ecoles - Crédit supplémentaire.

M. le Président donne lecture des résultats d'une enquête faite auprès des grandes villes sur les conditions de fonctionnement des cantines scolaires.

La Commission constate que sur une dépense totale dépassant 1.000.000 de francs, 45.000 F. seulement sont récupérés sur les familles. Elle en déduit que la gratuité des repas doit être trop libéralement accordée.

Elle exprime le voeu :

1<sup>o</sup> - que les conditions de l'attribution de la gratuité soient révisées;

2<sup>o</sup> - qu'en égard au coût du repas, le prix payé par les familles devrait être relevé.

La 3ème Commission attire en outre l'attention de la caisse des Ecoles sur l'importance des frais généraux grevant le prix de revient du repas : 0 F. 66 pour un repas de 1 F. 61 en 1928 (derniers renseignements connus).

3ème Commission

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie, le 29 Avril 1930,  
sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Brodèl, Conseiller municipal  
Deshove, d°  
Dhilly, d°  
Martin, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°  
Gilquin, secrétaire

Excusé : M. Ingelrans, Conseiller municipal

Absent : M. Dompain, d°



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

II9.- Pavage rue Saint-Gabriel - Participation de la Ville.-

La 3ème Commission prend acte du contenu de la lettre envoyée à Monsieur l'Ingénieur en Chef, Agent voyer en chef du Nord, lui demandant d'étudier la possibilité de céder à la Ville, à titre gracieux, les pavés à provenir du démontage de la chaussée. Dès que la réponse sera parvenue, la Commission se prononcera sur le vote du crédit destiné à l'exécution des travaux.

I22.- Caisse des Ecoles - Crédit supplémentaire.-

M. le Président donne lecture des résultats d'une enquête faite auprès des grandes villes sur les conditions de fonctionnement des cantines scolaires.

La Commission constate que sur une dépense totale dépassant 1.000.000 de francs, 45.000 F. seulement sont récupérés sur les familles. Elle en déduit que la gratuité des repas doit être trop libéralement accordée.

Elle exprime le voeu :

1° - que les conditions de l'attribution de la gratuité soient revisées;

2° - qu'en égard au coût du repas, le prix payé par les familles devrait être relevé.

La 3ème Commission attire en outre l'attention de la caisse des Ecoles sur l'importance des frais généraux grevant le prix de revient du repas : 0 F. 66 pour un repas de 1 F. 61 en 1928 (derniers renseignements connus).

I26 - Hospices de Lille - Aliénation de terrains sis à Marœu-en-Baroeul.

Avis favorable à l'aliénation. Toutefois, la Commission exprime le voeu que les terrains dont il s'agit soient mis en adjudication sur la mise à prix de 25 F. le mètre carré.

I27 - Bureau de Bienfaisance - Aliénation d'un terrain à Lille.

Avis favorable à l'aliénation.

I28 - Conseil des Prud'hommes - Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 3.610 F. 45 cui, avec le crédit de 55.000 F. déjà inscrit au budget primitif de 1930, forme l'importance des dépenses mises à la charge de la Ville de Lille pour l'année 1930.

I29 - Dépenses imprévues - Exercice 1929 - Ratification.

Rapport adopté.

I30 - Mandats spéciaux - Exercice 1929 - Ratification.

Rapport adopté.

I31 - Subsides à diverses associations pour congrès - Exercice 1929 - Ratification.

Rapport adopté.

I32 - Règlement de dettes arriérées - Ratification.

Rapport adopté.

I33 - Marchés couverts : a) Installations électriques.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 30.000 F. pour travaux d'installation, dans les marchés des Halles Centrales, Saint-Nicolas et Nouvelle Aventure, de lignes électriques permettant aux locataires d'étaux d'employer l'électricité pour l'éclairage et la force motrice.

b) Relevement des tarifs.

Avis favorable au relèvement du tarif du loyer des étaux dans lesdits marchés et par application du coefficient 5 au loyer perçu en 1914.

I34 - M. NOË, mutilé du travail - Demande de subvention.

La 3ème Commission estimant qu'elle ne peut créer pareil précédent donne un avis défavorable à la demande de M. NOË.

135.- LIQUIDATIONS de PENSIONS :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

- Services municipaux : a) M. Eloi BOUTEUX, vérificateur d'octroi.  
Pension d'invalidité de 4.984 F.80 à partir du 1er Février 1920. Gratification de départ : 3.750 frs .
- b) Mme DUPUYDS, veuve d'un appariteur.  
Pension de réversion de 1.916 F.68 à partir du 4 Mars 1930.
- c) M. Charles PRINGUET, receveur d'octroi  
Pension d'ancienneté de 8.877 F.92 à partir du 1er Juillet 1930. Gratification de départ : 7.500 F.
- d) M/ Henri JENNES, Receveur d'Octroi.  
Pension d'ancienneté de 7.065 F.12 à partir du 1er Juillet 1930. Gratification de départ : 7.000 f.

La séance est levée à 21h. 45 .

Lille, le 29 Avril 1930

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN .

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial au Conseil d'Administration complémentaire..... à Don

Réunion du 12 Juin 1930  
M. PLANQUE

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 3 Juin 1930, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Brodel, Conseiller Municipal  
Dehove, d°  
Dhilly, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°  
Gilquin, Secrétaire

Excusés: M.M. Ingelrans, Conseiller Municipal  
Martin, d°

Absent : M. Dompsin, d°

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I19.- Pavage du chemin d'intérêt commun N° 21 (rue St Gabriel) - Participation de la Ville.-

Le rapport concluant à l'ouverture d'un crédit de 566.000 frs à inscrire au budget supplémentaire de 1930 est adopté.

I36.- Caisse de Crédit Municipal - Budgets et comptes.-

Rapport adopté.

I37.- Enfants assistés - Contingent - Solde des exercices 1928-1929.-

M. le Président informe la Commission qu'il a fait demander à la Préfecture quelles sont les considérations qui ont motivé les augmentations successives des dépenses constatées aux exercices antérieurs, à savoir :

1925	143.128."
1926	160.566.74
1927	210.998.45
1928	229.001."

Il propose de réservé le montant du crédit à inscrire au Budget supplémentaire de 1930 pour régler les soldes des exercices 1928 et 1929.

I38.- Comité du monument Léon Boivin - Participation de la Ville - Règlement de dépenses.-

Rapport adopté. Un crédit de 646 frs 35 sera inscrit au Budget supplémentaire de 1930.

I39.- Réquisitions de logements pendant la guerre.-

Rapport adopté. Un crédit de 30.000 frs pour régler les dernières dépenses sera inscrit au budget supplémentaire.

I40.- Service des travaux - Dépassements de crédits en 1929.

Le rapport concluant à l'ouverture de quelques crédits est adopté. Toutefois la Commission fait remarquer que le crédit d'entretien des propriétés communales ne doit être utilisé, ni pour des travaux neufs, ni pour des travaux importants hors programme, tels que les peintures intérieures de l'établissement de bains de la rue des Barrazins, coût 30.000 f. Les travaux neufs doivent faire l'objet d'un rapport spécial pour ouverture de crédit à examiner par la Commission des Finances. Les travaux hors programme ne doivent être exécutés que si le programme des travaux prévus pour l'année doit laisser des disponibilités suffisantes pour en assurer la dépense.

I41.- Conclave.- Aménagement des locaux pour la Société des Sciences.-

La 3ème Commission marquant la différence qui résulte du devis fourni par l'Administration des Beaux Arts par rapport à celui fourni en 1929 par le Service des Travaux demande s'il ne conviendrait pas de revenir sur la première décision et d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de loger la Société des Sciences dans une des salles de la Mairie.

I42.- Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Moerbeke (Belgique)

Avis favorable à l'aliénation d'un terrain de 20 ares 85 au prix de 5 francs belges le mètre carré.

I43.- Hospices de Lille - Location rue Sans Pavé 19. Bail emphytéotique.-

Avis favorable à la passation d'un bail de 18 ans et 1 jour à dater du 15 mars 1930.

I44.- Hospices de Lille. Compte d'administration pour 1929.-

M. le Président donne lecture d'une note suivant laquelle l'Administration des Hospices réclame à la Ville une somme de 1.375.651 f 22 pour clôturer les opérations de l'exercice 1929. Il donne ensuite lecture des lettres écrites à ladite administration à l'effet d'obtenir des renseignements complémentaires, notamment sur les sommes encaissées au titre de dommages de guerre. La Commission attendra, pour donner son avis, la réponse des Hospices.

I45 - Vente de vieux matériaux - Admission en recette.-

Admission en recette d'une somme de 849 f 25 provenant de matériel usagé du bataillon des sapeurs-pompiers.

I46.- Indemnités de dommages de guerre.-

Rapport adopté -

Admission en recette d'une somme de 154.871 f 65 à employer jusqu'à concurrence de 91.979 f 65 à la construction de la nouvelle Mairie

I47 - Intérêts sur titre de créance de dommages de guerre.

Admission en recette d'une somme de 748 Frs.

I48 - Internat annexé au Lycée Fénelon. Redevance pour abonnement à la litterie.

Rapport adopté. Chaque pensionnaire devra au début de l'année verser dans la caisse de l'Internat une redevance de 20 F. destinée à couvrir les frais de réfection des matelas.

I49 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Admission en non valeur :

1<sup>o</sup>- d'une somme de 762 F 50 provenant de produits irrécouvrables de la taxe des chiens,

2<sup>o</sup>- d'une somme de 34.223 F 42 concernant divers produits communaux.

I50- Traitement non soumis à retenue. Révision.

Rapport adopté. Le supplément temporaire sera de 3.636 F. à partir du 1er Juillet 1930, il était précédemment de 4.050 F.

I51- Pension de retraite. Paul WILDE. Commis principal.

Pension : 1.470 F. à partir du 1er Mai 1930. Gratification de départ : 3.750 F.

I52- Liquidation de pensions :

Police            a) Désiré VUYLSTEKE,  
                    Pension d'invalidité de 2.917 F 52 à partir du 1er Mai 1930.

b) François LEGRAND,  
                    Pension d'ancienneté de 6.890 F 88 à partir du 1er août 1930.  
                    Gratification de départ : 6.100 F

Octroi            c) Veuve Henri DUTHOIT,  
                    Pension de réversion: 2.857 F 72 à partir du 18 Avril 1930.

I53- Entrepôt des Douanes. Suppression.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie en date du 28 Mai dernier relative à la question soulevée par la fermeture éventuelle de l'Entrepôt ~~régional~~ des Douanes de Lille.

À l'unanimité, la 3<sup>e</sup> Commission maintient son avis antérieur, favorable à la suppression et approuve les termes de la réponse qui sera adressée à M. le Ministre.

La séance est levée à 21 H. 45'

Lille, le 4 Juin 1930  
Le Secrétaire,  
GILJUIN.

No 167  
5ème COMMISSION

1D6/41

Réunion du 12 Juin 1930



Les membres de la 5ème Commission se sont rendus à la Mairie le 12 Juin 1930 à 17 heures 30 sous la présidence de M. Saint-Venant, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. le Dr Arquembourg, Adjoint au Maire  
Saint-Venant, id  
Bauche, Conseiller Municipal  
Lahaye, id  
Leroy, id  
Martin, id  
Peeters, id

S'étaient excusés: MM. Masson, Adjoint au Maire  
Brodel, Conseiller Municipal

Le procès-verbal de la réunion du 22/5/30 est adopté sans observation.

I.- Dossiers d'assistance aux femmes en couches.

La 5ème Commission donne un avis favorable aux demandes faites par :

Mmes Coppejans née Houvenaghel Marthe, 20, rue des Meuniers Schottetey née Dryburgh Louise, 227 Bd Victor Hugo

Elle maintient son avis favorable pour la demande faite par la personne dont le nom suit, demande revenant de la Préfecture:  
Mme Montewuy née Petitjean Valéry, 23, rue de Lens.

Elle donne un avis défavorable aux demandes faites par les personnes dont les noms suivent, personnes disposant de ressources suffisantes :

Mmes Assoignon née Pollet Andréa, 26, r.St Pierre St Paul.  
Boucherie née Mercier Hermance, 20 r. Allard Dugaquier  
Coutel née Lerouge Rachel, 17, rue Newton.  
Faucompré née Ghys Lucienne, 24, rue St Amand.

II.- Demande de subvention pour assister au Congrès de Périgueux du 14 au 16 août prochain par la Fédération du Nord de Libre Pensée.

La 5ème Commission propose une subvention de 500 frs. Cette Société comprend 720 membres.

III.- Relèvement des allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, et d'assistance aux femmes en couches.

Dans son rapport, M. Saint-Venant, Adjoint, demande que le Conseil Municipal soit appelé à délibérer sur cette question et à décider qu'à partir du 1er Mai 1930

I°- l'allocation aux vieillards, infirmes et incurables soit portée à 80frs par mois, non compris les 20 frs d'allocation payée par l'Etat.

.....

2° l'assistance aux femmes en couches soit portée à 7 Frs,50 par jour.

La 5ème Commission donne un avis favorable aux propositions faites par M. Saint-Venant, Adjoint.

IV - Demande de subvention faite par le Syndicat de l'Industrie textile pour le Congrès du Textile qui se tiendra à Lille du 21 au 23 Septembre 1930.

La 5ème Commission propose une subvention de 2.000 Francs.

V - Questions diverses

I° Réclamation faite par la clientèle de l'Etablissement des bains municipaux de la rue Dupuytren.

La 5ème Commission approuve les mesures suggérées par M. le Dr. Ducamp dans son rapport du II/6/30.

2° Exécution de travaux d'office dans des immeubles insalubres

La 5ème Commission donne un avis favorable à l'exécution d'office de travaux dans huit immeubles insalubres comme suite à la procédure édictée par l'art. 12 de la loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique, procédure suivie contre les propriétaires de ces immeubles.

3° Ouverture d'une rue et lotissement d'un terrain situé rue des Bois Blancs par MM. Sander et Mamet, Industriels à Lille.

La 5ème Commission donne un avis nettement défavorable au projet présenté.

4° M. Martin demande que les membres de la 5ème Commission puissent aller visiter les établissements suivants : St-Jans Cappel, Wormhoudt, Zuydcoote, et Trélon, pour se rendre compte de la manière dont sont soignés nos petits Lillois.

Dans un premier voyage on visiterait St-Jans Cappel, Wormhoudt, et Zuydcoote, Trélon ferait l'objet d'un deuxième voyage.

La 5ème Commission accepte cette proposition et demande au Conseil d'Administration son agrément.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 19 heures 10.

Le Secrétaire  
Dr. Ducamp.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....  
é don  
3ème Commission

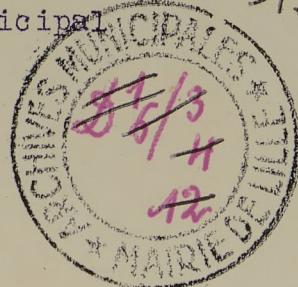
Conseil d'Administration  
Réunion du 21 JUIN 1930  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 17 Juin 1930 à 20 heures, sous la présidence de M. Willéms, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Brodel, Conseiller Municipal  
Dhilly, d°  
Martin, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Excusés : M.M. Dehove, d°  
Ingelrans, d°

Absent : M. Dompsin, d°



Assistait également à la réunion, M. Lucat, Chef de bureau au Service des Finances.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures 15'.

I54.- Ville de Lille - Compte d'administration pour l'exercice 1929  
Rapport adopté.

I55.- Ville de Lille - Budget supplémentaire pour 1930

La Commission arrête aux chiffres ci-après le budget supplémentaire de 1930 :

Recettes ..... Frs 34.909.050.14

Dépenses ..... " 34.573.697.90

Excédent de Recette .. " 335.352.24

Elle confirme toutefois ses précédents avis sur la question de l'aménagement d'un local destiné à la Société des Sciences dans la Salle du Conclave et pour lequel un crédit de 70.170 frs est prévu dans ce budget. La Commission serait désireuse que cette question soit à nouveau examinée par l'Administration municipale, tant au point de vue des travaux d'aménagement prévus que des répercussions financières futures; la Ville, en effet, pourrait être exposée à des dépenses importantes de chauffage, d'entretien et de gardienage de ce local lesquelles n'existeraient pas en cas d'installation à l'Hôtel de Ville.

La 3ème Commission tient d'autre part à marquer le caractère précaire de la subvention prévue pour l'Université de Lille en 1930. Elle estime en tout état de cause que la somme de 20.000 frs englobe les diverses subventions prévues au Budget primitif de 1930 sous

les Nos I33 à I38 pour chaires et cours spéciaux fonctionnant dans les Facultés.

Le résultat du Budget supplémentaire peut au surplus, varier quelque peu en fonction du montant définitif du forfait de l'entreprise Collin dont le rapport n'a pas été produit et de l'évaluation, par crédits, des dépenses résultant du relèvement des traitements, dont le travail est en cours.

- I56 - Office public municipal d'habitations à bon marché. Groupe du Faubourg des Postes.- Prêt de l'Etat. Garantie communale.

Rapport adopté.

- I57 - Liquidations de pensions.-

Octroi	: A) Charles Smet, Receveur, Pension de 8.962 f 24 à partir du 1er septembre 1930. Gratification de départ : 7.500 f.
Police	: B) Louis Vincent, chef de bureau. Pension de 14.956 f 40 à partir du 1er septembre 1930. Gratification de départ de II.750 frs.

- I58 - Lycée Fénelon - Internat - Compte d'administration de 1929

Rapport adopté

- I59 - Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Marcq-en-Baroeul -Avis  
Avis favorable.

- I60 - Compte de gestion du Receveur municipal - Exercice 1929.-

Rapport adopté.

Lille, le 18 Juin 1930

Le Secrétaire

F. LUCAT.

Réunion du 8 Juillet 1930

d'aff

3<sup>ème</sup> Commission

3<sup>ème</sup> Commission

La 3<sup>ème</sup> Commission s'est réunie à la Mairie le 8 Juillet 1930 à 20 heures sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

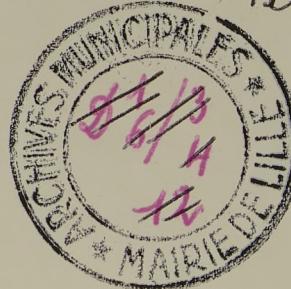
1D6/99

Présents: M.M. Brodel, Conseiller Municipal

Debove, d°  
Dhilly, d°  
Martin, d°

Excusés: M.M. Ingelrans, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Absent: M. Dompasin, d°



Assistait également à la réunion M. Gilquin, Directeur des Finances.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I. - LYCÉE FENELON - INTERNAT. -

A. - Budget supplémentaire de l'exercice 1930. -

M. le Président donne lecture des articles du budget supplémentaire de l'exercice 1930 qui s'équilibre au moyen d'une subvention communale de 8.844 frs 33, motivée en partie par l'inscription d'un crédit de 3.200 frs, destiné à porter de 1.800 à 5.000 frs le montant de l'indemnité allouée à la Directrice du Lycée.

La 3<sup>ème</sup> Commission ayant constaté que le compte d'administration de l'Internat de l'exercice 1929 était encore clôturé par un déficit, propose, à la majorité, de fixer l'augmentation de ladite indemnité de 700 francs à partir du 1er Janvier 1930 et de ramener la subvention prévue à 6.344 frs 33.

B. - Remises d'ordre. -

Avis favorable à trois demandes de remises concernant les élèves Berr, Legast et Gobillon.

C. - Relèvement du tarif des frais de pension. -

Le nouveau tarif à appliquer à partir du 1er Octobre 1930 est adopté par la 3<sup>ème</sup> Commission.

D. - Tarif des leçons de piano. -

Le prix de la leçon est fixé, à partir du 1er Octobre 1930, à 15 francs pour deux demi-heures de leçons.

E. - Abonnement au blanchissage. -

Abonnement fixé par an et par élève à 252 frs. La 3<sup>ème</sup> Commission propose la ratification de cette mesure qui a pris effet du 1er Janvier 1930.

F. - Cotes irrécouvrables. -

La 3<sup>ème</sup> Commission donne un avis favorable à l'admission en non-valeur de deux créances irrécouvrables s'élevant ensemble à 488 frs 30; de même un avis favorable est donné pour les remises consenties aux familles ayant plusieurs enfants et dont l'ensemble s'élève à 4036 frs 48.

.....

I62.- ENTREPÔT DES DOUANES - SUPPRESSION.-

A propos de la demande de fermeture provisoire de l'Entrepôt des douanes formulée par la Ville de Lille, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, faisant connaître qu'en cas de maintien de cette demande, la Chambre de Commerce pourrait revendiquer la concession des entrepôts à son profit.

En informant la Commission que de nouveaux pourparlers ont repris avec le service de la Navigation en vue de la création du port fluvial, il déclare estimer que, dans ces conditions, la suppression provisoire envisagée de cet établissement n'offre plus à son avis qu'un intérêt relatif et propose de renoncer pour l'instant à cette mesure. Si, tel est l'avis de la Commission, il demande en outre qu'en raison de l'augmentation de l'indemnité de logement aux membres de l'enseignement, soit examinée à nouveau la demande formulée dans le même but au profit du Receveur des Douanes chargé de l'Entrepôt.

La 3ème Commission fait sienne la suggestion de M. le Président relative à l'Entrepôt et propose de fixer à 3.000 frs à partir du 1er Janvier 1930, l'indemnité au Receveur.

Par la même occasion, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Directeur des Contributions indirectes faisant connaître que les représentants des sociétés de Docks et Magasins généraux de Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Amiens, etc... se sont concertés en vue d'obtenir un nouveau tarif en ce qui concerne les sucre-s entreposés. Les membres de ces sociétés ont été invités à préparer leur dossier de demande d'homologation à soumettre au Ministre du Commerce après avis de son collègue des Finances.

I63.- BUREAU DE POSTE DE LILLE St MAURICE - NOUVEL AMÉNAGEMENT.-

La 3ème Commission fait retour du dossier à l'Administration en vue de faire examiner si l'emplacement de l'immeuble proposé, bien que peu éloigné du bureau actuel, n'est pas susceptible d'être critiqué par les habitants de St Maurice.

La Commission a donné un avis favorable aux rapports modifiant les indemnités de départ de M.M. Wilde et Leclercq ainsi qu'à la révision de quelques pensions votées postérieurement au 1er Janvier 1930.

La séance est levée à 21 heures 15'.

Lille, le 9 Juillet 1930.

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN.

194  
5ème COMMISSION

Réunion du 10 Juillet 1930



Les membres de la 5ème Commission se sont réunis à la Mairie le 10 Juillet 1930 à 17 heures 30 sous la présidence de M. Saint-Venant, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. le Dr Arquembourg, Adjoint au Maire  
Saint-Venant, id  
Bauche, Conseiller Municipal  
Brodel, id  
Lahaye, id  
Leroy, id  
Martin, id

S'étaient excusés : M. Masson, Adjoint au Maire  
Peeters, Conseiller Municipal

Le procès-verbal de la réunion du 12.6.30 est adopté sans observation.

I.- Roulettes avec construction en bois contigües situées dans les terrains en bordure de la rue Jeanne Hachette.

Un certain nombre de roulettes se sont installées dans la zone non edificandi constituée par des terrains vagues en bordure de la rue Jeanne Hachette. Les propriétaires desdites roulettes des cabanes en planches constituant pour certaines des débarras et pour d'autres des logements.

Cette situation a été signalée au Service des Travaux Municipaux qui a invité le Commissaire Central à faire évacuer les terrains ci-dessus. La Police a fait connaître au Service des Travaux que les occupants ne voulaient pas s'en aller.

La 5ème Commission appelle l'attention de la 2ème Commission sur la situation antihygiénique de ces logements en planches mal jointes; l'hiver les habitants et particulièrement les enfants peuvent y contracter des maladies de poitrine. D'autre part des dépôts d'ordures ménagères sont constitués autour de ces logements sordides: c'est un autre danger pour la santé des habitants.

II.- Demande de terrain pour l'édification d'un Dispensaire des blessés du poumon faite par la Section Lilloise de la Fédération des Blessés du Poumon.

Cette question a déjà été présentée à la 5ème Commission; mais comme la demande manquait de précision il y avait lieu d'attendre que ce groupement puisse nous donner des renseignements plus complets. La Fédération des Blessés du Poumon veut créer à Lille un Dispensaire dans lequel elle fera une organisation semblable à celle qui existe à Paris. Pour cela elle sollicite de la Ville un terrain de 1.500 m<sup>2</sup> environ; elle n'a pas voulu préciser d'emplacement laissant à la Ville le soin de le faire si l'Administration Municipale veut bien accorder satisfaction à la Fédération.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

.....

III - Travaux demandés par les Médecins-Inspecteurs des Ecoles

La 5ème Commission émet un avis favorable à l'exécution dans les Ecoles des travaux demandés.

IV - Demande de subvention par l'Association Amicale des Sourds-Muets pour l'envoi d'un délégué au Congrès qui se tiendra à Liège les 15, 16 et 17 Août 1930.

La 5ème Commission donne un avis favorable et propose l'application du barème pour l'envoi d'un délégué, ce qui constitue une subvention de 165 Frs.

V - Association pour secourir les Pauvres Honteux - Reconnaissance d'utilité publique.

Le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique ayant été retourné à la Mairie pour que cette Association libelle ses statuts conformément aux Statuts-types présentés par le Conseil d'Etat, nous vous le présentons avec les modifications faites par cette Société conformément aux indications données.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

VI - Réclamation de M. Hennebert, facteur aux Halles Centrales.

M. Hennebert signale qu'il a fait porter à domicile à une marchande de quatre saisons des paniers de cerises; cette dernière les a refusés; pourtant à leur rentrée à la criée il les a fait vérifier par le service sanitaire. Ces fruits ont été reconnus en bon état de conservation. M. Hennebert voudrait qu'il y ait des sanctions administratives. On ne voit pas bien quelles sanctions l'Administration pourrait prendre contre cette marchande.

Le fait signalé ci-dessus constitue un litige commercial qui doit être réglé par la juridiction compétente.

La 5ème Commission partage cet avis et propose de répondre dans ce sens à M. Hennebert.

VII - Location d'un terrain, rue d'Haubourdin, par les Hospices à l'Office départemental des Habitations à bon marché.

Les hospices proposent de louer à l'Office départemental des Habitations à bon marché pour une période de 40 ans, un terrain où se trouve la Cité Hillier, rue d'Haubourdin.

Les baux à longue durée étant interdits la 5ème Commission donne un avis défavorable. Elle estime que l'Office départemental devrait acheter le terrain pour lui permettre de construire des maisons salubres ayant une vie économique d'une centaine d'années.

VIII - Questions diverses

I. Communication de la décision prise par l'Administration Municipale pour la visite des maisons de cure.

La 5ème Commission invite M. le Dr. Ducamp à demander à M. le Secrétaire Général la voiture municipale pour procéder le jeudi 17 Juillet à la visite du préventorium de St-Jans Cappel, de celui de Wormhoudt, du Sanatorium de Zuydecoote : départ à 7 heures.

2°.- Réponse aux demandes adressées par les Conseillers Municipaux au Service d'Hygiène.

M. Martin a signalé au Bureau d'Hygiène deux demandes d'enquête de salubrité pour des immeubles situés dans le quartier de Moulins. Il voudrait connaître les résultats de l'action du service. M. Ducamp lui rend compte que pour le 1er immeuble les travaux sont terminés, pour le 2ème immeuble la procédure de l'art. 12 de la loi du 15 Février 1902 est en cours.

M. Martin serait désireux d'avoir une réponse écrite sur l'intervention faite par le Bureau d'Hygiène.

M. Ducamp informe la Commission que toutes les fois qu'un Conseiller Municipal signale au Service d'Hygiène des causes d'insalubrité, une réponse écrite lui est toujours faite pour l'avertir qu'un Inspecteur va se rendre sur les lieux. D'ailleurs on procède de même vis-à-vis des secrétaires des trois Syndicats de Locataires. Mais pour éviter les conflits aigus entre propriétaires et locataires, le Bureau d'Hygiène est tenu au secret professionnel, il ne peut livrer par écrit les détails des travaux, ni les renseignements du dossier. Cependant toutes les fois que le Conseiller Municipal vient au Service on lui donne verbalement toutes les indications pour le renseigner utilement.

Après intervention de M. le Dr Arquembourg la 5ème Commission estime que cette façon de faire donne satisfaction.

3°.- Marchés couverts. Relèvement des tarifs.

Au Conseil d'Administration M. Saint-Venant signalait que M. Leroy, Conseiller Municipal estimait que l'augmentation proposée pour le relèvement des tarifs était trop élevée.

Après nouvel examen de la question la 5ème Commission à l'unanimité moins une voix, propose que la nouvelle augmentation soit seulement la moitié de celle qui avait été présentée au Conseil d'Administration du 20 Mai dernier. (Voir le tableau ci-contre).

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 19 heures 45

Le Secrétaire:

Dr DUCAMP.

L'Administration Lille, le 23 Septembre 1930  
Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
complémentaire.....  
3ème COMMISSION

Conseil d'Administration  
Réunion du 29 SEPTEMBRE 1930  
M. PLANQUE

ad.3.d.

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 23 Septembre 1930  
sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. DEHOVE, Conseiller municipal.  
MARTIN, d°  
VAUTRIN, d°

Excusés : M.M. BRODEL, d°  
DHILLY, d°  
ENGELRANS, d°  
ROUSSEAU, d°

Absent : M. DOIMPSIN, d°

Assistait également à la réunion, M. GILQUIN, Directeur des Finances  
ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I65.- Indemnités de dommages de guerre.

Admission en recette des sommes de 329.801 F.34 et 367.455 F.12.

I66.- Conseil des Prud'hommes. Part contributive de la Ville en 1919.

Avis favorable est donné à l'ouverture d'un crédit spécial de  
23.702 F.28 pour régler les contingents arriérés des années de guerre.

I67.- Participation de l'Etat dans les frais d'acquisition d'un cinématographe destiné aux écoles publiques.

Admission en recette et en dépense d'une somme de I.I50 F. qui  
sera remboursée à l'Association des Amis de l'Ecole laïque de Lille.

I68.- Ecole Turgot. Travaux d'agrandissement. Règlement.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de I.287 F.54 à régler  
pour solde à M.M. Lecomte, entrepreneurs.

I69.- Salle de fêtes et d'éducation physique de Fives.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de I.I57 F.08 destiné au  
règlement pour solde du montant des travaux d'installation du chauffage central.

I70.- Hospices de Lille. Compte d'administration pour 1929.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Pour satisfaire au voeu exprimé par la 3ème Commission, l'Administration des hospices sera invitée à faire connaître les raisons qui ont motivé l'ouverture de crédits supplémentaires très importants par rapport aux crédits inscrits au budget primitif pour les articles ci-après :

....



Art.	Crédits inscrits au Budget primitif	Autorisations spéciales	Proportion d'augmentation par rapport aux crédits ouverts au Budget primitif	
4I	Boucherie centrale I.078.400 F.	I85.753,78	I7 %	
43	Pharmacie centrale 470.800 "	I23.224,16	26 %	
47	Magasin central 2.126.200 "	447.916,15	21 %	
62	Chauffage (Charité) 213.900 "	I38.292,73	64 %	
84	Chauffage (St-Sauveur) I32.500 "	45.532,71	34 %	
I06	Chauffage (H.Général) I09.500 "	62.570,43	56 %	
I28	Chauffage (Incurables) 200 "	I10.808,78		

Elle en déduit que les dépenses de ces différents postes ont été exagérées ou que l'importance des crédits inscrits au budget primitif a été insuffisamment prévue.

I71 - Octroi. Traitement du préposé en chef.

Rapport adopté.

I72 - Taxe municipale sur les spectacles. Nouveau tarif.

Le rapport fixant le tarif à 50 % de celui de la taxe d'Etat est adopté.

I73 - Syndicat des pêcheurs à la ligne. Subvention de 12.500 F. Règlement.

La 3ème Commission propose d'allouer au Syndicat des pêcheurs à la ligne la somme de 10.000 Frs à prélever sur les 12.500 Frs inscrits au Budget supplémentaire.

I74 - Règlement de l'exercice 1930 - Crédits supplémentaires.

La 3ème Commission propose l'ouverture des crédits supplémentaires inscrits au rapport pour une somme totale de 606.000 F.

I75 - Pensions de retraites.

La 3ème Commission donne un avis favorable à l'attribution de pensions de retraite aux employés auxiliaires ci-après :

M. Edouard BERNARD Pension : 579 F,16 } Point de départ :  
M. Albert FOUAN Pension : 679 F,16 ) Ier Août 1930

I76 - Demande de secours.

La 3ème Commission propose en faveur de Mme Coussemant, veuve d'un préposé d'octroi, un secours une fois donné de 800 F.

I77 - Liquidations de pensions.

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux:

- a) Vve Maurice DARCQ. Pension de 4.688 F,68 à partir du 14 Août 1930
- b) Vve Edmond BERQUES. Pension de 3.769 F,76 à partir du 28 Août 1930

- c) Vve Gaston DELDAL.- Pension de 918 F.52 à partir du II Janvier 1930
- d) M. Edmond GOUDIN.- Pension de 6.653 F.54 à partir du Ier Janvier 1931. Gratification de départ: 7.000 F.
- e) M. Henri OLIVIER.- Pension de 3.849 F.20 Supp. de pension: 2.150 F.80 à partir du Ier Août 1930  
Gratification de départ: 3.000 F.

Octroi:

- f) M. Jules PORCHET.- Pension de 7.947 F.93 à partir du Ier Novembre 1930. Gratification de départ: 7.000 F.
- g) M. Victor DEGOBERT.- Pension de 7.030 F.56 à partir du Ier Novembre 1930. Gratification de départ: 7.000 F.

Police:

- h) M. Remi LEPRÉTRE.- Pension de 3.728 F. à partir du Ier Août 1930  
Gratification de départ: 3.000 F.

I78.-M. QUEVA, ex-gardien de la paix. Demande de remboursement des sommes versées à la Caisse des Retraites.

Avis défavorable donné par la 3ème Commission.

La séance est levée à 21 heures 30.

Lille, le 25 Septembre 1930

Le Secrétaire:

E. GILQUIN.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des documents qui arriveront par être pris pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....<sup>é</sup> Don

3ème COMMISSION

Conseil d'Administration  
Réunion du 17 OCT 1930  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 14 Octobre 1930 sous la présidence de M. VILLENS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. DEHQVE, Conseiller Municipal  
DHILLY, d°  
MARTIN, d°  
ROUSSEAU, d°  
VAUTRIN, d°

Excusés : M.M. BRODEL, d°  
INGELRANS d°

Absent : M. DOLPSIN, d°



Assistait également à la réunion, M. GILQUIN, Directeur des Finances ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I79.- Bâtiments communaux. Suppression des robinets libres. Installation de compteurs.

La question est renvoyée à l'examen de la Sous-Commission du Budget.

I80.- Monument des Dix-huit Ponts. Décompte définitif. Crédit supplémentaire Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 6.994 F.86.

I81.- Taxe sur les domestiques. Recouvrement par les agents de l'Etat. Le rapport concluant à l'incorporation de la taxe sur les domestiques à partir de 1931, dans les rôles des contributions directes dont le recouvrement est confié aux percepteurs, est adopté.

I82.- Compagnie Immobilière. Paiement de la garantie d'intérêts jusqu'en 1917.-

Avis favorable est donné à la réclamation de la Compagnie Immobilière et, à cet effet, un crédit de 42.951 F.20 sera demandé au Conseil municipal.

I83.- Chemins vicinaux. Budget pour 1931.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

I84.- Office public municipal d'habitations à bon marché. Comptes administratif et de gestion pour 1929. Budget supplémentaire pour 1930.- La 3ème Commission propose l'approbation de ces documents par le Conseil municipal.

I85.- Cotes irrécouvrables.

La 3ème Commission propose l'admission en non valeur de produits irrécouvrables pour une somme de 19.501 F.28.

I86.- Bureau de bienfaisance : a) Legs V<sup>e</sup> Minet-Billieu  
b) Legs Delefosse.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

I87.- Hospices de Lille. Budget supplémentaire pour 1930.

Pour les raisons exposées dans un rapport sur le compte d'administration des Hospices pour l'exercice 1929, la 3ème Commission estime

que le budget supplémentaire pour l'exercice 1930 doit être arrêté aux chiffres suivants :

Recettes : Frs : 7.103.600,81  
Dépenses : Frs : 7.027.510,32

Excédent de Recettes : 76.090,49

I88 - Tarif de l'Octroi. Renouvellement.

Les conclusions du rapport de M. le Directeur de l'Octroi sont adoptées, M. Dehove, Conseiller municipal exprime le voeu qu'autant que possible il ne soit pas fait de concours pour la nomination de nouveaux préposés. Il serait paradoxal de recruter de nouveaux employés alors que l'Administration Municipale a décidé antérieurement le principe de la suppression des taxes de l'Octroi.

I89 - Nouvel Hôtel de Ville. Bâtiment administratif. 3ème Lot - Chauffage central et ventilation.

La 3ème Commission prend acte du rapport de la 2<sup>e</sup> Commission. Elle estime que ce rapport devrait indiquer de façon précise les raisons ayant motivé les dépassements des dépenses prévues d'après les devis.

I90 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Octroi : a) Gustave DE BACKER. Pension de 8.114 F.56 à partir du 1er Janvier 1931. Gratification de départ : 7.000 F.

Police : b) Jules PECQUEUR. Pension de 7.446 F.12 à partir du 1er Décembre 1930. Gratification de départ : 6.500 F.

I91 - MATERIAUX ET MÉTIERS scolaires aux enfants des écoles. Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 18.000 F. en raison d'un plus grand nombre d'élèves constaté à la rentrée d'Octobre.

I92 - Ecoles Léon Trulin et Albert Samain. 1er et 5<sup>e</sup> Lots, Dépenses supplémentaires.

L'attention de la 3ème Commission a été appelée sur des travaux supplémentaires commandés au cours de la construction, tels que le prolongement de la galerie du sous-sol, l'aménagement d'une cabine de cinéma, etc... Elle estime que ces travaux auraient dû et auraient pu être prévus au devis primitif. La 3ème Commission voudrait être renseignée sur les points suivants :

- 1<sup>o</sup> - Sur les travaux de terrassement et de transport des déblais pour le nivellement général;
- 2<sup>o</sup> - Sur les dates de la préparation des devis, de l'adjudication et du commencement des travaux.

I93 - Projet de clinique dentaire scolaire

La 3ème Commission estime que la proposition ne paraît pas avoir été étudiée. Elle donne un avis défavorable sur le projet quant à sa présentation, le rapport ne comportant aucune indication chiffrée relativement aux frais de fonctionnement ni la part des facultés ou de l'Etat dans les dépenses de premier établissement.

La Séance est levée à 22 heures.

Lille, le 15 Octobre 1930  
Le Secrétaire :  
E. GILQUIN.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la  
Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
**3ème Commission** *complémentaire..... à Don* **Conseil d'Administration**  
**Réunion du 1 DEC 1930**

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 4 Novembre 1930  
sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : MM. Dehove, Conseiller municipal  
Dhilly d°  
Rousseau d°

Excusés : MM. Ingelrans d°  
Martin d°  
Vautrin d°

Absents : MM. Brodel d°  
Dompsin d°

Assistaient également à la réunion M. GILQUIN, Directeur des Finances ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I94 - Bataillon des sapeurs-pompiers. Achat de tuyaux d'incendie. Marché.

Rapport adopté. La Commission désire connaître le relevé annuel des achats de tuyaux faits depuis 1919 ainsi que le stock détaillé existant actuellement. Ces renseignements ont été demandés à M. le Commandant des sapeurs-pompiers.

I95 - Bureau de bienfaisance. Donation Blanquart. Avis.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

I96 - Fêtes et cérémonies publiques. Insuffisance de crédit.

Voici le relevé des crédits votés pour le service des "Fêtes" depuis 1920 :

Années	Crédits inscrits au Budget ordinaire	Crédits supplémentaires	TOTAL
1920	200.000	84.464,60	284.464,60
1921	300.000	25.000. "	325.000."
1922	300.000	64.946,62	364.946,62
1923	300.000		300.000."
1924	300.000	56.229,53	356.229,53
1925	350.000	32.416,74	382.416,74
1926	350.000	84.137,21	434.137,21
1927	350.000	69.291,05	419.291,05
1928	350.000	235.000. "	585.000."
1929	400.000	100.000. "	500.000."
1930	450.000	50.000. "	500.000."
			.....



106/98

Une fois de plus la 3ème Commission fait observer qu'elle se trouve encore cette année devant un fait accompli, Le Service compétent n'ayant pas suivi les règles relatives au contrôle des dépenses engagées ce qui l'a entraîné au delà du crédit, de caractère limitatif cependant, inscrit au budget primitif.

Les augmentations régulières de dépenses de cette nature ne vont pas sans causer des inquiétudes en raison du moment où nous sommes : c'est-à-dire à la veille de la réalisation d'un emprunt qui nécessitera l'inscription au budget d'une annuité d'amortissement très importante.

Pour ces raisons, la Commission émet le voeu que l'Administration Municipale veuille bien envisager d'une part l'abandon de cette formule des crédits supplémentaires et par ailleurs la suppression de toute dépense se rattachant au Service des Fêtes qui n'aurait pas un caractère de nécessité rigoureusement justifiée.

I97 - Demande de secours. Mme Veuve DUBUS, concierge au Cimetière de l'Est

La 3ème Commission propose d'accorder à Mme Veuve DUBUS, un secours une fois donné de 300 francs.

I98 - Vente de vieux matériaux. Admission en recette.

Rapport adopté.

I99 - Eglise St-Louis. Réparation de la toiture. Participation du culte.

Rapport adopté.

La séance est levée à 21 heures 15.'

Lille, le 5 Novembre 1930

LE SECRÉTAIRE

E. GILQUIN

Vu par Monsieur  
l'Adjoint aux Finances

WILLEMS.

1D6/11  
13/11/30

5ème COMMISSION

Réunion du 13 Novembre 1930.



Les membres de la 5ème Commission se sont réunis à la Mairie le 13 Novembre 1930 à 17 heures 30 sous la présidence de M. le Dr Arquembourg, Adjoint.

Etaient présents : M.M. le Dr Arquembourg, Adjoint, Leroy, Conseiller Municipal,

S'étaient excusés : M.M. Masson, Adjoint, Saint-Venant, Adjoint, Bauche, Conseiller Municipal Brodel, d° Lahaye, d° Martin, d° Peeters, d°

M. Lahaye nous a signalé que le procès-verbal de la réunion du 30-10-30 le porte absent; or, il se trouvait présent à cette réunion. Cette erreur étant réparée le procès-verbal de la réunion du 30 Octobre est adopté.

I.- Bureau de Bienfaisance - Donation Blanquart.

Par acte notarié, M. Edmond Ernest Blanquart demeurant à Asnières, 2 rue Franklin, fait donation au Bureau de Bienfaisance de la somme de 50.000 francs pour des œuvres de secours et de bienfaisance sous la condition d'assurer à perpétuité l'entretien, les réparations et l'ornementation de la tombe de la famille Blanquart Ponthieu au Cimetière de l'Est.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a, par délibération du 11 Octobre 1930, accepté cette donation.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

II.- Achat d'une nouvelle voiture d'ambulance.

Vu l'urgence signalée par M. Ducamp, la 5ème Commission émet un avis favorable et demande à l'Administration Municipale d'examiner cette question rapidement.

III.- Fourniture de formol - Marché de gré à gré.

Six fournisseurs ont été consultés. Nous avons eu la réponse de cinq d'entre eux.

La maison Collas, II, rue Gay Lussac à La Madeline, a présenté le prix le plus bas 6 frs le kilo de formol à 40% d'aldehyde formique, franco en notre station.

La 5ème Commission est d'accord de passer marché avec la maison Collas.

IV.- Questions diverses.

I°- Hospices de Lille - Construction d'un immeuble de rapport, 47, rue de Béthune.

La 5ème Commission émet un avis favorable.

2°- Annulation de l'inscription hypothécaire sur une parcelle de terrain sise à Marcq, au profit de la Société Immobilière du Croisé Laroche, à la demande des Hospices de Lille.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

.....

3°- Installation à la Crèche Barrois des rayons ultra-violets et d'une goutte de lait.

M. Saint Venant, Adjoint, ayant demandé au Service des Bâtiments si le nouveau crédit affecté à l'aménagement des crèches comportait l'installation des rayons ultra-violets et d'une goutte de lait à la Crèche Barrois, il lui fut répondu que ce crédit était insuffisant pour effectuer ces installations. Comme l'Administration Municipale a signalé à plusieurs reprises, dans les conférences, dans la presse que celles-ci allaient fonctionner dans nos crèches municipales, nous insistons pour qu'un crédit de 70.000 francs soit accordé pour que les appareillages ci-dessus indiqués soient réalisés.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

4°- M. Leroy demande qu'un agent de police, toujours le même, soit préposé à la police du Marché Saint-Nicolas. Cet agent ne passerait que quelques heures par jour dans le marché, il pourrait très bien faire la surveillance du quartier ou de la circulation dans les rues Neuve, St-Nicolas, de Paris, du Sec Arembault. Il aurait la charge de la fermeture du Marché le soir à l'heure exacte de fermeture afin de réduire les frais d'éclairage.

La 5ème Commission donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H. 20.

Le Secrétaire,

D<sup>r</sup> DUCAMP.

Reunion du 25 Novembre 1930

A. A

3<sup>ème</sup> Commission

3<sup>ème</sup> COMMISSION

La 3<sup>ème</sup> Commission s'est réunie à la Mairie le 25 Novembre 1930,  
sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Présents : MM. Dehove, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Dompsin, d°  
Martin, d°  
Vautrin, d°

Excusés : M.M. Ingelrans, d°  
Rousseau, d°

Absent : M. Brodel, d°



1D6/18

Assistait également à la réunion, M. Lucat, chef de bureau à la  
3<sup>ème</sup> Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

-----  
La séance est ouverte à 20 heures .

200.- VILLE DE LILLE.- Budget primitif de 1931.-

M. le Président expose le résultat du budget ordinaire tel  
qu'il ressort des travaux de la Sous-Commission du Budget :

RECETTES ..... F. 61.719.899."  
DEPENSES ..... F. 61.717.787."

Excédent de recettes : ..... F. 2.112."

Les recettes ordinaires totales sont en augmentation de  
4.051.664 f. sur 1930, l'imposition de 306 centimes figurant au  
dernier budget pour couvrir l'insuffisance de ressources ordinai-  
res ayant été portée à 337 centimes, soit 31 centimes nouveaux à  
raison de

76.570 F. environ : ..... F. 2.373.600."  
et la valeur du centime étant passée de 72.149 F.  
à 76.570 F. soit en plus 4.421 X 306 : ..... F. 1.352.800."  
d'autre part, les ressources proprement dites,  
sont escomptées pour ..... 35.915.899."  
contre celles de 1930 arrêtées à 35.590.635. F. 325.264."

-----  
F. 4.051.664."

-----  
Les dépenses ....

Les dépenses ordinaires inscrites au budget de 1930 pour .....	F. 57.654.571.""
passent à .....	F. 61.717.787.""
soit une augmentation de .....	F. 4.063.216.""
	=====

La Commission examine ensuite les différents articles du budget et formule les observations suivantes :

A. Recettes .-

Art. 25. ( Taxe municipale sur les spectacles.-

La 3<sup>e</sup> Commission ratifie, à la majorité, la proposition de la Sous-Commission du Budget favorable à la suppression définitive de la taxe municipale sur les spectacles dont le produit était évalué au budget de 1930 à pour 500.000 fr.

Elle appuie sa décision sur le fait que le Parlement va être amené, dans un avenir très prochain, à supprimer la taxe d'Etat dont la taxe de Ville est corrélative et qu'il conviendrait mieux de ne pas se trouver devant le fait accompli en perdant le bénéfice total d'une ressource attendue si aucune compensation ne devait être donnée par une disposition législative .

Bien que M. le Président ait fait remarquer que la suppression de la taxe d'Etat restait problématique, il est apparu à quelques membres de la Commission que la Ville, par son geste devancier, pourrait re-tirer, outre un bénéfice moral appréciable, une possibilité d'amener les entrepreneurs de spectacles à s'intéresser à diverses œuvres municipales .

Art. 60.- Ecole Baggio - Remboursement du prix des repas servis à la cantine.-

La 3<sup>e</sup> Commission approuve la démarche faite par la Sous-Commission du Budget près du service intéressé, tendant à faire étudier un relèvement du prix des repas servis à la cantine de l'école de manière à combler dans une plus forte proportion, le déficit constaté. Le repas est actuellement tarifié 2FR50, chiffre sensiblement inférieur au prix de revient et les bénéficiaires sont précisément, en majeure partie, des élèves étrangers à la Ville. La Commission intéressée a été invitée à réviser les tarifs de la cantine de façon à assurer un produit au moins égal à la recette portée au budget de 1931 qui a été majorée de 5.000 F. dans ce but .

Art. 77 (de 1930) .- Assistance aux vieillards. Majoration complémentaire - Subvention du Département:-

Article supprimé en application de l'article 171 de la loi du 16 Avril 1930 qui modifie ce régime d'assistance .

Art. 80.- Remboursement par divers de frais médicaux et pharmaceutiques.-

En raison du fonctionnement de la loi des assurances sociales qui donne à la plupart des malades secourus le droit aux prestations, la Commission estime que les cas d'indigence ou d'insolvabilité vont disparaître et permettre à la Ville la récupération presque totale des honoraires payés aux docteurs requis de même que les frais pharmaceutiques. Elle porte en conséquence la prévision de recette de 1.000 à 10.000 Frs.

Art. 84.- Crèches municipales.-

La 3ème Commission estimant tout à fait insuffisante la rétribution journalière de 0f25 per <sup>que</sup> pour le service de garde, émet le voeu que soit examinée, par le service compétent, la révision de ce tarif en signalant qu'un ménage de travailleurs peut, dans sa condition actuelle, consentir un sacrifice pécuniaire plus important pour la garde et la nourriture d'un enfant pendant une journée. Dans le cas de manque de ressources chez les parents, elle préconise la gratuité de la garde sur certificat délivré par le service d'assistance.

La Commission souligne enfin que la création, la remise en état et le fonctionnement amélioré des crèches constituent pour la Ville une charge très lourde parmi ses œuvres sociales et qu'il conviendrait de considérer ces faits pour justifier le relèvement du tarif qu'elle estime pouvoir être porté à 1 fr. par jour.

La prévision de recette n'est toutefois pas modifiée, jusqu'à décision à intervenir.

Art. 87.- (de 1930) - Participation de l'Etat dans les dépenses du Service des Retraites Ouvrières.-

Article supprimé en raison de l'abrogation de la loi sur les Retraites Ouvrières.

Art. 88.- Remboursement par les Compagnies du gaz et d'électricité, les entrepreneurs des eaux et les particuliers, des frais de pavage, de canalisation, de remplacements d'arbres et frais y afférents.-

La Commission modifie le caractère de cette recette, couverte précédemment "pour ordre", par suite de la suppression du crédit correspondant qui sera englobé dans celui destiné aux travaux de pavage.

Art. 105 (de 1930).- Produit de la vente des catalogues des musées, des archives et de la bibliothèque.-

Article supprimé, aucune recette n'ayant été constatée depuis 1914.

Compte tenu des diverses modifications apportées par elle, la Commission des Finances arrête l'état des recettes ordinaires pour 1931 à ..... Frs 35.924.899. "

et fixe provisoirement à 337, le nombre de centimes à inscrire au Budget ordinaire soit ..... " 25.804.000. "

TOTAL : .... " 61.728.899. "

La séance est levée à 22 heures 15'.

Réunion du 27 Novembre 1930

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président  
 Dehove, Conseiller Municipal,  
 Dhilly, d°  
 Martin, d°  
 Vautrin, d°

Excusés : M.M. Brodel, d°  
 Ingelrans, d°  
 Rousseau, d°

Absent : M. Dompasin, d°

Assistait également à la réunion M. Lucat, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

200.- Ville de Lille - Budget primitif de 1931 - Dépenses.-

M. le Président donne lecture des articles de dépenses ordinaires et des propositions faites par la Sous-Commission du Budget.

Les dépenses ordinaires se présentent, comme il est relaté dans le précédent procès-verbal, arrêtées à la somme de Frs 61.717.787.

Art 10 (de 1930) - Employés municipaux démissionnaires ou destitués - Achat de timbres pour versement à la réserve mathématique.-

La 3ème Commission décide la suppression de cet article, la loi sur les Retraites Ouvrières étant abrogée.

Art. 25.- Contingent pour frais d'impressions à la charge des communes.-

La 3ème Commission propose l'ouverture d'un crédit nouveau spécial à cette dépense et constate que la Ville est, en la matière, tenue à une charge qui ne devrait en aucune manière lui incomber, d'autant qu'elle supporte déjà de fortes dépenses pour le fonctionnement des organismes d'Etat.

Art. 34.- Frais de perception de la taxe municipale sur les spectacles.-

Par suite de la suppression de la recette prévue pour taxe municipale sur les spectacles, cet article de dépense n'a plus de raison de subsister.

Article 43.- Chauffage des bâtiments communaux et entretien des calorifères pour chauffage central.

La Commission émet le voeu - porté à la connaissance de M. l'Adjoint au Service - que des mesures rigoureuses de contrôle soient instituées sur les livraisons de combustible. Elle ramène, à titre indicatif, à 1.200.000 f, le montant des crédits qui s'étaient élevés en 1930 à 1.260.000 f.

Art. 45 et 46 - Entretien des propriétés communales.

Afin de marquer d'une manière mieux appropriée les différents genres de travaux exécutés dans les bâtiments appartenant à la Ville la 3ème Commission propose la rédaction ci-après pour ces deux articles:

Art.45 - Travaux d'entretien des propriétés communales.

Art.46 - Régie d'entretien des bâtiments communaux. Salaires d'ouvriers (Article nouveau : 132.000 f)

Elle fixe à 2.000.000 de frs le montant du crédit N°45 au lieu de 2.250.000 f demandés par le Service en insistant sur le fait que les travaux neufs doivent être totalement exclus du crédit destiné à l'entretien et faire l'objet de crédits spéciaux à demander au Conseil municipal, sur des programmes préalablement fixés; ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

Article 47.- Entretien de l'Hôtel-de-Ville. Salaires des femmes de service.

La 3ème Commission estimant devoir séparer les dépenses d'entretien de propriété de l'Hôtel-de-Ville de celles représentant les salaires des ouvriers de section employés plus spécialement à des travaux divers dans d'autres bâtiments, propose, en conséquence de la création de l'article précédent, de ramener de 300.000 à 170.000 f le montant de l'article 47.

Art.52 - Mobilier des bâtiments communaux.- Réparations, entretien, achat de menu mobilier.

Dans le même esprit que sa remarque faite à propos des travaux neufs à effectuer dans les propriétés communales, la Commission serait désireuse que les acquisitions de mobilier neuf fassent l'objet de devis spéciaux basés sur des besoins déterminés. Un crédit de 50.000 f est inscrit à cet effet au Budget extraordinaire.

Art.58 - Eclairage de la voie publique

Tenant compte des besoins exposés par le Service, marquant sur le budget précédent une augmentation de 171.000 f, la 3ème Commission désireuse de satisfaire dans une mesure appréciable, mais aussi raisonnable et compatible avec les charges croissantes du Budget ordinaire, aux demandes formulées par M. l'Adjoint chargé de l'éclairage public, fixe à 1.400.000 f le crédit N°58, en augmentation de 58.000 f sur les crédits alloués en 1930.

Art.59.- Eclairage des bâtiments communaux.

Pour des motifs identiques, la Commission porte de 520.000 à 550.000 f le montant de ce crédit, ramenant ainsi de 50.000 à 30.000 f le relèvement demandé par le Service.

Art. 71.- (de 1930) - Travaux de pavage, de canalisation et de remplacement d'arbres exécutés par la Ville pour le compte des compagnies du gaz et d'électricité, des entrepreneurs des eaux et des particuliers (crédit d'ordre).

Des travaux étant effectués en régie par les ouvriers de la Ville, dont les salaires se trouvent ainsi disséminés, il est apparu à la Commission que cet article pouvait être supprimé et le montant de la dépense être rattaché au crédit destiné au Pavage. Cette mesure aura pour conséquence de supprimer le caractère d'"ordre" à la prévision de recette N° 88.

#### Art. 84.- Bains Municipaux.

La 3ème Commission constatant l'augmentation sensible et continue des dépenses de ce service, demande que soit mise à l'étude une nouvelle réglementation du fonctionnement des établissements de bains. Elle préconise la fermeture des bains de quartiers les jours creux et le maintien en permanence, comme établissement de garde, du plus central: les Bains lillois; ceci supposant évidemment l'emploi, pour partie, d'un personnel auxiliaire. Dans le but de voir amorcer cette réforme qui lui paraît urgente, la Commission ramène le crédit de 795.000 f demandé par le Service à 750.000 f, en augmentation de 50.000 f sur le budget de 1930.

Art. 97 - Protection de la maternité. Assistance aux femmes en état de grossesse et se trouvant sans abri. Hospitalisation en maison maternelle.

Recherchant le point d'incidence que paraissaient présenter certaines dépenses d'assistance du budget de la Ville, avec les prestations prévues par la loi des Assurances sociales, la 3ème Commission adopte les nouvelles propositions de M. l'Adjoint Saint-Venant tendant à ramener les crédits afférents aux articles 95 à 97, respectivement à :

I75.000 au lieu de 210.000 F  
 25.000 - - - 40.000 "  
 20.000 - - - 40.000 "

La séance est levée à 22 heures 30.

Réunion du 2 Décembre 1930

Présents: M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DEHOVE, Conseiller municipal,  
MARTIN, d°  
VAUTRIN, d°

Excusés: M. BRODEL, d°  
DHILLY, d°  
INGELRANS, d°  
ROUSSEAU, d°

Absent: M. DOMPSIN, d°

Assistait également à la réunion, M. LUCAT, chef de bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

200.- VILLE DE LILLE.- Budget primitif de 1931- Dépenses ( suite )

M. le Président reprend, à l'article 103, la lecture des propositions faites par la Sous-Commission du Budget.

Art. 104.- Assistance médicale. Tuberculeux. Traitement en établissements de cure.

Art. 105.- Assistance médicale. Hospitalisation.

Pour les raisons exposées dans le précédent procès-verbal, aux articles 95 et suivants, relatives à la répercussion des prestations prévues par les Assurances sociales, sur nos dépenses d'assistance, la Commission décide de ramener le montant de ces deux crédits, respectivement :

de 1.400.000 à 900.000 Frs  
de 100.000 à 70.000 Frs

Art. 107.- Crèches municipales- Frais de fonctionnement.

La 3ème Commission, confirmant une remarque de la Sous-Commission du Budget sur le coût du fonctionnement des crèches municipales, estime abusives les dépenses prévues, tant en personnel qu'en frais de nourriture et fournitures. S'en tenant aux renseignements fournis par le Service même, elle constate qu'à la crèche Déliot, pour une moyenne journalière de 17 enfants, les dépenses de 1928 se sont élevées à 63.661 Frs, soit 3.744 Frs par enfant et pour environ 300 jours de garde, une moyenne de 12 F 50 par jour. Dans ses prévisions pour 1931, le service tablant sur un effectif de 35 enfants et 101.702 F de dépenses, les moyennes donneront 2.905 Frs 77 par enfant et 9 Frs 68 par jour ( le traitement de Mme Delaval restant en dehors de ces évaluations ) .

Devant une telle situation, la 3ème Commission n'hésite pas à ramener le crédit de 325.000 Frs demandé par le Service, à 285.000 Frs en émettant le voeu que des mesures très rigoureuses de contrôle soient prescrites et qu'en ce qui concerne le personnel, une répartition judicieuse entre les deux crèches soit envisagée par le déplacement vers la crèche Barrois des gardinnes en surnombre exerçant à la crèche Déliot.

Art. II4.- Aliénés- Part contributive de la Ville dans la dépense des aliénés traités dans les asiles départementaux.

Sur une première évaluation, la Sous-Commission du Budget avait porté le montant de ce crédit à 600.000 Frs en augmentation de 150.000 Frs sur 1930, mais la 3<sup>e</sup> Commission estimant que les prestations des Assurances sociales pourront entrer pour une part importante, bien qu'encore imprécises, dans les frais de traitement des aliénés, décide de fixer le montant de ce crédit à 550000 Frs.

Art. I37.- Théâtres, Décors, accessoires, salaires des machinistes pendant l'inter-saison.

La 3<sup>e</sup> Commission désireuse de voir limiter à 75.000 Frs la construction de décors et envisageant la suppression de l'indemnité de 18.000 Frs servie au conservateur, réduit le crédit d'une somme de 35.000 Frs sur celle de 200.000 Frs demandée par le Service, ramenant ainsi la prévision de dépense à 165.000 Frs.

La Commission ayant terminé l'examen du budget ordinaire, arrêté aux chiffres ci-après, l'état de ses propositions:

RECETTES (comprenant une imposition de 326 centimes 50 pour insuffisance de ressources, soit 25.000.000 de F) F.60.924.899 "

DEPENSES ..... 60.918.387 "

Excédent de recettes ..... 6.612 "

et remarque:

a) que les dépenses sont en progression sur 1930 de F.3.263.000 "

b) que les produits budgétaires ou ressources proprement dites ne fournissent qu'une augmentation de

faisant ressortir une différence de ..... " 334.000 " qu'elle doit couvrir par 20 centimes 50 nouveaux (306 en 1930) et ce, indépendamment de la plus-value du centime égale à 4.421 Frs soit:

306 x 4.421 ..... 1.352.000 F environ  
20.5 x 75.570 ..... 1.570.000 F environ

326.50 ..... 2.922.000 F

Excédent de recette .....  
en 1930: 13.664 F .....  
en 1931: 6.612 ..... 7.052 F  
..... 2.929.052 "

Elle s'ajourne au 9 Décembre prochain pour l'examen du budget extraordinaire.

La séance est levée à 22 heures

Lille le 3 Décembre 1930  
Le Secrétaire  
LUCAT

M. PLANQUE

III18	- 3ème Commission - P.V. de la réunion du 25 Novembre.	d°	d°	27	d°
III19					
III20		d°	d°	2	Décembre
III21		d°	d°	9	d°

L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Elle prend ensuite acte des travaux de la Commission quant à l'établissement du Budget Primitif pour l'exercice 1931, décidant, sur proposition de M.le Maire, que ce problème sera examiné au cours d'une réunion spéciale qu'elle tiendra vendredi 19, à vingt heures trente.

Après observations présentées par M.M. les adjoints Lévy et Willems quant à l'éclairage de la Ville, M.le Maire propose de ratisser la résolution prise par la 3è Commission portant à un franc par jour la rétribution à demander aux parents non nécessiteux qui confient leurs enfants aux Crèches Municipales, cette mesure ne devant avoir effet que du jour de l'ouverture officielle des Crèches restaurées et aménagées en conséquence.

Elle décide enfin que a) le Secrétaire Général fera procéder à une enquête auprès des Villes ayant un Corps de Sapeurs-Pompiers cassernés aux fins d'information quant au matériel dont ces Villes disposent b) des propositions lui seront ensuite faites en vue de l'achat éventuel d'une deuxième échelle automobile.

S.G. & 3è D.



3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 9 Décembre courant, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. DEHOVE, Conseiller municipal  
DHILLY d°  
MARTIN d°  
VAUTRIN d°

Excusés : M.M. INGELRANS, d°  
ROUSSEAU, d°

Absents : M.M. BRODEL, d°  
DOMPSIN, d°



Assistait également à la réunion, M. LUCAT, chef de bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.



La séance est ouverte à 20 heures.

200.- VILLE de LILLE - Budget primitif de 1931.

Recettes et Dépenses extraordinaires.

La Commission était saisie d'un projet de budget extraordinaire présenté comme suit :

Recettes .....	F. 5.075.350."
Imposition de 73 c.30.....	F. 5.612.600." F. 10.687.930
Dépenses .....	" 16.563.814
Excédent de dépenses .....	" 5.875.884
	=====

Le nombre de centimes inscrits dans ce projet est le reliquat disponible sur l'imposition totale de 444 centimes figurant au budget de 1930, après prélevement.

- a) de 326 c.50 pour équilibrer le budget ordinaire,
- b) de 44 c.20 pour le service des emprunts.

Grands travaux.

Le projet de budget extraordinaire comporte, entre autres dépenses, les crédits ci-après destinés aux grands travaux :

Prix et frais d'achat de terrains réunis à la voie publique pour cause d'alignement .....	frs 600.000."
Nouvelle Mairie. Construction .....	" 4.000.000."
Construction de l'école de plein air du faubourg de Douai .....	" 300.000."
Acquisition d'immeuble destinés à être démolis en vue de l'assainissement général de la Ville .....	" 2.000.000."
Reconstitution foncière de la Ville .....	" 300.000."
Captation de nouvelles eaux potables .....	" 500.000."
Collecteur Est entre la rue du Pont Neuf prolongée et le collecteur Ouest .....	" 680.000."
Groupe scolaire du faubourg de Béthune, Ecoles élémentaire et maternelle, Construction .....	" 580.000."
Plan d'aménagement et d'extension, Convention Dubuisson - Marché .....	" 120.000."
Classes démontables au faubourg des Postes .....	" 200.000."
Classes démontables au Lycée Faidherbe .....	" 500.000."

La 3ème Commission ratifie, dans son ensemble le montant des Recettes extraordinaires soit 10.687.930 frs.

Aux prévisions de dépenses, elle apporte les modifications suivantes après avoir ratifié une proposition de M. l'Adjoint aux Finances tendant à réserver dans le crédit destiné aux travaux de pavage (art.23), une somme de 30.000 frs en vue de permettre la réparation de certaines parties de trottoirs dans la Ville, sans qu'une rubrique spéciale apparaisse dans le budget de manière à n'éveiller aucune convoitise. Le crédit total prévu pour 1.260.000 frs portera en sous-crédit la mention : "Achat de matériaux, ciment, cendres, etc... 30.000 frs; la main d'œuvre sera exécutée en régie par les ouvriers de la Ville.

Art.24.- Nouvelle Mairie. Construction.

Afin de prévoir la totalité des sommes nécessaires au paiement des travaux actuellement adjugés, le crédit était inscrit pour 4.000.000 de francs, mais, faisant état du remplacement d'une indemnité de dommages de guerre figurant pour 489.229 frs à l'article suivant, la Commission ramène le chiffre du crédit à 3.500.000 francs.

Art.35.- Groupe scolaire du faubourg de Béthune. Ecoles élémentaire et maternelle, Construction.

La 3ème Commission, désirant établir une situation sincère dans l'élaboration de son budget, prévoit ici tous les travaux des écoles primaires dont les projets ont été agréés par l'Etat et pris comme base pour la fixation de sa subvention que les budgets antérieurs ont fait figurer en recettes. Elle porte, en conséquence, la prévision de dépense de 580.000 à 875.000 frs, cette dernière somme comportant la part de l'Etat se rapportant à l'Ecole Maternelle.

Crèche de Fives. Installation de rayons ultra-violets et d'une "Goutte de lait".

La Commission, saisie d'un rapport concluant à l'ouverture d'un crédit de 70.000 frs estime ne pouvoir donner un avis favorable à la

proposition: a) faute de ressources disponibles; b) estimant que les arguments donnés - tel le fait que la presse aurait annoncé cette création - ne sont pas péremptoires.

Art. 43 \* Dragage des ports Vauban et du Vault. -

Adoptant les conclusions du rapport qui lui est soumis, la 3ème Commission décide l'inscription d'un crédit de 100.000 f. au budget extraordinaire de 1931.

Salle de fêtes de Fives - Travaux de transformation.

La Commission, bien que non encore saisie du rapport qui devait faire suite à une demande verbale de M. le Directeur des Travaux Municipaux, en vue de l'ouverture d'un crédit de 70.000 f. au Budget extraordinaire de 1931, émet un avis défavorable à cette proposition motivant sa décision sur le fait que la construction de la Salle de fêtes de Fives a été une opération trop onéreuse pour la Ville. Voulant voir dans les travaux de transformation annoncés un manquement aux prévisions les plus élémentaires de la part de l'architecte, elle émet le voeu que des mesures soient prises, à l'avenir, en vue d'exiger des architectes, des projets bien établis et ne comportant qu'une part raisonnable et admissible d'imprévu dans leurs devis.

X

X X

Ces rectifications opérées, le budget extraordinaire de 1931 se présentait avec le résultat ci-après :

Recettes . . . . . 10.687.930."

Dépenses . . . . . 16.318.814."

Déficit . . . . . 5.630.884."

La Commission, consultée par M. l'Adjoint aux Finances, décide, pour trouver l'équilibre nécessaire, de proposer à l'Administration municipale la solution suivante :

Report du déficit ..... F. 5.630.884,"

a) Ici du 13 Août 1926.- Crédit supplémentaire de 2.650.000,"	
b) Report au budget supplémentaire de 1931 des portions de crédits ci-après :	
Hôtel de Ville. Construction ... F. 2.000.000,"	
Acquisition d'immeubles ..... F. 1.000.000,"	F. 5.650.000,"
Excédent de Recettes .. "	19.II6,"
Report de l'excédent du Budget ordinaire .....	" 6.612,"
Balance générale .....	" 25.728,"

X

X X

201 - Remboursement aux membres du Conseil municipal, de l'Administration ou autres délégués désignés par le Maire, des frais de déplacement et autres à l'occasion de leurs fonctions. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté par le vote d'un crédit additionnel de 5.000 F.

202 - Retraites des employés de la Compagnie des Tramways - Subvention communale. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté par le vote d'un crédit additionnel de 2.919 F. 94.

203 - Cimetières. Abatage d'arbres. Règlement de dépenses.

Rapport adopté. La 3ème Commission décide l'ouverture d'un crédit spécial de 26.550 F.

204 - Contremaîtres et maîtresses d'atelier des Ecoles pratiques . Rappel de traitement. Crédit.

La 3ème Commission, étant donné le caractère obligatoire de la dépense, décide l'ouverture d'un crédit spécial de 159.008 F. 32.

205 - Traitement non soumis à retenue. Application du nouveau coefficient.

Rapport adopté. Le supplément de traitement est fixé à 3.888 F. à partir du 1er Janvier 1931, il était précédemment de 3.636 F.

206.- Indemnités et traitements à la charge des communes. Vœux du Conseil municipal de Roanne. - Traitement des contremaîtres des Ecoles pratiques. Vœu du Conseil municipal d'Aire sur l'Adour.

La 3<sup>e</sup> Commission s'associe aux voeux qui lui sont présentés, lesquels se trouvent condensés dans le projet de délibération dont M. le Président lui donne lecture .

207.- Hospices de Lille. Annulation d'une inscription hypothécaire contre la Société Immobilière du Croisé Laroche. Avis .-

Avis favorable .

208.- Hospices de Lille. Acquisition de terrain boulevard Charles Delesalle. -

La 3<sup>e</sup> Commission donne avis favorable à l'achat de la dite parcelle en tant que son utilité semble démontrée, mais attire l'attention sur le prix demandé qui paraît être un peu élevé .

209.- Maisons provisoires rue Jeanne Hachette. Réparations. Demande de crédit.-

Rapport annulé sur dernier avis de la 2<sup>e</sup> Commission estimant qu'il convient mieux d'abandonner la question par la cessation de la perception des loyers, ce qui dispenserait la Ville de faire des réparations. La 3<sup>e</sup> Commission se range à cet avis .

210.- Retraités municipaux. Majoration pour charges de famille . Cas particuliers. Examen d'une revendication de l'Association des retraités.-

La 3<sup>e</sup> Commission estime, se référant à l'avis de M. le Doyen Duez, que la requête de l'Association des Retraités ne peut être prise en considération. Elle décide de s'en tenir strictement à la teneur de la délibération du Conseil municipal du 26 Juin 1930 qui reflète l'esprit de la loi appliquée aux fonctionnaires de l'Etat .

211.- Sapeurs-Pompiers - Acquisition d'une échelle automobile. Demande de crédit .

La 3<sup>e</sup> Commission, en raison du manque de disponibilités, donne un avis défavorable à la proposition d'achat d'une échelle automobile pour le Bataillon des sapeurs-pompiers .

212.- Théâtre . Crédit supplémentaire .-

Rapport adopté en fixant le crédit supplémentaire à 34.000 F somme nécessaire au règlement des dépenses engagées sur le crédit "Théâtres". La 3<sup>e</sup> Commission marque à cet effet que, compte tenu des crédits précédemment ouverts, le montant des dépenses en 1930 atteindra le chiffre de 2.334.000 F.

213.- Loi du 13 Août 1926. Taxe municipale sur les balcons. Constructions nouvelles. Demande d'exonération.-

La 3<sup>e</sup> Commission estime irreccovables les requêtes de M. M. Lemay et Pons en ce sens que la taxe sur les balcons n'est nullement assimilable à un impôt foncier, mais qu'elle constitue bien une redevance pour . . .

occupation du domaine public communal. Elle donne un avis nettement défavorable à la prise en considération des demandes en faveur d'une exonération que ne vise pas la loi du 13 Août 1926.

214.- Temple Israélite - Réparations - Participation du culte - Admission en recette.

Rapport adopté par l'admission en recette d'une somme de 3.750 F. et le vote d'un crédit d'égale importance à rattacher à l'article : "Entretien des propriétés communales".

215.- Dragage des ports Vauban et du Wault - Crédit.

La Commission des Finances a inscrit parmi les dépenses extraordinaires du budget de 1931, un crédit de 100.000 F. pour effectuer ce travail (voir en tête du présent procès-verbal).

216.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux:

- a) Ernest Dumont.- Pension de 15.738 F. 24 à partir du 1er Avril 1931.  
Gratification de départ: 12.500 F.
- b) Auguste Lecaillet.- Pension de 7.903 F. 04 à partir du 1<sup>o</sup> Nov. 1930  
Gratification de départ: 8.000 F.
- c) Eugène Ghesquière.- Pension de 9.894 F. 40 à partir du 1er Févr. 1931  
Gratification de départ: 8.500 F.
- d) Hector Desprez.- Pension de 7.659 F. 16 à partir du 1er Mars 1931  
Gratification de départ: 8.000 F.
- e) Emile Boucher.- Pension de 6.608 F. 32 à partir du 1er Janvier 1931  
Gratification de départ: 4.000 F.

Octroi :

- f) Emile Verdier.- Pension de 9.580 F. 40 à partir du 1er Février 1931  
Gratification de départ: 8.000 F.
- g) Henri Espece.- Pension de 5.706 F. 24 à partir du 1er Septembre 1930  
Indemnité de départ: 3.500 F.
- h) Vve Aug. Waroquier.- Pension de 4.737 F. 84 à partir du 28 Oct. 1930
- i) Vve Eugène Berson.- Pension de 1.741 F. 16 à partir du 16 Oct. 1930.

217.- Pension de retraite - J.B. Delporte.

Rapport adopté. Allocation d'une pension annuelle de 2.379 F. 16 à partir du 1er Décembre 1930. Gratification de départ: 3.250 F.

218.- Propriétés acquises par la Ville - Réparations - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté par le vote d'un crédit supplémentaire de 26.000 F. à rattacher à l'article 47 du Budget ordinaire de 1930.

219.- Fêtes et cérémonies publiques.- Fêtes, frais de réception.-Crédits supplémentaires.-

La 3ème Commission, sur le vu d'une situation récente de ces crédits, se trouve devant l'obligation, pour assurer le règlement des dépenses engagées par le Service des Fêtes, de voter : a) un crédit de 53.000 F. au lieu de 30.000 f. comme en avait décidé l'Administration municipale au cours de sa réunion du Ier Décembre courant; b) un crédit de 5.000 F comme insuffisance de l'article : "Fêtes - Frais de réception."

Ces constatations ne font que renforcer les raisons qui l'ont amenée à formuler les observations contenues dans le procès-verbal de sa réunion du 4 Novembre 1930.

220.- Dommages de guerre, Eglises - Remboursement d'avances.

La 3ème Commission, adoptant les conclusions du rapport, décide l'ouverture d'un crédit de 172.II7 f Somme à rembourser aux desservants des églises: St-Michel ..... F 42.097,"

St-Martin ..... 670,"  
Ste-Catherine 129.350,"

172.II7,"

-----

221.- Crèche de Fives - Installation de "rayons ultra-violets" et d'une "Goutte de lait".- Crédit.-

Avis défavorable de la 3ème Commission qui signale l'impossibilité de ouvrir la dépense faute de disponibilités et pour la raison que les arguments développés pour obtenir le vote du crédit ne lui semblent pas péremptoires. (Voir discussion du B.E.)

223.- Caisse des Ecoles.-

Lecture est donnée par M. l'Adjoint aux Finances d'une lettre de M. le Président de la Caisse des Ecoles tendant à justifier sa demande de relèvement de la subvention de la Ville pour 1931. La Commission décide de s'en tenir au chiffre de 2.000.000 de francs fixé par elle dans ses propositions budgétaires.

222.- Bibliothèque de prêt.- Crédit supplémentaire.-

Renvoyé à la 4ème Direction en priant d'indiquer s'il s'agit d'un crédit annuel et, dans l'affirmative, présenter un programme de dépenses.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 10 Décembre 1930.

Le Secrétaire,

F. LUCAT.

Taxe d'habitation  
d'après la valeur locative  
des locaux d'habitation

Rapport de M. le Maire.

Messieurs,

A la date du 1er Juin dernier, M. le Préfet du Nord nous a fait connaître que le Gouvernement, estimant nécessaire d'adapter le régime des services d'assistance aux conditions économiques monétaires nouvelles, a décidé de demander au Parlement, le relèvement des taux d'allocations en ce qui concerne les services d'assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables et aux femmes en couches; l'augmentation des allocations mensuelles d'allaitement maternel est également prévue. L'application de cette mesure aura pour effet de faire supporter au budget de 1930, une charge nouvelle que l'on peut évaluer à 1.800.000 Frs. Cette charge nouvelle nous impose la création de ressources nouvelles.

La loi du 13 Août 1926 autorise les communes à établir des taxes parmi lesquelles nous avons retenu la "taxe d'habitation d'après la valeur locative des locaux d'habitation".

Nous vous prions de décider que cette taxe sera perçue à Lille, à partir du 1er Janvier 1930, dans les conditions ci-après prévues par l'article 8 du décret du 13 Décembre 1926 portant règlement d'administration publique en exécution de la loi du 13 Août 1926.

La taxe sera calculée d'après la valeur locative des locaux servant à l'habitation personnelle.

Elle sera imposée au nom des occupants à quelque titre que les locaux soient occupés.

La valeur locative sera déterminée soit au moyen de baux authentiques ou de déclarations de locations verbales dûment enregistrées, soit par comparaison avec d'autres locaux dont le loyer a été régulièrement constaté ou est notoirement connu et, à défaut de ces bases, par voie d'appreciation.

De la valeur locative d'habitation de chaque contribuable, il sera déduit, à titre de minimum de loyer, une somme constante fixée à 600 francs, représentant le quart du loyer moyen déterminé en divisant le montant total des valeurs locatives d'habitation retenues pour l'assiette de la contribution mobilière dans la Ville de Lille, par le nombre des contribuables assujettis à cette contribution:

.....

Total des valeurs locatives 57.314.000 F - loyer moyen: 2.400 Frs  
 Nombre d'assujettis ..... 28.000

Le taux de la taxe est déterminé ainsi qu'il suit sur la valeur locative, déduction faite de la somme constante:

I %	des valeurs locatives jusqu'à		800 Frs
2 %	" "	de	80I à I.900 Frs
3 %	" "		I.90I à 3.400 Frs
4 %	" "		3.40I à 5.400 Frs
5 %	" "		5.40I à II.400 Frs
6 %	" "	à partir de	II.4CI Frs

Sont exemptées de la taxe les personnes reconnues non imposables à la contribution mobilière.

Les états matricés de la taxe sont dressés par le Contrôleur des Contributions Directes, avec le concours de la commission des répartiteurs.

Les rôles sont établis et recouvrés et les réclamations présentées, instruites et jugées comme en matière de contributions directes.

Les contribuables omis ou insuffisamment taxés dans le rôle primitif de la taxe d'habitation seront inscrits dans un rôle supplémentaire pour le recouvrement des droits dus d'après la situation existant au 1er Janvier de l'année de l'imposition.

Le recouvrement de la taxe sera confié à M.M. les Percepteurs de la Ville.

Rapport adopté par la 3ème Commission.

Le 22 Octobre 1929

Eug. GILQUIN.

Conseil d'Administration  
Réunion du 5 Mai 1931  
M. PLANQUE

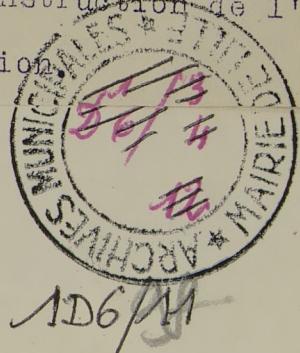
II80 - 3ème Commission - P.V. de la réunion du 23 Décembre.

L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale demande en outre qu'il soit procédé à un nouvel examen des crédits ouverts pour la construction de l'Ecole de Plein Air.

3ème Direction

Présents :	M.M. Denave, Dhilly, Vautrin,	d° d° d°
Excusé :	M. Ingelrans,	d°
Absents :	M.M. Brodel, Dempsin, Martin, Rousseau,	d° d° d° d°



Assistait également à la réunion M. LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

224.- Ecole Jean Bart. Crédit de classes. Construction d'un réfectoire-cuisine.- Crédit.

La Commission décide l'inscription d'un crédit de 50.000 fr. au budget extraordinaire de 1931.

Elle signale qu'il existe dans le projet une situation entrevue tardivement par les services intéressés. L'accroissement de l'effectif scolaire trouvant sa principale cause dans l'afflux de population nouvelle au groupe d'habitations à bon marché du faubourg des Postes. Ce fait était de nature à attirer l'attention, si une meilleure coordination existait dans les divers organismes municipaux.

Ces besoins scolaires auraient du retenir également l'attention de la Direction ou de l'Inspection de l'enseignement primaire ainsi que celle de l'Office Municipal des H.B.M.

225.- Assurances. Eccle Daguerre. Remploi d'indemnité de sinistre.- Crédit.

Rapport adopté; la Commission décide l'ouverture d'un crédit de 3.100 fr. au budget additionnel de 1930.

226.- Grand Théâtre. Ascenseur. Remplacement.- Crédit.

Rapport adopté; la Commission décide l'inscription d'un crédit de 70.000 fr. au budget extraordinaire de 1931.

227.- Hospices de Lille. Legs Duriez.- Avis.

La 3ème Commission émet un avis favorable à l'acceptation du legs.

228.- Cimetière de l'Est. Travaux de clôture.- Crédit.

La 3ème Commission décide d'allouer, sur les ressources de l'exercice 1930, le crédit de 12.000 fr. nécessaire à la continuation des travaux entrepris pour la séparation des immeubles mitoyens au Cimetière de l'Est.

Pour la seconde tranche des travaux envisagés en bordure de la rue du Ballon, la Commission n'entrevoit pas l'utilité, ni l'urgence,

de la substitution d'une clôture en béton à celle de végétaux; signalant d'autre part que les disponibilités financières actuelles ne permettent d'envisager la dépense de 210.000 fr demande le renvoi de la question à la 2ème Commission.

229.- Foires annuelles - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission décide l'ouverture d'un crédit de 20.000 f au budget additionnel de 1930 marquant, à ce propos, que l'ensemble des crédits alloués au cours du présent exercice s'élève à 95.000 f.

230.- Lycée Fénelon - Internat - Redevances diverses-Relèvement des tarifs

- a/ Abonnement au blanchissage;
- b/ Abonnement aux livres;
- c/ Frais de pension des personnes étrangères au Lycée.

La 3ème Commission donne avis favorable à l'adoption du rapport le relèvement des tarifs étant nécessaire pour assurer l'équilibre du budget de l'Internat municipal annexé au Lycée de Jeunes filles.

231 - Lycée Fénelon - Internat - Remises d'ordre.

Avis favorable.

232 - Lycée Fénelon - Internat - Crédits supplémentaires-Exercice 1930.

La 3ème Commission donne avis favorable à l'ouverture, dans les comptes du Lycée, des crédits demandés par l'Administration de l'Etablissement.

233 - Lycée Fénelon - Internat - Budget primitif pour 1931.

La 3ème Commission, constatant que le budget de l'Internat pour 1931 est équilibré sans le secours d'une subvention de la Ville, donne avis favorable à son approbation par le Conseil Municipal.

234 - Habillement - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission décide l'ouverture d'un crédit de 25.000 f au budget additionnel de 1930, priant, toutefois l'Administration municipale de vouloir bien inviter le service à suivre l'utilisation de ses crédits.

235 - Ecole Léon Trulin et Albert Samain - Déblaiement des terre-pleins Crédit.

Adoptant le rapport, en raison de la nécessité des travaux à exécuter par mesure d'hygiène, la 3ème Commission décide de majorer de 50.000 f le crédit prévu à l'article 35 du budget extraordinaire de 1931 sur lequel la dépense devra être imputée.

Elle confirme ses remarques antérieures sur le fait que l'établissement des projets et devis de constructions ne rencontrent pas toujours chez les architectes désignés par la Ville, le souci de l'exactitude et marque, dans l'espèce, une imprévision manifeste.

236 - Ecole de plein air - Mobilier - Crédit

Après une longue discussion sur le projet qui lui est soumis, la Commission des Finances constate que les besoins en matériel et mobilier pour l'Ecole de plein air ne sont pas nettement déterminés

Le rapport demande un crédit de 129.000 Frs pour parfaire à une dépense totale de 277.000 Frs alors que le devis n'atteint que 248.000 Frs environ. Sur ce devis figurent:

- a) 200 tables à une place pour, par conséquent, un nombre égal d'élèves,
- b) 400 armoires vestiaires;
- c) 40 lits de repos.

D'autre part, la prévision de l'effectif ne lui paraît pas avoir été établie de la manière qui s'imposait, c'est-à-dire par le recensement préalable dans la population scolaire, des enfants susceptibles d'être dirigés vers l'Ecole de peinage, compte tenu de l'acceptation des parents et de son éloignement - certes inévitable - de certains quartiers excentriques de la Ville.

Pour ces raisons, la 3ème Commission, à l'unanimité, fixe à 75.000 frs le crédit à allouer, décidant que l'imputation de la dépense sera faite sur le crédit ouvert sous le numéro 26 du budget extraordinaire de 1931.

237. - Dommages de guerre - Eglises - Remboursement d'avances.

La 3ème Commission adopte les conclusions du rapport et décide l'inscription d'un crédit de 265.905 Frs au budget extraordinaire de 1931.

238. - Crèches - Rétribution pour le service de garde - Relèvement de tarif

La Commission adopte le rapport mais se montre désireuse de voir fixer d'une manière précise la catégorie des familles nécessiteuses admises à la gratuité.

Elle demande, en outre, de rechercher les éléments de garantie pour la Ville, qui consistent à ne pas apporter une aide à la mère de famille qui, touchant le demi salaire prévu aux prestations des Assurances sociales, après son accouchement, serait tentée de confier son enfant aux crèches pour s'adonner à une autre occupation salariée.

239. - Loi du 15 Août 1929 Accidents du Travail . Rajustement de rente-  
Vve HOUVENAGEL.

Rapport adopté, la dépense étant à imputer sur l'article 9 du budget ordinaire "Pensions et secours". La mesure devant être généralisée à toutes les pensions des accidentés du travail, le remboursement par la caisse de garantie sera inscrit sous une rubrique spéciale dans les budgets futurs.

240.- Cimetières. Abatage d'arbres. 2ème marché Willecomme.

La 3ème Commission adopte le rapport et décide l'ouverture d'un crédit de 44.000 Frs au budget extraordinaire de 1931. Elle demande de prévoir, dans les conditions du marché, le comblement des trous de souches aux frais de l'entrepreneur.

241.- Caisse des Ecoles. Crédit supplémentaire.

La Commission des Finances placée devant la nécessité de faire face aux dépenses engagées par la Caisse des Ecoles en 1930, vote le crédit de 300.000 Frs qui lui est demandé.

Elle rappelle qu'elle a alloué dans les mêmes conditions un crédit de "liquidation" de 200.000 Frs inserit au B.S. de 1930 (N° I68) que l'ensemble des crédits ouverts en 1930 se montera à 2.350.000 Frs.

Dès ce jour, elle laisse connaître son intention, arrêtée unanimement, de ne pas satisfaire à aucune demande de crédit venant dépasser la prévision de 2.000.000 Frs fixée pour 1931, estimant que la Caisse des Ecoles se doit de rechercher une atténuation de ses charges par une récupération sur les familles non nécessiteuses des enfants fréquentant les cantines.

242.- Ecole Baggio. Remplacement d'un plancher. Crédit.-

La 3ème Commission adopte le rapport qui lui est soumis et décide l'inscription d'un crédit de 14.700 Frs au budget extraordinaire de 1931.

243.- Hospices de Lille. Budget primitif de 1931. Avis.

La 3ème Commission propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de budget des Hospices tout en formulant la remarque que ce budget fait état d'une avance pour la construction d'un hôpital-sanatorium, mais que la situation de trésorerie de la Ville de Lille, à qui cette avance est demandée, ne permet pas d'envisager la possibilité de réaliser cet espoir. L'Administration des Hospices devra inévitablement rechercher à une autre source les fonds qui lui seront nécessaires.

244.- Hospices de Lille. Location d'immeuble rue Basse 30-32. Avis.

a) Résiliation du bail en cours :

Avis favorable à l'approbation de la délibération des Hospices.

b) Bail pour la location à l'Etat.

Avis favorable à l'approbation de la délibération des Hospices.

c) Répartition dans les comptes des revenus de la location.

Avis défavorable sur cette répartition, la 3ème Commission estimant que l'annuité d'amortissement de la somme de 850.000 Frs représentant l'indemnité d'éviction doit être fixée à son 30e et en capital seulement, soit 30.000 Frs en chiffres rends pour entrer en recettes extraordinaires.

245 - Ecole de plein air - Construction - Modification aux devis.

La 3ème Commission constatant dans les modifications apportées aux devis, des différences tellement sensibles, n'hésite pas à déclarer que les projets ont été incomplètement étudiés.

Confirmant ses remarques antérieures, elle appelle l'attention de l'Administration municipale sur le laisser aller des architectes qui, ayant pris l'habitude de trouver près de leur client : la Ville, une sorte de mansuétude, ne craignent pas de présenter tardivement des décomptes aux chiffres démesurément majorés.

246 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux

a) Oscar DELONQUE.- Pension de 15.000 fr. à partir du 1er Janvier 1931.  
Gratification de départ : 12.500 fr.

Police

b) Vve Henri DEMARcq.- Pension de 1.757,90 à partir du 30 Novembre 1930.

247 - Redevance aux Domaines.

La Commission émet un avis défavorable à l'adoption du rapport, la location prévue pour le lot 201 lui paraissant de beaucoup trop élevée.

248 - Crèche de Fives - Installation de rayons ultra violets et d'une goutte de lait -

La 3ème Commission prend acte de la décision de l'Administration municipale en date du 15 Décembre 1930 tendant à l'ouverture d'un crédit de 70.000 fr. au budget extraordinaire de 1931.

Questions diverses.

M. le Conseiller DEHOVE fait connaître à la 3ème Commission qu'il a adressé une demande d'installation de boîtes aux lettres : 1<sup>o</sup> Place Edith Cavel; 2<sup>o</sup> Carrefour des boulevards Louis XIV et du Maréchal Vaillant, motivée par l'accroissement des populations des quartiers à desservir. Il demande si la Commission a été saisie de sa requête; M. le Président lui ayant répondu par la négative, le voeu est appuyé par la Commission des Finances qui signale à l'Administration municipale combien il serait heureux de constater qu'une coordination des services municipaux laissa voir la réalisation quasi immédiate des réformes commandées par un état de choses qu'ils ne sauraient ignorer.

La séance est levée à 23 heures

Hors séance, M. l'Adjoint aux Finances, assisté de M. Lucat, mit au point le budget extraordinaire de 1931 en exécution des décisions qui viennent d'être prises par la 3ème Commission (crédits nouveaux incorporés audit budget).

X            X

Sur la situation financière actuelle, constatation est faite que l'excédent escompté du résultat de l'exercice 1930 est d'ores et déjà grecé des engagements de dépenses ci-après :

Crédits votés dans la séance du Conseil Municipal	
du 26 Juillet 1930 . . . . .	1.000.000 fr.
du 23 Octobre 1930 . . . . .	1.455.000 fr.
Crédits à voter dans la séance	
du 28 Décembre 1930 . . . . .	700.000 fr.
	-----
	3.155.000 fr.

A déduire :

Excédent du Budget primitif 1930 . .	15.000
Excédent du Budget supplémentaire 1930	336.000
Recettes nouvelles . . . . .	271.000
	-----
	622.000 fr.
	-----
	2.533.000 fr.
	-----

Le 26 Décembre 1930

Le Secrétaire,

LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les Propositions de la Commission, sous réserve des délibérations qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....<sup>é</sup> Don 26 Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 2 FÉV 1931  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 27 Janvier 1931 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Dehove, Conseiller municipal

Vautrin, d°

Excusés : M.M. D'hilly d°

Ingelrans d°

Martin d°

Absents : Brodel d°

Domsin d°

Rousseau d°

Assistait également à la réunion, M. Lucat, chef de bureau à la 3ème Direction ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

249.- Cotes irrécouvrables.- Admission en non valeur.-  
Rapport adopté.

250.- Office public municipal d'habitations à bon marché.- Budget primitif pour 1931.- Avis  
Rapport adopté, la 3ème Commission croyant toutefois devoir appeler l'attention de l'Administration Municipale sur la progression très accentuée des postes de dépenses ordinaires ci-après :

	1929	1930	1931
Traitements des employés de l'Administration .....	34.620,--	60.000,--	92.200,--
Frais de bureau, imprimés, timbres. ....	1.500,--	5.000,--	18.000,--
Achat et entretien du mobilier de l'Office .....	500,--	20.000,--	20.000,--

251 - Hospices de Lille :  
a) Autorisation d'ester contre )  
De la Place ) Avis favorables  
b) Location de terrain rue d'Haubourdin )  
c) Boucherie centrale - Ouverture de crédit(

252 - Bureau de Bienfaisance :  
a) Comptes d'administration et de gestion ( Exercice 1929. ) ( Rapports adoptés  
b) Budget supplémentaire-Exercice 1930. )

253 - Emprunts - Remboursement anticipé.-  
Rapport adopté.

254 - Indemnités de dommages de guerre - Admission en recette.-  
Rapport adopté

255 - Retraités municipaux - Pensions de réversion - Allocations familiales  
Rapport adopté.

256 - Liquidation de pension - Services municipaux - Vve Georges Panichelli  
Rapport adopté.

257 - Assurance des Membres du Conseil Municipal - Police

La 3ème Commission se rallie au projet et conditions que la Cie d'Assurances Générales, estimant que les risques courus par les Conseillers municipaux doivent être uniquement ceux résultant de l'exercice du mandat (conseiller se rendant à une mission officielle ou sortant de celle-ci).

Elle attire l'attention de l'Administration Municipale sur la rédaction de la police qui devra, utilement préciser ces points.



- 258 - Hospices - Aliénation de terrain à St André - Avis  
La 3ème Commission donne avis favorable en ce qui la concerne, sur le vu d'une lettre de rappel le 11. le Préfet, remise à la 3ème Direction, celle-ci avait reconstitué le dossier mais il apparaît maintenant que la 2ème Commission est en possession du dossier initial si l'on se rapporte à la lettre des Travaux municipaux du 22 Janvier 1931 adressée aux Hospices.
- 259 - Indemnités de dommages de guerre - Admission en recette  
Rapport adopté.
- 260 - Liquidation de pension - Services municipaux - Louis PEDE  
Rapport adopté.
- 261 - Occupation de terrains militaires. Avis  
Rapport adopté sous la réserve qu'une demande en réduction de loyer pour le lot 201 sera introduite dans le plus bref délai.
- 262 - Hospices de Lille - Budget primitif de 1931 - Avis.  
La 3ème Commission donne avis favorable à l'approbation du budget des Hospices pour 1931, modifié dans le sens indiqué par M. le Secrétaire Général en ce qui concerne les prévisions de recette (page 5) et dépense (page 37) de l'Hôpital sanatorium, lesquelles sont ramenées à 7.000.000 de frs chacune, cessant de faire état d'une avance de la Ville.  
La subvention de la Ville prévue pour 2.500.000 Frs, montant total fixé par délibération du 26 Juin 1930, sera prélevée sur fonds d'emprunt.
- 263 - Musique municipale - Crédit supplémentaire  
Rapport adopté - La 3ème Commission propose l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4.500 Frs au budget additionnel de 1930.
- 264 - Frais d'impressions. Crédit supplémentaire  
Rapport adopté. La 3ème Commission propose l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 36.000 Frs au budget additionnel de 1930.
- 265 - Ecole de plein air - Travaux complémentaires - Crédits.  
Concernant la question du mobilier, évoquée dans le rapport, la Commission rappelle les observations contenues dans le procès-verbal de sa délibération du 23 Décembre 1930, manifestant son désir de voir procéder à une révision du devis supplémentaire (123.095 Frs) pour lequel elle s'était arrêtée à la somme forfaitaire de 75.000 Frs et déclare maintenir ce chiffre jusqu'au jour où seront fournies les précisions et justifications demandées, bien que le rapport ait été présenté au Conseil municipal sans la modification demandée.  
La 3ème Commission dans une expression unanime marque son étonnement du renouvellement continu des demandes de crédits pour l'achèvement des travaux dans les constructions neuves alors qu'il lui apparaît que les projets initiaux pourraient être plus complets.
- Au surplus, la 3ème Commission entend résERVER la question des crédits jusqu'à la date de formation du Budget supplémentaire de 1931.

+  
+ \*

La Commission entend ensuite communication, par M. le Président, du procès-verbal de vérification des services de la Recette municipale, par M. le Trésorier Payeur Général du Nord, le 1<sup>er</sup> Novembre 1930.

La séance est levée à 21 h 45'

Lille le 28 Janvier 1931  
Le Secrétaire,  
F. LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....é Dm

Conseil d'Administration  
Réunion du 2 MARS 1931  
M. PLANQUE

3ème COMMISSION  
=====

La 3è Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 24 Février 1931 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire

Présents : M.M. Debove, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Martin, d°  
Rousseau, d°

Excusés : M.M. Ingelrans, d°  
Vautrin, d°

Absents : M.M. Brodel, d°  
Dompsin, d°



Assistait également à la réunion M. Lucat, chef de bureau de la 3è Direction ayant pris part aux travaux de la Commission .

La séance est ouverte à 20 heures .

266.- Aliénés - Frais de traitement de l'année 1929 - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté; la 3è Commission espérant que la remise en fonctionnement des asiles du Nord aura pour conséquence de régulariser les paiements et d'éviter de revenir sur les dépenses des exercices clos. La cause des retards constatés dans la réception des états de frais de séjour était déterminée par la dissémination des malades dans de nombreux asiles étrangers au département .

267.- Indemnité de dommage de guerre - Admission en recette -

Rapport adopté .

268.- Taxe municipale sur les balcons 1930 - Exonérations .-

Rapport adopté. La 3è Commission ayant précédemment admis le principe de l'exonération et l'Administration Municipale ayant ratifié cette décision .

269.- Pavages - Travaux neufs - Insuffisance de crédit .-

Rapport adopté - La 3è Commission donne avis favorable à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 40.000 F. destiné à liquider les comptes de l'exercice 1930 en ce qui concerne l'extraction des pavés aux carrières de la Manche .

270.- Service de la Vaccination antidiphétique - Insuffisance de crédit.-

La 3è Commission donne avis favorable à l'ouverture du crédit de 16.000 frs nécessaire au paiement des services faits par les médecins vaccinateurs en 1930 mais, manifestant le désir d'être renseignés très exactement sur l'organisation des séances de vaccination et les résultats obtenus, décide qu'une demande sera adressée à cet effet au Service d'hygiène .

271.- Liquidation de pensions :

La 3è Commission donne avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Octroi : a) Charles Payen  
Pension d'ancienneté de F. 7.727,44 à partir du  
1er Mai 1931. Gratification de départ : F. 6.500,"

b) Vve Louis Dubois  
Pension de reversion de F. 1.065,28 à partir du  
13 Février 1931.

Police : c) Alphonse Dumont  
Pension d'ancienneté de F. 8.077,04 à partir du  
1er Mai 1931. Gratification de départ : F. 6.500,"

d) Théodule Blas.  
Pension d'ancienneté de F. 7.940,16 à partir du  
1er Juin 1931. Gratification de départ : F. 6.500

272 - Indemnité de dommages de guerre. Admission en recette.

Rapport adopté.

273 - Mme Vve Desplanque, retraitée de la Ville - Demande de révision de pension.

Après explications données par M. le Président sur la situation respective de M.M. Martin et Ducamp - faits évoqués dans le rapport de la 4<sup>e</sup> Direction - la 3<sup>e</sup> Commission estimant que le cas de ces fonctionnaires, placés aujourd'hui dans des conditions toutes spéciales le premier par le changement apporté dans ses attributions étendues; le second par le fait d'une assimilation rendue nécessaire par des droits acquis, n'a pas pour conséquence de déterminer la situation qui serait faite à M. Desplanque si celui-ci était à l'heure actuelle présent au poste qu'il occupait.

Renvoi est fait de l'affaire devant la Commission du personnel qui sera appelée à fixer la situation du nouvel archiviste-bibliothécaire, emploi vacant depuis le décès de M. Desplanque.

274.- Programme des grands travaux - Emprunt de 150 millions - Projet de délibération.

Après lecture du projet de délibération qui lui est soumis, M. l'Adjoint Willems donne à la Commission quelques explications verbales sur les possibilités futures d'aménagement du budget extraordinaire de la Ville qui comportera l'annuité d'amortissement du nouvel emprunt

La 3<sup>e</sup> Commission, à l'unanimité, donne avis favorable à l'adoption du projet de l'Administration Municipale.

275 - Emprunts au Crédit Foncier - Conversion - Projet de délibération.

Projet adopté, M. l'Adjoint Willems ayant informé la Commission de la proposition faite au Crédit Foncier de convertir les emprunts de F. 10.500.000 et F. 3.000.000 par une continuité dans le service de l'amortissement de ces emprunts résultant de l'aménagement nouveau de leurs semestrialités de remboursement en conséquence de l'abaissement du taux de l'intérêt à 5,05 %, constatation faite que depuis 10 années la Ville n'a pu, malgré le gersemement de fortes annuités amortir qu'une faible partie du capital emprunté; que la dite proposition, si elle était acceptée par le Crédit Foncier, aurait pour effet de permettre à la Ville de ne pas perdre totalement les effets de ce lourd sacrifice et de faire l'économie de la prime exigée par l'Etablissement prêteur pour un remboursement anticipé du capital restant dû. La Commission approuve, en même temps que le rapport qui lui est soumis, la démarche de son président.

La séance est levée à 21 h 45

Lille le 25 Février 1931  
Le Secrétaire F. LUCAT

L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Assemblée décide en outre, à la suite d'explications données par M. l'adjoint Willems, sur intervention de M. l'adjoint Saint-Venant, de soumettre au Conseil Municipal le rapport adopté par la 3<sup>e</sup> Commission au sujet du Budget du Bureau de Bienfaisance, sous réserve d'avis conforme de la 5<sup>e</sup> Commission.

Secrétariat Général, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Directions.

au Maire.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Dehove, Conseiller Municipal, Dhilly, Martin, Vautrin,

Excusés : Ingelrans,

Absents : Brodel, Dompsin Rousseau,



14/4/31

Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de bureau à la 3<sup>e</sup> Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 10 heures.

#### 276.-Bureau de Bienfaisance.- Budget primitif de 1931 - Avis.-

M. le Président donne connaissance à la Commission des points principaux sur lesquels a porté l'examen du service ainsi que de l'entretien qu'il eut avec les représentants de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

L'augmentation de la subvention se justifie bien sur chiffres, mais il a été demandé à l'administration charitable de considérer l'effort financier de la Ville et de se montrer prudente dans sa gestion.

La 3<sup>e</sup> Commission approuvant les déclarations de son président adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

#### 277.-Hospices de Lille.- Arrentement rue de Bapaume.- Avis.

La 3<sup>e</sup> Commission émet un avis favorable à l'approbation de la délibération de la Commission administrative des Hospices.

#### 278.-Indemnités de dommages de guerre.- Admission en recette.-

Rapport adopté.

#### 279.-Eclairage public.- Programme d'amélioration en 1931.-

La 3<sup>e</sup> Commission, après un premier exposé fait par M. l'Adjoint aux Finances, décide de réserver la question pour un examen ultérieur, au moment de la formation du Budget supplémentaire de 1931.

1506 - 3ème Commission - P.V. de la réunion du 14 Avril.

L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Assemblée décide en outre, à la suite d'explications données par M. l'adjoint Willems, sur intervention de M. l'adjoint Saint-Venant, de soumettre au Conseil Municipal le rapport adopté par la 3<sup>e</sup> Commission au sujet du Budget du Bureau de Bienfaisance, sous réserve d'avis conforme de la 5<sup>e</sup> Commission.

Secrétariat Général, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Directions.

au Maire.

Présents: M.H. Willems, Adjoint au Maire, Dehove, Conseiller Municipal, Dhilly, Martin, Vautrin,

Excusés : Ingelrans,

Absents : Brodel, Dompsin Rousseau,



Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de bureau à la 3<sup>e</sup> Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 10 heures.

276.-Bureau de Bienfaisance.- Budget primitif de 1931.- Avis.-

M. le Président donne connaissance à la Commission des points principaux sur lesquels a porté l'examen du service ainsi que de l'entretien qu'il eut avec les représentants de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

L'augmentation de la subvention se justifie bien sur chiffres, mais il a été demandé à l'administration charitable de considérer l'effort financier de la Ville et de se montrer prudente dans sa gestion.

La 3<sup>e</sup> Commission approuvant les déclarations de son président adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

277.-Hospices de Lille.- Arrentement rue de Bapaume.- Avis.

La 3<sup>e</sup> Commission émet un avis favorable à l'approbation de la délibération de la Commission administrative des Hospices.

278.-Indemnités de dommages de guerre.- Admission en recette.-

Rapport adopté.

279.-Eclairage public.- Programme d'amélioration en 1931.-

La 3<sup>e</sup> Commission, après un premier exposé fait par M.l'Adjoint aux Finances, décide de résERVER la question pour un examen ultérieur, au moment de la formation du Budget supplémentaire de 1931.

Conseil d'Administration  
Réunion du 20 AVR 1931  
M. PLANQUE

Conseil d'Administration du PLM

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 14 Avril courant, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Dehove, Conseiller Municipal, Dhilly, Martin, Vautrin,

Excusés : Ingelrans, d°

Absents : Brodel, d°  
Dompsin d°  
Rousseau, d°



Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 10 heures.

#### 276.-Bureau de Bienfaisance.- Budget primitif de 1931.- Avis.-

M. le Président donne connaissance à la Commission des points principaux sur lesquels a porté l'examen du service ainsi que de l'entretien qu'il eut avec les représentants de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

L'augmentation de la subvention se justifie bien sur chiffres, mais il a été demandé à l'administration charitable de considérer l'effort financier de la Ville et de se montrer prudente dans sa gestion.

La 3ème Commission approuvant les déclarations de son président adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

#### 277.-Hospices de Lille.- Arrenement rue de Bapaume.- Avis.

La 3ème Commission émet un avis favorable à l'approbation de la délibération de la Commission administrative des Hospices.

#### 278.-Indemnités de dommages de guerre.- Admission en recette.-

Rapport adopté.

#### 279.-Eclairage public.- Programme d'amélioration en 1931.-

La 3ème Commission, après un premier exposé fait par M. l'Adjoint aux Finances, décide de réserver la question pour un examen ultérieur, au moment de la formation du Budget supplémentaire de 1931.

280.- Hospices de Lille. Frais de traitement d'assurés sociaux indigents. Intervention de la Ville.

M. le Président faisant part de ses suggestions, estime, en première analyse, que l'intervention de la Ville ne se justifie pas. Désirant toutefois poursuivre l'étude du problème posé par l'Administration des Hospices et recueillir près de la Préfecture (Service de l'A.M.G.) une impression sur le sujet qui se présente pacifiquement à elle, il prie la Commission de réserver la question pour un examen ultérieur au moment de la formation du Budget supplémentaire de 1931.

La Commission se range à cet avis.

281.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux :

a) Augustin Claeys.- Pension révisée fixée à F. 11.776,40  
Indemnité de départ : F. 14.000 au lieu de  
F. 10.000.

b) Henri Hubert.- Pension d'ancienneté de F. 10.553,36 à partir  
du 1er Octobre 1931.  
Gratification de départ : F. 8.000.

c) Vve Bruggeman.- Pension de réversion de F. 1.180,64 à partir  
du 20 Mars 1930.

Ostroi :

d) Arthur Heu. Pension d'ancienneté de F. 7.636,96 à partir du  
1er Juin 1931.  
Gratification de départ : F. 6.500.

Police :

e) Jules Faucomprez. Pension d'ancienneté de F. 8.847,20 à partir  
du 1er Août 1931.  
Gratification de départ : F. 7.500.

282.- Familles nombreuses. Ristourne d'octroi. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté par la proposition d'ouverture d'un crédit de  
F. 20.000 à inscrire au Budget supplémentaire de 1931.

283.- Dettes arriérées. Ratification.

284.- Dépenses imprévues. d°

285.- Mundats spéciaux. d°

286.- Subventions pour congrès

Rapports adoptés.

La séance est levée à 21 Heures.

Lille, le 15 Avril 1931  
Le Secrétaire,  
F. LUCAT.

Reunion du 9 Juin 1931

106/11

Q-4



3ème Commission

3ème Commission

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 9 Juin courant, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DEHOVE, Conseiller Municipal,  
DHILLY d°  
ROUSSEAU d°  
VAUTRIN d°

Excusés : MM. INGELRANS d°  
DOMPSIN d°

Absents : MM. BRODEL d°  
MARTIN d°

Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

287 - Caisse de Crédit municipal. Budgets et comptes.

Rapport adopté.

288 - Office public municipal d'habitations à bon marché. Comptes d'administration et de gestion pour l'exercice 1930.

289 - Office public municipal d'habitations à bon marché. Budget supplémentaire pour l'exercice 1931.

Après échange de vues entre les Membres de la Commission et l'intervention de M. le Président, il est décidé qu'un rapport détaillé sur les opérations financières de l'Office serait établi et soumis à une prochaine délibération. Ce rapport aura pour objet de définir, au moyen d'une ventilation, quelles peuvent être les perspectives financières de l'organisme, notamment en ce qui concerne la gestion des groupes mis en exploitation (amortissement, entretien, etc...) ainsi que les travaux neufs en cours et extensions prévues.

290 - Hospices de Lille. Comptes d'administration et de gestion. Exercice 1930.

La Commission constate les résultats de la surveillance exercée par le service et par elle même sur les opérations budgétaires des Hospices. Elle enregistre une amélioration sensible de la situation financière de cette administration ayant comme conséquence un allègement des charges de la Ville.

291 - Propreté Publique. Vente de chevaux. Admission en recette. Exercice 1930.

292.- Propreté Publique. Vente de chevaux. Admission en recette.  
Exercice 1931.

Rapports adoptés, la Commission manifestant cependant le désir de connaître les dispositions en vigueur quant à la manière de prononcer la mise à la réforme des chevaux. Elle voudrait, dans l'avenir, être saisie d'un rapport détaillé sur l'âge et la durée des services des chevaux; leur prix d'achat comparé au prix de revente; le motif de la réforme.

293.- Hospices de Lille. Echange de propriétés. Cappelle-en-Pévèle.

Avis favorable.

294.- Hospices de Lille. Legs Vve Mirat.

Avis favorable.

295.- Bureau de Bienfaisance. - Immeubles rues des Sarrazins et Paul Lafargue. - Donation Delebarre Duthilleul. Acceptation.

La 3ème Commission émet un avis favorable, bien que la dotation paraît devoir absorber le produit des locations - frais d'entretien déduits - ce qui ne permet pas de conclure, comme l'Administration Charitable, que l'opération est avantageuse pour elle.

296.- Bureau de Bienfaisance. Aliénation d'un terrain. M. Jean Dubar.

Avis favorable quant à l'aliénation et sous la réserve qu'en considération de la forme régulière et de la situation du terrain, autant que par l'intérêt qu'il peut présenter pour les autres propriétaires voisins, il paraîtrait expédient de relever la mise à prix et ce, sensiblement.

L'adjudication publique, par la garantie qu'elle semble offrir, n'a pas pour effet d'exclure la possibilité d'un rendement meilleur par l'élévation de la mise à prix.

297.- Dommages de guerre. Sommes reçues sur titres de créance.  
Admission en recette.

Rapport adopté.

298.- Liquidations de pensions :

Services municipaux :

a) Vve Paul Assoignion

b) Pierre Ratez

c) Désiré Guyot

Octroi :

d) Vve Louis Delcambre

e) Joseph Dua

f) Alphonse Vandervaincq

Rapports adoptés.

299.- Pensions de retraite :

a) Paul Oguet, jardinier

b) Prosper Potte, chauffeur-manoœuvre.

Rapports adoptés.

La séance est levée à 21 heures 30.

Lille, le 10 Juin 1931.

Le Secrétaire : F. LUCAT

L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

M. le Conseiller Debove, se faisant en outre le porte-parole des membres de la 3ème Commission, appelle l'attention de l'Assemblée sur le maigre excédent de recettes du Budget Supplémentaire de 1931 et demande, en leur nom, à M. le Maire d'inviter les Services a) à établir plus sérieusement leurs propositions de dépenses b) à limiter les dites dépenses au strict nécessaire. L'Administration Municipale prend acte de ces déclarations et décide qu'elles seront consignées au procès-verbal de la réunion.

3 JUIL 1931

3ème

DÉBOVE, CONSEILLER MUNICIPAL

DHILLY	d°
MARTIN	d°
ROUSSEAU	d°
Vautrin	d°

Excusés : MM. BRODEL  
INGELRANS d°

Absent : M. DOMPSIN, Adjoint



Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

300- Dommages de guerre. Admission en recette.

Rapport adopté.

301 - Services Financiers. Fourniture d'imprimés. Marché.

Avis favorable pour la passation d'un marché avec M. MALFAIT Imprimeur; MM. les Membres de la Commission ayant constaté les résultats pratiques obtenus à l'aide de ces imprimés spéciaux et du fonctionnement de la machine comptable.

302 - Fonds municipal de chômage - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté, la situation jointe au dossier démontrant la nécessité d'un crédit de 400.000 Frs pour assurer, à la cadence actuelle des paiements, le service du fonds de chômage jusqu'à la fin de l'exercice 1931.

303 - Conversion d'emprunts - Projet de délibération.

Rapport adopté - Une délibération prenant texte des conditions arrêtées avec le Crédit Foncier est réclamée par ledit établissement. Cette délibération doit être soumise à la formalité d'approbation par le Ministère de l'Intérieur.

### 3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 7 Juillet courant, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DEHOVE, Conseiller Municipal

DHILLY d°  
MARTIN d°  
ROUSSEAU d°  
Vautrin d°

Excusés : MM. BRODEL d°  
INGELRANS d°

Absent : M. DOMPSIN, Adjoint

Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

#### 300- Dommages de guerre. Admission en recette.

Rapport adopté.

#### 301 - Services Financiers. Fourniture d'imprimés. Marché.

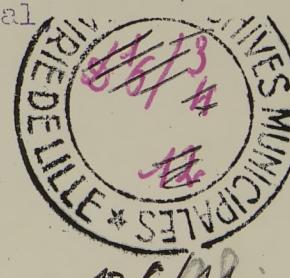
Avis favorable pour la passation d'un marché avec M. MALFAIT Imprimeur; MM. les Membres de la Commission ayant constaté les résultats pratiques obtenus à l'aide de ces imprimés spéciaux et du fonctionnement de la machine comptable.

#### 302 - Fonds municipal de chômage - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté, la situation jointe au dossier démontrant la nécessité d'un crédit de 400.000 Frs pour assurer, à la cadence actuelle des paiements, le service du fonds de chômage jusqu'à la fin de l'exercice 1931.

#### 303 - Conversion d'emprunts - Projet de délibération.

Rapport adopté. - Une délibération prenant texte des conditions arrêtées avec le Crédit Foncier est réclamée par ledit établissement. Cette délibération doit être soumise à la formalité d'approbation par le Ministère de l'Intérieur.



304.- Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

305.- Fondation Violette - Répartition sur actions de la Cie Immobilière - Recette et dépense d'ordre.

Rapport adopté.

306.- Chemins vicinaux - Budget pour 1932.

Avis favorable.

307.- Lycée Fénelon :

a) Remises d'ordre; Rapport adopté.

b) Compte d'administration pour 1930; Rapport adopté. La Commission constatant les résultats grandement meilleurs de la gestion de l'Internat municipal en 1930, s'associe aux remarques élogieuses de M. le Président à l'endroit du nouveau personnel du Lycée.

c) Budget supplémentaire pour 1931; La Commission informée par son Président que l'Administration municipale avait déjà statué sur l'indemnité prévue au budget supplémentaire du lycée en faveur de l'Agent spécial, pour la remise en état de la bibliothèque en 1930, enregistre cette décision qui ramène de 2.000 frs à 1.000 frs ladite indemnité et propose de fixer le budget supplémentaire de l'Internat aux chiffres ci-après :

RECETTES . . .	I4.496.**
DEPENSES . . .	I4.496.**

Excédent . . . néant

en exprimant l'espoir que la subvention communale nécessairement prévue pour balancer ce budget se trouvera, en définitive, englobée dans l'excédent escompté de la gestion de l'exercice 1931.

d) Achat d'un frigidaire - Crédit : Rapport adopté, la Commission proposant l'ouverture d'un crédit de 20.000 frs au budget supplémentaire (Ville) de l'exercice 1931.

308.- Ville de Lille - Compte d'administration - Exercice 1930.

Rapport adopté après constatation faite par la Commission que l'importance sensiblement décroissante des excédents constatés dans les comptes est de nature à retenir l'attention de l'Administration.

.....

3.-

municipale en vue d'inciter les services à restreindre leurs dépenses dans la stricte limite de leurs besoins et, en tous cas, dans celle des dotations fixées par le budget primitif.

309.- Ville de Lille - Compte de gestion du Receveur municipal.Ex.1930.-

Rapport adopté.

310.- Ville de Lille - Budget supplémentaire de l'exercice 1931.-

La 3ème Commission arrête aux chiffres ci-après le projet de budget supplémentaire soumis à son examen.

Recettes . . . . .	18.577.254.88
Dépenses . . . . .	<u>18.243.531.40</u>
Excédent de recettes . .	333.723.48

Elle constate que l'excédent de 5.375.000 fr. du compte de l'exercice 1930 se trouve à ce jour réduit à 333.000 fr. et s'élève à nouveau contre la pratique des dépassements de crédits dont la plupart représentent des insuffisances afférentes à l'exercice 1930 laissant ainsi plus de 500.000 fr. de dépenses impayées, trois mois après la clôture de l'exercice.

La Commission estime que l'Administration municipale doit résolument s'attacher à ce problème si elle veut connaître un jour une situation saine des finances de la Ville et un emploi raisonnable de ses ressources.

M. le Président ayant fait connaître que tous ses efforts tendent à ce but, il retient les suggestions de ses Collègues de la Commission.

311.- Conservatoire - Remplacement de pianos - Crédit.-

Avis favorable. Un crédit de 20.000 fr? est inscrit au budget supplémentaire.

312.- Epuisement des eaux du sous-sol - Crédit supplémentaire.-

Avis favorable. Un crédit de 50.000 fr. est inscrit au budget supplémentaire.

313.- Hospice François Baes - Installation de l'éclairage électrique-Avis.-

Avis favorable

314.- Hôpital de la Charité - Installation d'ascenseurs - Avis.-

Avis favorable.

.....

315 - Hôpital Gantois - Installation de l'éclairage électrique - Avis  
Avis favorable.

316 - Office public municipal d'habitations à bon marché - Compte d'administration pour 1930.

317 - Office public municipal d'habitations à bon marché - Budget supplémentaire pour 1931.

Rapports adoptés. La Commission examinera au cours d'une séance ultérieure les perspectives financières de l'Office.

318 - Liquidations de pensions.

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Octroi:

- a) Georges LEBOUCHQ - Pension d'ancienneté de F. 7.048,80 à partir du 1er septembre 1931  
Gratification de départ : F. 6.500 f
- b) Victor Marescaux - Pension d'ancienneté de F. 8.385,20 à partir du 1er Septembre 1931  
Gratification de départ : F. 6.500 f
- c) Rémy Félix - Pension d'ancienneté de F. 8.090,64 à partir du 1er Septembre 1931  
Gratification de départ : F. 8.000,00
- d) Vve Ch. Serrure - Pension de reversion de F. 2.663,20 à partir du 6 Juin 1931.

Police :

- e) Camille Diverchy - Pension proportionnelle de F. 2.139,68.  
Pension complémentaire de F. 3.860,32 à partir du 1er Juillet 1931
- f) Charles Dhondt - Pension proportionnelle de F. 4.015,84.  
Pension complémentaire de F. 1.984,16 à partir du 1er Juillet 1931.  
Gratification de départ : F. 3.250.

La séance est levée à 21 heures 45..

Lille, le 8 Juillet 1931  
Le Secrétaire,  
F. LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des discussions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire..... à Doin

3ème Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 21 SEPT 1931  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 15 Septembre 1931, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents : MM. Willems, adjoint au Maire, Président,  
Dehove, conseiller municipal,  
Dhilly, d°  
Martin, d°  
Vautrin, d°

Excusés : Ingelrans, d°  
Rousseau, d°

Absents : Brodel, d°  
Dompsin, adjoint.



Assistait également à la réunion, M. Lucat, chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

319 - Hospices de Lille. Budget supplémentaire pour 1931.-

Rapport adopté.

320 - Hospices de Lille. Construction de l'Hôpital Sanatorium. Aliénation de rente. Avis.-

Avis favorable.

321 - Hospices de Lille. Aliénation de terrain à Lambertsart. Avis.-

Avis favorable.

322 - Hospices de Lille. Aliénation de terrain à Beaulencourt. Avis.

Avis favorable.

323 - Hospices de Lille. Aliénation de terrain rue du Molinel. Avis.

Avis favorable.

324 - Hospices de Lille. Cession gratuite de terrain à la Commune de Marcq en Baroeul. Avis.-

Avis favorable.

325 - Taxe municipale sur les chiens. Augmentation du tarif par application de la loi du 17 Juillet 1931.-

Rapport adopté, la 3ème Commission émettant le voeu que le Conseil municipal se prononce pour l'adoption des tarifs maxima prévus par la loi du 17 Juillet 1931.

326.- Demande de secours par Mme Vve TILLE.

La 3ème Commission signalant que Mme TILLE n'a pas droit au secours renouvelable qu'elle sollicite et que d'autre part elle a déjà bénéficié de l'indemnité prévue par les dispositions en vigueur (25 fr. par année de service du mari) décide, eu égard à la situation passagèrement difficile de l'intéressée, privée de soutien de son fils actuellement aux armées, de proposer en sa faveur un secours exceptionnel, une fois donné, de 150 frs.

327.- Demande de révision de pension par M. Victor FREMAUX.

La 3ème Commission émet l'avis que M. FREMAUX a droit au rappel de traitement du 1er Janvier au 31 Août 1919 et au complément d'indemnité de départ.

Elle propose le maintien du statu quo en ce qui concerne la pension dont le décompte correspond exactement à la situation à laquelle peut prétendre M. FREMAUX; son cas étant considéré dans le sens individuel, rejetant, en conséquence, le parallèle établi par l'intéressé avec d'autres pensions.

La Commission appuie d'autre part M. l'Adjoint WILLEMS dans son intention de faire procéder à la révision d'un certain nombre de pensions pour lesquelles la péréquation a été opérée à tort sur le dernier traitement d'activité.

328.- Demande d'allocation pour complément de pension par Mme Veuve Assoignon.

La 3ème Commission, estimant qu'il convient de demeurer dans la règle actuellement suivie, émet l'avis que le complément de pension alloué à M. Assoignon n'est pas reversible au profit de sa Veuve.

329.- Emprunt de conversion de 12.512.016 fr 17. Imputation de la 1ère semestrialité.

Rapport adopté.

330.- Dommages de Guerre. Admission en recette :

a/ Intérêts sur titre amortissable M.A. N° 2.304.484

27.120.00

b/ Intérêts sur titre amortissable I.R. N° 1.617.540 I.183.10

c/ Versements sur titres de créance ..... ( 127.050.00 ) 44.991.00

d/ Intérêts sur dommages acquis . . . . . 226,20

Rapports adoptés.

331.- Société Anonyme d'Habitations à bon marché des immeubles Ambroise Paré. Garantie d'intérêts . Avis

La 3ème Commission, se rangeant à l'avis émis par la 5ème Commission, se prononce pour le rejet de la demande adressée à la Ville, et ce, en raison du caractère privé de la Société Anonyme des Immeubles Ambroise Paré.

332 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux :

- a/ Léon Villette.- Pension d'ancienneté de  
fr: 16.090,64 à partir du 1er Janvier 1932  
Gratification de départ: Fr. 15.000,00
- b/ Veuve Deleparte. Pension proportionnelle de Fr: 3.078,52 à  
partir du 9 Juillet 1931.
- c/ enfant Moison Pension de reversion de Fr: 2.320,68 à  
partir du 10 Juin 1931.
- c/bis Mme Hélène DESCAMPS - Pension proportionnelle de Fr: 2.255,-  
à partir du 1er septembre 1931.  
Gratification de départ: F 6.600,00

Octroi

- d/ Fernand Desmoutiez Pension d'ancienneté de F: 9.341,68 à  
partir du 1er Décembre 1931.  
Gratification de départ : F : 8.000,00
- e/ Veuve Legrand - Pension proportionnelle de f: 2.468,84  
à partir du 2 Septembre 1931.

333. - Hospices de Lille - Travaux de reconstruction d'un bâtiment incendié à l'Hospice général - Avis.

Avis favorable.

+  
+ +

Hors l'ordre du jour fixé, M. le Président entretient la Commission de différentes questions:

I<sup>e</sup> Intervention de la Ville dans les frais de traitement d'assurés sociaux indigents lillois : a) pour récupération par ses soins des sommes dues par les Caisse primaires d'Assurances sociales b) pour prise en charge du complément restant dû au compte de l'Assistance médicale gratuite.

Il est décidé, conformément à l'avis exprimé par M. le Doyen DUEZ, que les Hospices ont à exercer leur recours direct contre les Caisse d'Assurances sociales et à supporter, en tant qu'organisme d'assistance substitué à la Ville qui parfaît à ses ressources, le complément laissé à charge par l'état d'indigence des hospitalisés.

2<sup>e</sup> Subvention pour la construction d'une nouvelle école de Commerce. Engagement de 300.000 frs figurant à l'Etat du Passif de la Ville de Lille.

La 3ème Commission, se rangeant à l'avis de M. le Doyen DUEZ estime que la Ville doit se délier de l'engagement souscrit, il y a 20 ans, pour un projet dont elle n'a pas vu naître la réalisation.

Elle propose que la dette de 300.000 Frs soit rayée de l'Etat du Passif de la Ville et appelle l'attention de l'Administration municipale sur un fait présentant une certaine analogie avec le précédent. Il s'agit de la subvention de 250.000 Frs allouée à la Société Civile constituée pour l'aménagement et l'exploitation du Stade du Boulevard Carnot par délibération du 17 Novembre 1921, sur laquelle des crédits, à concurrence de 125.000 Frs ont été ouverts (en 5 annuités de 25.000 Frs) dans les budgets de 1922 à 1926 et sont restés inutilisés jusqu'ici.

La Commission propose l'annulation du crédit précité dans les comptes de l'exercice en cours, de même que la réalisation de l'engagement souscrit et la radiation de la dette figurant à l'Etat du Passif de la Ville.

La séance est levée à 21 heures 50.

Lille le 16 Septembre 1931

Le Secrétaire,

F. LUCAT.

106/38

3ème Commission



La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 20 Octobre 1931, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Debove, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Rousseau L'Administration Municipale ratifie les propositions de la  
Vautrin Commission, sou d° réservé des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
Excusés : Ingelrans d° complémentaire..... d°

Absents : Brodel d°  
Martin, d°

Conseil d'Administration  
Réunion du 10 NOV 1931  
M. PLANQUE

Assistait également à la réunion, M. Lucat, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.-

334 - Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Beaulencourt.

La Commission donne avis favorable à la vente projetée par les Hospices.

335 - Office municipal d'habitations à bon marché - Aliénation de terrain

La Commission donne avis favorable à l'opération envisagée par l'Office H.B.M.

336 - Enfants assistés - Crédit supplémentaire.-

Rapport adopté la Commission ayant, en passant, constaté les difficultés qu'amène la fixation tardive par les services de la Préfecture des contingents divers mis à la charge de la Ville.

337 - Insuffisance de crédits - Exercice 1931.

La Commission adopte les conclusions du rapport tendant à l'ouverture de différents crédits supplémentaires afférents à l'exercice 1931, s'élevant à la somme de 38.000 frs.

338 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Rapport adopté pour la présentation en non valeur d'une somme de 44.655 fr 34.

339 - Dommages de guerre - Admission en recettes.-

Rapport adopté pour l'admission en recettes de la somme de 15.575 frs.

340 - Jardins et squares - Location - Nouveau tarif.-

La 3ème Commission donne avis favorable au rapport qui lui est présenté pour le relèvement du tarif de location.

341 - Remboursement des emprunts de 3.700.000 et 400.000 frs.-

Affaire remise pour un examen ultérieur, subordonné au résultat des travaux de la Commission de l'emprunt.

342 - Liquidation de pensions :

Rapports adoptés.

Sapeurs pompiers :

- a) Veuve CROMBEZ . Pension de reversion de Fr. 8.212,88  
à partir du 24 Septembre 1931.

Police :

- b) Veuve BAUDET. Pension de reversion de Fr. 840,56  
à partir du 14 Juillet 1931.

343 - Entretien des propriétés communales.- Exercice 1930 - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission donne avis favorable à l'ouverture du crédit de 25.000 frs destiné à liquider les comptes de l'exercice 1930. Elle appelle à ce sujet l'attention de l'Administration municipale en lui signalant qu'il serait de la plus urgente nécessité de rappeler aux services que les dépenses d'un exercice doivent se liquider avec l'exercice lui-même.

Particulièrement en ce qui concerne les crédits des Travaux où se trouve la plus forte proportion des crédits reportés pour "restes à payer", elle estime que le délai s'étendant du 1er Janvier au 15 Mars pour la production des factures, leur vérification et leur ordonnancement est suffisant pour parvenir à l'établissement régulier du Compte Administratif.

344 - Habillement - Crédit supplémentaire.-

La Commission donne avis favorable à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 15.000 fr nécessaire par le recrutement de nouvelles unités dans la Police.

M. le Président fait connaître à la Commission des Finances que la Sous-Commission du Budget entreprendra, le Mercredi 28 Octobre, l'étude du budget primitif de l'exercice 1932.

La séance est levée à 21 heures 15.

Lille, le 21 Octobre 1931

Le Secrétaire,

F. LUCAT.



106/18

## 3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Ville, le 24 Novembre 1931, sous la présidence de M.Willems, adjoint au Maire.

Présents : M.M.WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DEHOVE, Conseiller Municipal,  
DHILLY, d°  
VAUTRIN, d°

Excusés : M.M.INGELRANS, Conseiller Municipal,  
MARTIN, d°

Absents : M.M.BRODEL, Conseiller Municipal  
ROUSSEAU, d°

Assistait également à la réunion, M.LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

345 - Bureau de Bienfaisance - Donation Touquet - Avis.

Avis favorable.

346 - Rue du Chevalier de l'Espinard - Mise en état de viabilité.  
Subvention de la Ville et garantie d'intérêts - Avis.

La 3ème Commission donne un avis défavorable en ce qui concerne la garantie de la Ville sur le prêt à contracter par l'Association Syndicale. Elle estime que la Ville ne peut entrer dans cette voie et souligne, par ailleurs, que les dépenses restant à la charge des 43 propriétaires représentent le I/6e du devis, soit environ 40.000 frs et ne paraît pas nécessiter l'intervention de la "Caisse départementale d'aménagement des lotissements".

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 80.500 frs pour subvention de la Ville.

347 - Dommages de guerre - Admission en recettes.

Rapport adopté.

348 - Emprunts de 3.700.000 frs et 400.000 frs - Conversion.

Rapport adopté, la décision du Conseil Municipal devant ultimement intervenir dans un délai rapproché, le versement des prochaines semestrialités pour les emprunts en cause étant exigible le 10 Décembre.

349 - Liquidation de pensions : Rapports adoptés.

Services Municipaux.

a) Veuve HALLUIN

Pension de reversion de frs: 2.360,00  
à partir du 1er Novembre 1931.

b) Julien PIONNIER

Pension d'ancienneté de frs: 6.333,60  
à partir du 1er Janvier 1932.

Gratification de départ de frs: 4.950,00.

Sapeurs-Pompiers :

6) Veuve VINCENT      Pension de reversion de frs : 681,04  
à partir du 20 Octobre 1931.

351 - Hospices - Legs Poulain - Avis.

Avis favorable.

352 - Rue Réaumur - Mise en état de viabilité -Garantie d'intérêts - Avis.

Pour les mêmes raisons exposées sous le n° 346 (rue du Chevalier de l'Espinard) la 3ème Commission émet un avis défavorable à la garantie d'intérêts.

A remarquer qu'il n'est pas question dans cette deuxième affaire d'une subvention de la Ville et que le dossier paraît d'ailleurs incomplet.

353 - Assistance Médicale - Tuberculeux - Frais de traitement - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission donne avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 750.000 frs mais signale, qu'indépendamment du redressement d'écritures, le dépassement de dépenses ressort à 150.000 frs. Elle appelle à ce sujet l'attention de l'Administration Municipale.

354 - Caisse des Ecoles - Crédit supplémentaire.

La Commission donne avis favorable à l'adoption du rapport tendant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 200.000 frs. Elle formule et renouvelle le voeu déjà exprimé par la Sous-Commission du Budget de voir la Commission des Finances représenter au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles.

355 - Groupement des propriétaires d'autos-cars - Droits de stationnement - Requête.

Avis défavorable à la demande de réduction des droits de stationnement, la Ville n'ayant pas à entrer dans des considérations autres que celles qui résultent de l'occupation du domaine communal.

350 - Budget primitif de 1932 - Examen et propositions.

La Commission aborde l'examen du budget et décide d'en poursuivre l'étude au cours de sa prochaine séance, fixée au mardi 1er Décembre.

La séance est levée à 21 heures 50,

Lille, le 25 Novembre 1931.

Le Secrétaire,

F. LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....<sup>é</sup> Don

3ème Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 28 DEC. 1932  
M. PLANQUE

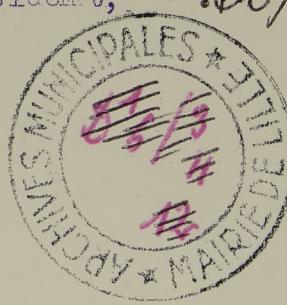
La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 15 Décembre 1931, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Dehove, Conseiller Municipal  
Dhilly id  
Martin id  
Rousseau id

Excusés : M.M. Ingelrans, id  
Vautrin id

Absent : M. Brodel, id

Assistait également à la réunion M. Lucat, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.



La séance est ouverte à 20 heures.

356 - Hospices de Lille - Cession de terrain d'alignement à Hellennes.

Avis favorable.

357 - Hospices de Lille - Vente d'arbres à Wambrechies.

Avis favorable.

358 - Hospices de Lille - Budget de l'exercice 1932 - Avis.

Affaire remise pour étude complémentaire et demande de renseignements à l'Administration des Hospices.

359 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

360 - Lycée Fénelon - Internat municipal - Budget de l'exercice 1932.

Avis favorable est donné à l'approbation de ce budget, la 3ème Commission émettant l'espoir que l'Internat municipal continuera désormais à être géré au moyen de ses propres ressources.

361 - Lycée Fénelon - Internat municipal. Crédits supplémentaires pour l'exercice 1931.

Avis favorable à l'approbation des crédits demandés. Le vote d'un crédit supplémentaire au budget de la Ville, présentant une opération d'ordre, n'est pas susceptible de modifier le résultat du compte de l'exercice.

362- Lycée Fénelon- Internat Municipal:

- a) Tarif du blanchissage.- Relevement;
- b) Remboursement de frais de pension.

Rapport adopté, la Commission estimant, comme le Bureau d'Administration du Lycée, que les remboursements de frais de pension qui se trouvent toujours motivés peuvent être imputés d'office sur le crédit régulièrement ouvert dans le budget de l'Internat, sans recourir dans chaque cas à l'avis du Conseil Municipal.

363- Vente de matériaux- Admission en recette.

Rapport adopté.

364- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

Services Municipaux:

- a) Arthur Debrock.- Pension d'ancienneté de f. 9.033,76 à partir du 1er Mars 1932- Gratification de départ: 10.000 frs Octroi;
- b) Vve Benjamin Spitals.- Pension de reversion de f. IIII9,40 à partir du 23 Novembre 1931.

Police:

- c) Vve Maurice Hochart.- Pension de reversion de f. 2.924,36 à partir du 14 Novembre 1931.
- d) Enfant Moïse Hochart.- Pension de reversion de f. 243,68 à partir du 14 Novembre 1931.

365- Hospices de Lille- Construction de garages d'autos, allée de la Vieille Aventure.-

Avis favorable.

366- Ecole des Beaux-Arts.- Plaques de marbre aux donateurs et aux anciens élèves morts pour la France.-

La 3ème Commission décide de rétablir le crédit de 1.000 frs voté en 1926 et dérégler cette somme à l'entreprise LENKEBOODE en lui laissant le soin de se retourner, pour le complément, vers l'Association des Anciens Élèves de l'Ecole de Beaux-Arts.

367- Construction d'habitations à bon marché.- Participation de la Ville sur le montant des prêts (0.25 %)- Crédit supplémentaire.-

Rapport adopté.

La séance est levée à 21 heures 30.

Lille, le 16 Décembre 1931  
Le Secrétaire,  
signé: F. Lucat.

L'Ag...  
propositions de la  
Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
complémentaire.....  
é. Don

3ème COMMISSION

Conseil d'Administration.

Réunion du 18 Décembre 1932

M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 28  
Décembre 1931, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Brodel, Conseiller Municipal  
Dehove, d°  
Dhilly, d°

Excusés: M.M. Ingelrans, d°  
Martin, d°  
Vautrin, d°

Absent: M. Rousseau, d°

Assistait également à la réunion, M. Lucat, Chef de Bureau  
à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

368 - Eclairage - Crédits supplémentaires.

Rapport adopté.

369 - Fonds Municipal de Chômage - Crédit supplémentaire

Rapport adopté.

370 - Caisse Autonome Mutuelle des Retraites des employés de tramways - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

371 - Liquidation de pension - Services Municipaux - Vve Edouard DEVRE

Avis favorable - Pension de reversion de F. 744,16 à partir  
du 22 Octobre 1931.

372 - Hospices de Lille - Bail PLAETEVOET-

Avis favorable.

373 - Hospices de Lille - Bail GROS.

Avis favorable.

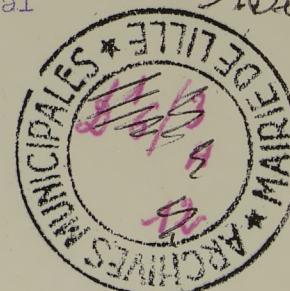
374 - Hospices de Lille - Cession de terrain à Mons-en-Barœul.

Avis favorable.

375 - Office public municipal d'habitations à bon marché. - Budget  
pour l'exercice 1932.

Après une longue discussion au cours de laquelle M. Brodel,  
Président de l'Office, apporte toutes explications nécessaires

.....



sur la gestion de son organisme et sur la présentation de son budget, la 3ème Commission émet un avis favorable à l'approbation de ce document.

375b - Office public municipal d'habitations à bon marché - Vente de terrain à Croisilles.

Avis favorable.

376 - Ville de Lille - Budget extraordinaire pour l'exercice 1932

La Commission, connaissance prise des modifications apportées par le Conseil d'Administration au projet de budget, arrête ce document aux chiffres ci-après:

RECETTES ORDINAIRES.....	64.041.785,00	
RECETTES EXTRAORDINAIRES..	<u>13.121.057,00</u>	77.162.842,00
DEPENSES ORDINAIRES.....	64.024.103,00	
DEPENSES EXTRAORDINAIRES..	<u>13.114.517,77</u>	77.138.620,77
Excédent de RECETTES...		24.221.23
		=====

377 - Veuve CROMBEZ - Demande de secours.

La 3ème Commission émet un avis défavorable, estimant qu'aucune raison ne motive l'octroi d'une pension complémentaire à Mme Vve Crombez.

378 - Bureau de Bienfaisance.

- a) Compte de gestion du Receveur - Exercice 1930.
- b) Compte d'administration - Exercice 1930

Rapport adopté.

- c) Budget supplémentaire - Exercice 1931

Rapport adopté.

379 - Hospices de Lille - Budget pour l'exercice 1932.

Renvoyé à une séance ultérieure pour examen complémentaire.

La séance est levée à 22 heures 45.

Le Secrétaire:

LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire..... à don

3ème COMMISSION

Conseil d'Administration  
Réunion du 22 FEV 1932

M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 2 Février 1932, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Dhilly, Conseiller municipal,  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Excusés : M.M. Dehove, d°  
Ingelrans, d°

Absents : M.M. Brodel, d°  
Martin, d°

Assistait également à la réunion M. Lucat, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures

Procès-verbal de la séance du 28 Décembre 1931 - Rectification

M. Rousseau porté absent au procès-verbal de ladite séance s'était fait excuser.

380.- Assistance obligatoire aux vieillards - Contingent de la Ville - Exercice 1930 - Crédit supplémentaire

Rapport adopté; vote d'un crédit de 43.626 frs 79.

381.- Enfants assistés - Contingent de la Ville - Exercice 1930 - Crédit supplémentaire

Rapport adopté; vote d'un crédit de 96.347 frs 01

382.- Insuffisance de crédits - Exercice 1931

Rapport adopté; vote de 6 crédits supplémentaires s'élevant au total de 31.200 francs

383.- Frais de vaccination antidiptérique des indigents en 1930 - Remboursement par l'Etat - Admission en recette

Rapport adopté; admission en recette de 25.816 francs.

384.- Traitement des Commissaires de police en 1931 - Remboursement sur contingent - Admission en recette

Rapport adopté; admission en recette de 16.025 francs.

385.- Dommages de guerre - Intérêts - Admission en recette

Rapport adopté; admission en recette de 63.812 frs 94

386.- Marché de Wazemmes - Construction d'une vitrine - Crédit

La Commission décide l'ouverture du crédit demandé, mais étant donné que le cas d'urgence semble avoir disparu par l'approche de la bonne saison, l'inscription peut être prévue au Budget supplémentaire de 1932.

D'autre part, en raison du caractère spécial du travail envisagé, il est apparu à la 3ème Commission qu'un appel d'offres entre les spécialistes aurait pu aboutir à des conditions meilleures que celles des entrepreneurs de l'entretien.

387.- Installation de cours ménagers à l'Ecole Lakanal - Crédit

La 3ème Commission décide le renvoi du dossier à l'Administration municipale en signalant que le rapport ne mentionne pas les conditions dans lesquelles les travaux seront exécutés. Que, d'autre part, certains prix lui paraissent nettement exagérés, notamment : a/ Transfert et repose d'une cuisinière 500 fr.; b/ Dépose, repose de lino et complément à fournir 1700 fr.

388.- Avenue Virnot - Mise en état de viabilité - Subvention de la Ville

Avis favorable - Subvention de la Ville à imputer sur les crédits de l'emprunt.

389.- Hospices de Lille - Location rue Sans Pavé 21 bis - Avis

Avis favorable sous réserve d'examen par la Commission du Plan.

390.- Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Beaulencourt - Avis

Avis favorable.

391.- Hospices de Lille - Cession de terrain à la Commune de Mons-en-Baroeul - Avis

Avis favorable

392.- Hospices de Lille - Echange de terrain à Saint-André - Avis

Avis favorable

393.- Hospices de Lille - Travaux à l'immeuble rue Basse 30-32 - Aliénation de rente - Avis

Avis favorable

394.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a/ Services Municipaux :

a) Louis CARPENTIER.- Pension d'ancienneté de Frs: 2.400.00 à partir du 1er Janvier 1932

Gratification de départ : 2.100 francs

b) Eugène GILQUIN.- Pension d'ancienneté de Frs : 21.173.20 à partir du 1er Mars 1932

Gratification de départ : 17.250 francs

c) Léon VILLETTTE.- Révision de pension de Frs: 16.459.04 à partir du 1er Avril 1932.

Gratification de départ restant fixée à 15.000 francs.

.....

b/ Octroi :

~~Charles COQUELLE.- Pension d'ancienneté de Frs: 8.968 frs 72 à partir du 1er Avril 1932  
Gratification de départ : 7.000 francs.~~

c/ Police

- a) Ernest DELEDICQ.- Pension d'ancienneté de Frs: 6.410.16 à partir du 1er Juin 1932  
Gratification de départ : 6.500 francs
- b) François DEPREZ.- Pension d'ancienneté de Frs : 7.444.56 à partir du 1er Mars 1932  
Gratification de départ : 7.000 francs
- c) Vve Rémi MARTINACHE.- Pension de reversion de Frs: 1.342.64 à partir du 10 Août 1931.

395.- Frais de séjour dans les Sana en 1930 . - Remboursement aux familles

Avis favorable sur le principe du remboursement aux familles des sommes versées par elles, en addition de la participation des Caisses primaires d'assurances sociales, sous réserve de demeurer dans la limite des frais avancés par la Ville dans chaque cas individuel.

En outre, sur lecture donnée par M. le Président du rapport en date du 19 Septembre 1931 du Chef de la 3ème Direction relativement à la position de la Ville au regard de l'article 69 de la loi sur les assurances sociales prévoyant des versements au "Fonds de majoration et de solidarité", la Commission décide de réserver l'ouverture du crédit nécessaire jusqu'à fixation sur ce point.

La séance est levée à 21 heures 30.

Lille, le 3 Février 1932.

Le Secrétaire,

F. LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....é Den

3ème Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 14 MARS 1932  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 8 Mars 1932, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire

Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président  
DHILLY, Conseiller municipal,  
ROUSSEAU d°  
VAUTRIN d°

Excusés : MM. DEHOVE d°  
INGEIRANS d°

Absents : MM. Brodel d°  
MARTIN d°



Assistaient également à la réunion, M. LUCAT, Chef de Bureau à la 3ème Direction, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

396 - Côtes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Avis favorable à l'adoption du rapport et l'admission en non valeur de la somme totale de 27.539 Frs, 79.

397 - Insuffisance de crédits - Exercice 1931.

Rapport adopté. - Avis favorable à l'ouverture de divers crédits supplémentaires s'élevant à II.500 Frs dont 5.000 Frs en addition au crédit proposé par la Commission, le 2 Février dernier, pour le Bataillon des Sapeurs-Pompiers.

398 - Familles nombreuses - Ristournes d'octroi - Exercice 1931 - Crédit supplémentaire.

M. le Président rappelle l'origine du projet ayant abouti à l'institution des ristournes sur droits d'octroi et, marquant l'extension prise par la mesure en matière financière, signale que la dépense annuelle fixée en 1929 à 30.000 Frs va atteindre 200.000 Frs en 1931.

La Commission décide cependant le vote d'un crédit supplémentaire de 100.000 Frs pour répondre favorablement à l'avis exprimé par l'Administration Municipale.

399 - Machine comptable "BURROUGHS" - Contrat d'entretien

Rapport adopté.

400 - Hospices de Lille - Legs LEMAY - Avis

Avis favorable.

401.- Subvention au Bureau de Bienfaisance - Exercice 1931.- Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission donne, à M. le Président, acte de la communication du rapport sur lequel l'Administration Municipale a statué le 22 Février et tendant à l'ouverture du crédit de 300.000 francs formant complément de subvention pour l'exercice 1931.

402.- Fonds municipal de chômage. Crédit supplémentaire.

La Commission adopte les conclusions du rapport fixant à 2 millions le montant du crédit supplémentaire nécessaire pour atteindre la période de formation du budget supplémentaire de 1932 et décide de reprendre, à ce moment, l'étude du problème financier dans son ensemble.

403.- Dommages de guerre - Admission en recette.

Rapport adopté - Admission en recette d'une somme de 73.360 F.

404.- Lycée Fénelon - Achat de mobilier - Participation de la Ville - Crédit.

Se rangeant à l'avis émis par M. le Doyen DUEZ, la 3ème Commission décide l'ouverture d'un crédit de 8.172, frs 50.

405.- Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Halluin - Avis.

Avis favorable.

406.- Voies privées - Mise en état de viabilité - Demandes de subventions :

- 1°- Rues Marceau et Delacroix;
- 2°- Rue Salomé;
- 3°- Rue Mirabeau;
- 4°- Rue de l'Est;
- 5°- Rue du Bois d'Annappes;
- 6°- Rues du Lieutenant Princeteau et des Pavillons.

Avis favorable à l'octroi des subventions demandées et correspondant au tiers des dépenses envisagées. Le crédit prévu à l'emprunt de 50 millions se trouve être à peu près absorbé par les décisions de l'espèce, prises à ce jour.

407.- Comptes de la gestion de M. ALDEBERT - Avis.

- 1°- Crédit Municipal; 2°- Fondation Masurel.

Avis favorable.

408.- Droit de stationnement des autobus- Exonération pour l'année 1930- Avis.

La Commission, connaissance prise de la consultation de M. le Doyen DUEZ, émet l'avis que le recul du point de départ du nouveau

tarif s'impose d'une manière indiscutable.

En retournant le dossier à l'Administration Municipale, elle exprime l'opinion : la taxe restant fixée, avec son caractère annuel, au taux de 2.000 fr. par voiture, celle-ci ne peut être applicable qu'aux véhicules en circulation au 1er Janvier et doit devenir proportionnelle aux trimestres effectifs (celui en cours compris) d'occupation du domaine public pour les services mis en route en cours d'année.

Sur les réclamations de divers propriétaires, elle admet l'exonération pour ceux qui n'ont fait que tenter - sans résultat - l'exploitation d'une ligne; qu'enfin, la matière à considérer comme base de la taxe n'est pas le nombre de véhicules en stationnement mais celui des voitures nécessaires à l'exploitation de la ligne desservie.

409 - frais de séjour dans les sanas - Participation des familles -  
4ème trimestre 1930 - Remboursement.

Rapport adopté; la Commission exprimant l'avis qu'en toutes occasions, quand n'interviennent pas - ou n'interviennent plus - les caisses d'assurances sociales, les familles doivent être astreintes, autant que faire se peut, à une participation dans les frais de séjour.

410 - Bureau de Bienfaisance - Budget ordinaire de l'exercice 1932 -  
Avis.-

Avis favorable pour l'approbation de ce budget; la Commission estimant, toutefois, avoir à s'entourer pour l'avenir des renseignements utiles sur les méthodes employées par l'administration du Bureau de Bienfaisance dans la distribution des secours en nature, notamment l'approvisionnement en pain où les prix constatés dans les prévisions sont supérieurs à ceux consentis par les coopératives de consommation.

411 - Ecole Pasteur - Aménagement de logements - Crédit.-

Avis favorable pour l'ouverture d'un crédit de 9.000 fr.

412 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a) Services municipaux :

- a) Oscar Evrard.- Pension proportionnelle de fr : 4.698,16 à partir du 1er Janvier 1932.  
Gratification de départ : 9.900 francs.
- b) Edouard Becquart.- Pension proportionnelle de fr. 7.133,44 à partir du 1er Février 1932.  
Gratification de départ : 4.000 francs.
- c) Léon Villette.- Révision de pension de fr : 16.706,96 à partir du 1er Juin 1932.  
Gratification de départ restant fixée à 15.000 fr.
- d) Henri Leveugle.- Allocation annuelle et renouvelable de fr. 2.125."  
Gratification de départ : 3.250 fr.

b) Police :

c/ Veuve Eugène Bayye - Pension de reversion de Fr. I.044.24 à partir du 26 Février 1932 .

4I3 - Distribution d'eau - Aménagement des forages - Stérilisation de l'eau.

Avis favorable à l'inscription d'un crédit de 90.000 frs au budget supplémentaire de 1932, détermination commandée par l'urgence et la nécessité de sauvegarder la santé publique, la Commission ne pouvant cependant ne pas marquer son étonnement sur le fait qu'un tel manquement aux mesures élémentaires a eu pour conséquence de rendre incomplètes les installations nécessaires au moment de l'équipement des forages .

4I4 - Fêtes et cérémonies publiques - Crédit supplémentaire .

S'agissant de dépenses de liquidation, la Commission est moralement tenue au vote du crédit demandé, lequel, tenant compte du crédit supplémentaire de 50.000 frs, déjà coté, porte la dotation primitive de 600.000frs à 665.000 frs .

Il est, au surplus, apparu surprenant aux membres de la Commission, qu'à la date du 8 Mars il soit impossible de chiffrer le montant des factures restant à payer au titre de l'exercice précédent.

4I5 - Dommages de guerre - Matériel cultuel - Remboursement d'avances .

La Commission donne son accord de principe sur l'inscription d'un crédit de I59.45I fr 78 au budget supplémentaire de 1932 étant donné qu'il s'agit du remplacement d'indemnités accordées au titre des dommages de guerre, mais elle prie l'Administration municipale de s'entourer des garanties désirables sur la nature du remplacement à l'effet de dégager la Ville de toutes obligations ultérieures .

Le rapport qui paraît incomplet devrait utilement recevoir un avis de la 2ème Commission sur l'ensemble de la question.

4I6 - Pavage - Fourniture de sable - Adjudication .-

La solution présentée par le service ne paraît pas devoir soulever d'objection en ce qui concerne l'imputation, sur le crédit des "Eaux ", des dépenses de matériaux nécessaires à la réfection des canalisations ouvertes pour les besoins propres de la Ville, soit à concurrence de 30.000 frs, somme prévue au budget de 1932 (en sous titre) à ce crédit .

Il ne paraît pas indiqué de rétablir le crédit d'ordre supprimé au budget de 1931, pour le repavage des tranchées ouvertes pour le compte des tiers, attendu que ces travaux sont effectués en régie par le personnel de la Ville comme tous autres travaux d'entretien des chaussées .

Le crédit " Pavages - Travaux neufs " a, d'ailleurs, reçu une dotation complémentaire à ce titre .

H.B. - Sont retenus pour être examinés, lors de la formation du Budget supplémentaire de 1932, les dossiers suivants ;

- 1°- Distribution d'eau - Insuffisance de pression à St Maurice et au Buisson;
- 2°- Marchés en plein air - Pavage;
- 3°- Construction d'une tribune démontable pour les fêtes;
- 4°- Restaurant populaire rue Manuel .

La séance est levée à 22 heures 15 .

Lille, le 9 Mars 1932  
Le Secrétaire,  
F. LUCAT .

Conseil d'Administration  
Réunion du 25 Avril 1932  
M. PLANQUET

249I - 3ème Commission - P.V. de la réunion du 19 Avril.

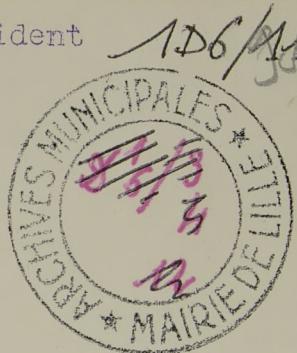
L'Administration Municipale ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

De plus, elle fait sien l'avis exprimé par la 3ème Commission quant à la confection de vêtements par les élèves de l'Ecole Pratique Valentine Labbé.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président  
Dehove, Conseiller Municipal  
Vautrin, d°

Excusés : Dhilly, d°  
Ingelrans, d°  
Martin, d°  
Rousseau, d°

Absent : Brodel, d°



Assistait également à la réunion M. Lucat, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.

=====

La séance est ouverte à 20 heures

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

En ouvrant la séance, M. le Président fait connaître que M. Lucat siège à la Commission en sa qualité officielle de Directeur des Finances.

417.- Dépenses imprévues - Ratification

418.- Dettes arriérées - Ratification

419.- Mandats spéciaux - Ratification

420.- Subsides pour participation à des congrès - Ratification

Rapports adoptés sans observation

421.- Halles Centrales - Délimitation des places au moyen de clous-Avis

Question réservée jusqu'à la formation du Budget supplémentaire de 1932.

422.- Voies privées : a/ rue Frémy; b/ rues Castel, Ambroise Paré et Anatole de la Forge; c/ rue de Cronstadt; d/ rue Chevreul - Mise en état de viabilité

La Commission donne son accord sur l'adoption des projets et l'inscription des dépenses dans la 2ème tranche de l'emprunt de 150 millions.

423.- Droit de stationnement des autobus - Lignes desservies par plusieurs voitures - Redevance

La 3ème Commission propose un tarif dégressif fixé comme suit, pour les sociétés ou particuliers exploitant une ou plusieurs lignes d'autobus.

.....

1 <sup>ère</sup> voiture .....	2.000 f.	Séparément pour chacune des lignes exploitées.
2 <sup>ème</sup> voiture .....	1.000 f	
3 <sup>ème</sup> et suivantes .....	500 f	

- 424 - Demande d'avance sur traitement par M. PERU, Commis à la Mairie - Avis.

La 3<sup>ème</sup> Commission, attendu le caractère irrégulier de la mesure sollicitée par M. PERU et l'impossibilité d'y satisfaire, faute de crédit destiné à cet effet, estime irrecevable la demande qui lui est présentée et souligne, par ailleurs, que des organismes privés sont susceptibles de seconder M. PERU dans son effort.

- 425 - Indemnité annuelle à la Directrice du Lycée Fénelon - Demande de relèvement - Avis.

La 3<sup>ème</sup> Commission, marquant que l'indemnité allouée à la Directrice du Lycée a été portée de 1.800 à 2.500 fr le premier janvier 1930 et rappelant que la Ville est servie à l'Internat municipal par un agent direct, estime que la proposition tendant à porter ladite indemnité à 5.000 fr est inopportunne.

- 426 - Crèche Déliot - Aménagement du logement de l'Infirmière-chef-Crédit

La Commission s'étonne que lors de la réfection des locaux de la crèche Déliot, la pièce déjà dénommée "Mansarde" n'ait pas été aménagée avec l'ensemble du bâtiment.

D'autre part, d'importants crédits paraissent demeurer disponibles qui pourraient supporter la dépense de 1.925 frs.

- 427 - Chemin vicinal ordinaire N° 9 - Réfection du pavage - Crédit

Réserve pour examen lors de la formation du Budget supplémentaire de 1932.

- 428 - Hospices de Lille - Aliénation de terrain à Mons en Baroeul - Avis

Avis favorable

- 429 - Dommages de guerre - Sommes touchées sur titres de créances - Admission en recette.

Rapport adopté

- 430 - Edifices réservés au Culte - Travaux d'entretien - Crédit

Réservant la question des crédits jusqu'à la formation du Budget supplémentaire de 1932, la 3<sup>ème</sup> Commission estime cependant devoir signaler dès maintenant qu'il appartient au service de rechercher près des desservants la contribution la plus large possible et de n'ordonner les travaux qu'après l'agrément donné par l'Administration municipale aux offres consenties.

- 431 - Hospices de Lille - Honoraires médicaux - Règlement - Avis

Rapport adopté.

432.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

a) Services municipaux :

- a) Veuve WACQUIER.- Pension de reversion de Fr. I.920,64 à partir du 5 Avril 1932,
- b) Veuve CHASSAING.- Pension de reversion de Fr. I.975.56 à partir du 30 Mars 1932,
- c) Louis DELVALEE.- Pension proportionnelle de Fr. I.842.32 à partir du 1er Juillet 1931.

b) Octroi :

- d) Veuve CARLIER.- Pension de reversion de Fr. 2.990.24 à partir du 14 Mars 1932.
- e) Georges LEVESQUE- Pension d'ancienneté de Fr. 6.960fr à partir du 1er Juillet 1932.  
Gratification de départ de 6.500 Francs

c) Services Municipaux - Secours.

- f) Veuve BAILLET - Secours une fois donné de Fr. 587.50
- g) Veuve LERMITTE- Secours une fois donné de Fr. 590.00

Caisse des Ecoles - Confection de vêtements par les élèves de l'Ecole pratique.

M. le Président ayant donné communication du rapport de M. le Chef de la 4ème Direction, la 3ème Commission estime que malgré le faible intérêt que paraît présenter la question, il convient de tenter l'expérience afin d'en extraire une appréciation nette sur les résultats recherchés.

La séance est levée à 21 heures 30.

Lille le 20 AVRIL 1932

Le Secrétaire.

LUCAT.

réunion du 14-6-32

Qa4  
3<sup>e</sup> Commission

3ème COMMISSION

La 3<sup>e</sup> Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 14 Juin 1932, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président Dehove, Conseiller Municipal  
Dhilly, d°  
Brodel, d°  
Martin, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Excusé ; M. Ingelrans, d°

Assistait également à la réunion M. Lucat, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.



La séance est ouverte à 20 heures.

433 - Vente de vieux matériaux - Admission en recette.

Rapport adopté.

435 - Bureau de Bienfaisance - Vente de terrain à la Commune de Mons-en-Barœul - Avis.

Avis favorable.

436 - Hospices de Lille - Autorisation d'ester contre Melle Boeuf - Avis.

Avis favorable.

437 - Hospices de Lille - Echange de terrain à Seclin - Avis.

Avis favorable.

438 - Hospices de Lille - Comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1931 - Avis.

La 3<sup>e</sup> Commission, adoptant les conclusions du rapport, estime ne pouvoir se prononcer sur le montant de la subvention à servir aux Hospices qu'après avoir été saisie du Budget supplémentaire de 1932 clôturant les opérations de 1931.

439 et 439 bis - Dommages de guerre - Admission en recettes.

Rapports adoptés.

440 - Demande de révision de pension par M. Piat - Avis.

Affaire réservée pour étude complémentaire.

441 - Demande de secours par Mme Vve Lecomte - Avis.

La 3ème Commission propose un secours de 287 francs une fois donné, suivant barème fixé par délibération municipale du 20 Janvier 1921, soit 205 Fr. pour elle-même et 82 Fr. pour son enfant d'âge scolaire.

442 - Emprunt de conversion de 12.512.016 fr. I7 - Régularisation budgétaire.-

Rapport adopté.

443 - Emprunt de 2.000.000 de fr. - Remboursement anticipé.

Rapport adopté.

444 - Emprunts de 3.700.000 et 400.000 fr.- Projet de conversion - Recul de date - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

445 - Office public municipal d'H.B.M. - Comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1931 - Avis.

Rapport adopté.

446 - Office public municipal d'H.B.M. - Budget supplémentaire de l'exercice 1932 - Avis.

Rapport adopté.

447 - Lycée de Jeunes filles - Internat municipal - Compte d'administration de l'exercice 1931 - Avis.

Rapport adopté.

448 - Lycée de Jeunes filles - Internat municipal - Budget supplémentaire de l'exercice 1932 - Avis.

Rapport adopté, la Commission ayant tenu à marquer unanimement sa satisfaction du résultat obtenu par l'excellente gestion de Melle Caudmont et des efforts méritoires de cet agent.

449 - Autobus - Droits de stationnement - Demandes d'exonération - Avis.

La 3<sup>e</sup> Commission maintient ses décisions antérieures sur le caractère annuel de la redevance. Elle propose d'inviter le service qui délivre les autorisations à faire connaître, par avance, ses conditions aux demandeurs et d'exiger, pour la délivrance du permis de stationnement la présentation de la quittance du Receveur municipal constatant le paiement des droits afférents à la 1<sup>ère</sup> année.

450 - Ville de Lille - Compte d'administration de l'exercice 1931.-

Rapport adopté.

451 - Ville de Lille - Budget supplémentaire de l'exercice 1932.-

La 3<sup>e</sup> Commission arrête le budget supplémentaire à :

RECETTES .....	Frs :	81.128.200.80
DEPENSES .....	Frs :	80.946.495.63

Excédent de RECETTES	Frs :	I81.705.I7
----------------------	-------	------------

---

452 - Liquidation de pensions :

La 3<sup>e</sup> Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux :

- a) Joseph GUILBERT.- Pension d'ancienneté de Frs 8.272.40 à partir du 1er Juin 1932.  
Gratification de départ de 7.000 francs.
- b) Léon VILLETTTE.- Révision de pension de Frs I7.III.I2 à partir du 1er Octobre 1932.  
Gratification de départ restant fixée à 15.000 frs.
- c) Veuve PREVOST.- Pension de reversion de 2.876 frs 32 à partir du 18 Avril 1932.

Police :

- d) Veuve GOUYE.- Pension de reversion de I.353 frs à partir du 27 février 1932.

Octroi :

- e) Georges ALLARD.- Pension d'ancienneté de Frs 6.902.80 à partir du 1er Septembre 1932.  
Gratification de départ de 7.000 francs.

453 - Caisse de crédit municipal - Budgets et comptes - Avis.-

Rapport adopté.

454 - Supplément temporaire de traitement.-

Rapport adopté.

455 - Indemnité de départ à M. EVRARD, pontier. -

La Commission propose de fixer le montant de cette indemnité à 6 mois de traitement.

456 - Construction du Commissariat Central. -

La 3<sup>e</sup> Commission approuve le projet. Elle s'en tient pour l'instant aux crédits ouverts ou prévus aux Budget extraordinaire et Budget Supplémentaire 1932.

Elle estime, en outre - le Commissaire Central ne devant pas être obligatoirement logé, par la Ville - que celui-ci devra être appelé à ristourner le prix d'un loyer à fixer.

Reprise du n° 434 : Ecoles Léon Trulin - Albert Samain - Travaux de peinture - Décompte définitif. -

La 3<sup>e</sup> Commission se montre frappée de la différence constatée entre le montant du devis et celui du décompte définitif.

Le rapport lui apparaît trop succinct pour lui permettre d'extraire les causes réelles du dépassement. Elle sollicite toutes explications complémentaires (Dates des devis, de l'adjudication, d'exécution des travaux, etc..)

Il ne lui apparaît pas, par ailleurs, que le seul fait de posséder des disponibilités sur un crédit ouvert puisse permettre de dépasser si sensiblement les prévisions de lots déterminés sans proposer par avance au Conseil Municipal un remaniement des devis et d'en faire ressortir les omissions ou erreurs s'il en existe. La 3<sup>e</sup> Commission s'élève à nouveau contre un procédé qui tendrait à la mettre devant des faits accomplis.

La séance est levée à 23 heures 50.

Lille, le 15 Juin 1932.

Le Secrétaire,  
F. L U C A S .

réunion du 2-8-32

2<sup>e</sup> Commission

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 2 Août 1932, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président  
DHILLY, Conseiller municipal  
MARTIN, d°  
ROUSSEAU, d°

Excusés: M.M. DEHOVE, d°  
INGELRANS, d°  
VAUTRIN, d°

Absent: M. BRODEL, d°

Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.

La séance est ouverte à 20 heures.

457 - Hospices de Lille - Budget supplémentaire de l'exercice 1932 - Avis.

Affaire réservée pour étude complémentaire.

458 - Hospices de Lille - Recrutement des infirmières de l'Hôpital-Sanatorium - Avis.

La 3ème Commission émet l'avis que les bourses ne doivent être concédées qu'à titre remboursable; les intéressées étant appelées à trouver, à leur entrée en fonctions, une situation leur permettant de couvrir leurs frais d'études. Elle souligne, par ailleurs, qu'un appel aux candidatures, lancé dès à présent, permettrait de constituer, au moment prévu pour le recrutement, un cadre suffisant d'infirmières nanties des diplômes nécessaires.

459 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

460 - Bureau de Bienfaisance - Donation LEFEBVRE-CUVELLE - Avis

Avis favorable.

461 - Dommages de guerre - Admission en recettes.

Rapport adopté.

462 - Demande de révision de pension par M. PIAT, retraité de la Ville..

La 3ème Commission juge irrécevable la requête de M. PIAT, la bonification prévue par la délibération du 30 Décembre 1931 ne lui



étant pas applicable parce que retraité à titre exceptionnel et la péréquation de sa pension, en 1928, ayant été basée sur le traitement d'un directeur de 2ème catégorie de 1ère classe (27.500) position déjà très favorable.

463.- Consommation d'eau - Demande d'exonération de redevance par Mme Vve DARGON.

La 3ème Commission estimant qu'il est impossible - même dangereux - d'entrer dans la voie des dégrèvements de l'espèce, signale que l'intéressée peut solliciter un secours exceptionnel de l'Etablissement qui l'assiste, pour s'acquitter de sa dette.

464.- Service de la Santé Publique - Contingent de la Ville - Crédit supplémentaire.

La Commission charge son président de s'entourer de tous renseignements nécessaires, sur les bases d'établissement du contingent réclamé à la Ville, dont la progression s'accentue fortement depuis plusieurs années ainsi que le démontre le tableau ci-après :

1927 . . . . .	16.198,59
1928 . . . . .	18.825,89
1929 . . . . .	26.030,73
1930 . . . . .	29.377,04
1931 . . . . .	36.202,72

465.- Relèvement de la Natalité - Contingent de la Ville - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

466.- Fondation LARDEMER, - Rentes viagères - Demande de relèvement par Melle DEKEERSSCHIETER.

La 3ème Commission émet l'avis que les charges de la Fondation acceptées par la Ville ne permettent pas d'envisager une bonification des rentes des pétitionnaires. Elle expose, pour point de vue, que si la rente avait été concédée par le donneur au passif de la succession et ce, par capitalisation, le revenu serait resté pareillement immuable.

467.- Construction d'un égout rue Pasteur - Participation des propriétaires - Avis.

La 3ème Commission se range à l'avis de la 2ème Commission.

468.- Voies privées - Rue du Bois d'Annappes - Mise en état de viabilité - Subvention de la Ville.

Avis favorable pour la partie de rue située sur le territoire de Lille.

.....

469.- Chemins vicinaux - Budget pour 1933 - Avis.-

Réserve pour demande de renseignements au service.

470.- Conversion des emprunts de 3.700.000 - 400.000 et  
2.000.000 de francs - Propositions du Crédit Foncier.-

La 3ème Commission prend acte des conditions faites par le Crédit Foncier.

Correspondance transmise à la Sous-Commission du Budget chargée de poursuivre l'opération de conversion envisagée.

471 - Casernes des Sapeurs-Pompiers - Electrification.-

Affaire réservée pour examen lors de la formation du budget de 1933.

472 - Lycée Faidherbe - Travaux d'entretien et de transformation.-

Avis favorable pour ouverture d'un crédit spécial étant donnée l'urgence des travaux à exécuter pendant la période des vacances scolaires.

473 - Redevance pour baraquement - Demande d'exonération par Vindenvogel.

Avis défavorable, la 3ème Commission estimant que les ressources personnelles du pétitionnaire, autant que l'aide qu'il est en droit d'attendre de ses enfants, ne le mettent pas dans un état d'insolvabilité véritable.

474 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Octroi :

Emile BLEUZE.- Pension d'ancienneté de Frs: 8.444.08, à partir du 1er Octobre 1932.  
Gratification de départ de 7.000 frs.

Police :

Anatole TORDOIR.- Pension d'ancienneté de frs: 7.752.40, à partir du 1er Octobre 1932.  
Gratification de départ de 7.000 frs.

475 - Pension de retraite - Mlle VALTIER, professeur au Conservatoire.-

Avis défavorable, la 3ème Commission estimant devoir respecter les termes précis de la délibération du 17 Septembre 1920 dont les dispositions lui paraissent avoir été arrêtées à bon escient.

La Commission propose l'octroi d'un secours exceptionnel une fois donné, de 500 francs.

476.- Syndicat des chauffeurs et cochers - Demande de détaxe.

La 3ème Commission signalant que la loi citée par les pétitionnaires n'est pas votée par les Chambres, la demande ne saurait être retenue. Que d'autre part, il résulterait un sérieux danger pour la Ville de s'engager dans la vue des détaxes et ce, pour de multiples raisons. Marquant par ailleurs que la taxe de stationnement des autos, fixée à 25 Fr. par mois, semble bien correspondre, à raison de 1 Fr par jour, aux journées de roulage, repos hebdomadaire déduit. Elle estime ne pas devoir réduire encore cette redevance déjà faible.

477 - Ecole des Industries Lilloises - Consommation d'eau - Demande de remise.-

Devant le fait anormal signalé et dans la pétition et dans le rapport du Service, la Commission s'étonne qu'il n'y ait pas eu intervention d'urgence.

L'abonné, demeurant en tout état de cause, responsable de l'excédent de consommation, la seule mesure gracieuse qui pourrait lui être réservée, est une réduction de 50 % sur l'excédent de consommation du Ier trimestre, soit 625 Fr.

478 - Stationnement des Autobus - Intervention du Préfet.-

La 3ème Commission s'en tient à ses décisions antérieures et aux conditions imposées par la délibération du Conseil Municipal du 18 Juin 1932.

479 - Cotes irrécouvrables - Taxe sur les chiens - Exercice 1931 - Admission en non valeur.-

Rapport adopté.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 3 Août 1932.

Le Secrétaire :  
LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.....épon

3ème COMMISSION

Conseil d'Administration  
Réunion du 26 SEPT. 1932  
M. le Maire

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 20 Septembre 1932, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président  
Dhilly, Conseiller municipal

Excusés : M.M. Dehove, Conseiller municipal  
Ingelrans, d°  
Martin, d°  
Vautrin, d°

Absents : M.M. Brodel, d°  
Rousseau, d°

Assistait également à la réunion, M. Lucat, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.



480 - Hospices de Lille - Aliénation rues d'Arras et Armand Barbès -  
Avis.-

Avis favorable.

481 - Dommages de guerre - Admission en recette.

Rapport adopté.

482 - Services municipaux - Crédits supplémentaires - Exercice 1932.

Rapport adopté.

483 - Hospices de Lille - Budget supplémentaire pour l'exercice 1932-  
Avis.

Sous réserve d'obtenir de l'administration des Hospices la ventilation des dépenses d'hospitalisation se rattachant au service de l'assistance médicale gratuite - travail demandé et en cours d'exécution - La Commission adopte le rapport qui lui est présenté. M. le Président transmettra ultérieurement le dossier contenant les conclusions définitives pour la fixation du déficit à couvrir par la Ville. Retour est fait du rapport établi pour approbation du Compte administratif des Hospices pour l'exercice 1931, sur lequel l'Administration municipale a déjà statué et auquel sera suite, lors de la discussion en Conseil municipal, l'affaire relative au budget supplémentaire de 1932.

484 - Service départemental de la Santé publique - Contingent de la Ville - Exercice 1931 - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

485 - Fonds municipal de chômage - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté, la Commission ayant joint à la décision antérieurement prise par l'Administration municipale sur la question du crédit nécessaire au fonctionnement du fonds de chômage, une situation et une proposition d'ouverture de crédit supplémentaire pour la distribution de vivres aux chômeurs nécessiteux.

486 - Redevance des eaux - Demande d'exonération: M. Devienne.

Affaire renvoyée au service intéressé pour information complémentaire (enquête) sur la situation du pétitionnaire. Instructions contenues dans la note de M. le Secrétaire Général en date du 19 Août 1932 faisant suite à la décision prise par l'Administration municipale relativement aux demandes de délais ou d'exonérations par les débiteurs de la Ville.

487 - Association Syndicale pour l'aménagement des rues Anatole de la Forge, Ambroise Paré et Castel. Demande de garantie communale.

Avis défavorable, la Commission estimant devoir maintenir le point de vue précédemment exposé à l'occasion de demandes analogues formulées par les syndicats de propriétaires des rues Réaumur et du Chevalier de l'Espinard.

488 - Sapeurs-Pompiers - Caserne Malus - Crédit de logements et de water-closets - Travaux divers.

Affaire réservée pour son examen lors de la formation du budget de 1933, les ressources de l'exercice 1932 étant épuisées.

489 - Avance à l'Association de Radiophonie du Nord de la France pour l'achat d'un immeuble - Avis.

Avis favorable de principe, M. le Président ayant fait connaître à la Commission les conditions auxquelles devront souscrire les services de Radiodiffusion des P.T.T. avant la conclusion de l'affaire.

490 - Halles Centrales - Travaux de transformations - Crédit.

Affaire réservée pour son examen lors de la formation du budget de 1933, les ressources de l'exercice 1932 étant épuisées.

491 - Ecole Jean Jacques Rousseau - Travaux de transformations - Crédit.

Avis favorable à l'exécution des travaux, mais la Commission estime ne pas devoir consentir à l'ouverture d'un crédit spécial pour une transformation présentant si peu d'importance et attendre que celle-ci entre plus normalement dans le cadre de travaux d'entretien que dans celui des travaux neufs.

492 - Lycée Fénelon - Crédit de nouvelles classes - Amélioration du réfectoire, salle à manger des professeurs - Crédit.

Avis favorable à l'ouverture du crédit demandé en raison de l'urgence des travaux à effectuer et en considération de ce que ceux-ci sont en voie d'exécution.

493 - Lycée Faidherbe - Aménagement des murs vers le Boulevard Carnot - Crédit.

La Commission estime que des travaux de rejointoiement de murs sont à proprement parler des travaux d'entretien et que le vote d'un crédit spécial n'est pas indiqué. Faute de ressources disponibles, ce crédit ne pourrait d'ailleurs être inscrit qu'au budget de 1933.

494 - Enlèvement des détritus dans les Halles, marchés et abattoirs - Relèvement de l'indemnité au concessionnaire - Avis.

Affaire réservée pour étude complémentaire notamment le contrôle

des faits avancés par le Concessionnaire pour justifier le relèvement considérable du montant de la subvention demandée.

495 - Liquidations de pensions.

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux :

- a) Veuve Carpentier - Pension de reversion de Fr: I.200,00 à partir du 6 avril 1932.
- b) Veuve Looten - Pension de reversion de frs: I.406,04 à partir du 16 Août 1932
- c) Veuve Derain - Pension de reversion de frs : 2.452,28 à partir du 19 août 1932

Octroi :

- d) Eugène Giraud - Pension d'ancienneté de frs: II.398,16 à partir du 1er Novembre 1932.  
Gratification de départ de 8.750 frs.
- e) Cyrille Foutry - Pension d'ancienneté de frs : 6.847,20 à partir du 1er Novembre 1932  
Gratification de départ de 6.500 frs.

Police :

- f) Léandre Gondrieu - Pension d'ancienneté de frs: 7.442,08 à partir du 1er Janvier 1933.  
Gratification de départ de 6.500 frs.
- g) François Boucherie - Pension d'ancienneté de Fr: 8.154,24 à partir du 1er Janvier 1933.  
Gratification de départ de 6.500 Fr.

496 - Allocations annuelles et renouvelables-Divers employés et ouvriers municipaux.

- Rapport adopté -

497 - Allocation annuelle et renouvelable - Alphonse MAREZ

Rapport adopté.

498.- Demande de secours par Mme Vve DU BOIS - Avis

La 3ème Commission propose un secours de 222 francs une fois donné, pour elle-même et pour son enfant d'âge scolaire, suivant barème fixé par délibération municipale du 20 Janvier 1921.

La séance est levée à 21 heures.

Lille, le 21 Septembre 1932

LE SECRETAIRE,

F. LUCAS.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire..... à don

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 DEC. 1932.  
M. PLANQUE

3ème COMMISSION

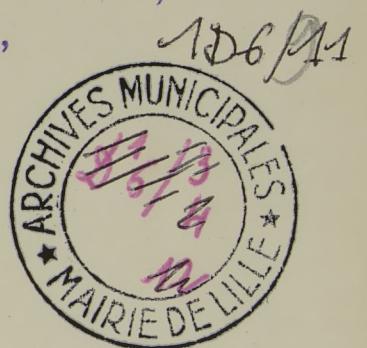
La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 6 Décembre 1932, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Dehove, Conseiller municipal,  
Vautrin, d°

Excusés : Brodel, d°  
Ingelrans, d°  
Martin, d°

Absent: Rousseau, d°

Assistait également à la réunion, M. Lucat, Directeur des Finances.



La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

514.- Chemins vicinaux.- Budget pour l'exercice 1933.

La Commission demande le renvoi au service pour justification complémentaire. Elle estime que ce n'est pas à bon droit que la réduction du contingent fixé pour les chemins de grande communication se reporte sur les dépenses d'entretien des chemins vicinaux. Il ressort, du reste, des termes du rapport de l'Agent, voyer qu'il ne s'agit que d'une tentative du service vicinal guidée par un intérêt qui échappe à la Ville.

515.- Cotes irrécouvrables - Exercice 1932 - Admission en non valeur.-

Rapport adopté - Admission en non valeur d'une somme de 47.180 Fr 80.

516 - Rue du Dieu de Marcq prolongée.- Travaux de viabilité: a) part de la Ville b) subvention de la Ville.

La Commission demande le rejet du projet étant donné :  
a) qu'il ne s'agit pas d'un lotissement défectueux b) que les propriétaires riverains ne paraissent pas appeler, par leur condition, une intervention pécuniaire de la Ville; c) que l'urgence n'est pas démontrée et que les charges présentes du budget municipal ne permettent pas une participation de 90.000 Fr dans les travaux à effectuer.

517.- Dommages de guerre - Admission en recette

Rapport adopté - Recette de 101.602 Fr 66.

518 - Donation ROUZE - Conversion de rente - Régularisation.

Rapport adopté - Ouverture d'un crédit de 116 Fr 50.

519 - Fondation DOUTRELON de TRY,- Amortissement de titre - Régularisation

Rapport adopté.- Admission en recette de 518 Fr et ouverture d'un crédit d'égale importance.

520.- Syndicat des Epiciers détaillants,- Taxe de voirie.- Demande de réduction.

La question découle, en premier ressort, des attributions du service de la Voie publique auquel il appartient de formuler ses avis et propositions pour examen par la 3ème Commission.

521.- Hospices de Lille - Aliénation de terrain, route d'Arras -Avis

Avis favorable.

522.- Fondation DEVAUX - Construction d'une maison - Avis

La 3ème Commission prend acte de la communication qui lui est faite.

523 - Don de M. Desplanque - Régularisation.

En suite de la communication de M. le Receveur municipal du 30 Novembre 1932, la Commission décide l'admission en recette de la somme de 1.500 Fr et l'ouverture d'un crédit d'égale importance.

524 - Taxe sur les autobus.- Réclamations diverses - Avis

En raison du principe admis que le paiement doit être effectué d'avance et, pour la 1ère année, lors de la mise en exploitation de lignes, la Commission estime ne pouvoir retenir aucune des réclamations formulées.

525 - M. VANCOILLIE, Sous-chef de bureau - Situation nécessiteuse - Secours exceptionnel - Avis.

La 3ème Commission ayant retenu le cas de M. Vancoillie comme très spécial, propose d'accorder à l'intéressé une avance de 1.500 Fr par crédit à ouvrir suivant délibération du Conseil Municipal, et d'admettre en compensation une recette d'égale somme. M. Vancoillie aurait à formuler une nouvelle demande portant engagement de remboursement et ne s'appuyant pas sur la question des prestations des Assurances Sociales afin de ne pas créer de précédent.

526.- Lycée Fénelon- Achat de mobilier- Participation de la Ville.

Avis favorable - Proposition d'ouverture d'un crédit spécial de 9.857.fr 50.

527.- Hospices de Lille- Budget primitif de l'exercice 1933.- Avis

Rapport adopté sous confirmation de la réserve, y incluse, que la subvention communale sera déterminée par le résultat des comptes de fin d'exercice.

528.- Lycée Fénelon- Internat- Budget primitif de l'exercice 1933.- Avis

Rapport adopté, la 3ème Commission marquant, à propos de la gestion actuelle de l'Internat, sa satisfaction de constater que celle-ci ne réclame plus le concours financier de la Ville.

529.- Liquidations de pensions:

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

- Police- a) Vve NOEUGLISE - Pension de reversion de Frs 2.055.88 à partir du 8 Sept. 1932  
b) Ildephonse BRASSELET- Pension d'ancienneté de Frs. 7.541.32 à partir du 1er avril 1932- Gratification de départ de 6.500 Frs

530.- Allocation annuelle et renouvelable- Victor TONNELIER- Révision

Rapport adopté.

531.- Ville de Lille - Budget primitif de l'exercice 1933.

La 3ème Commission confirmant, dans leur ensemble, les propositions de la Sous-Commission du budget, présente le budget primitif de l'exercice 1933 arrêté comme suit:

Recettes ordinaires .....	72.723.715.00	
Dépenses ordinaires .....	72.703.235.00	
Excédent de recettes ...	20.480.00	20.480.00
	=====	
Recettes extraordinaire ..	I2.I32.608.00	
Dépenses extraordinaire ..	I2.I2I.308.00	
Excédent de recettes .....	II.300.00	II.300.00
	=====	
Excédent général .....		3I.780.00
	=====	

Elle souhaite retenir l'attention de l'Administration municipale sur l'accroissement continu des dépenses ordinaires passant à . . . . . 72.703.235 frs contre, en 1932 . . . . . 64.024.103 frs soit en plus . . . . . 8.679.132 frs nécessitant le transport aux recettes ordinaires de près de 20 centimes additionnels nouveaux:

centimes pour insuffisance en 1933 : 332 -  
centimes pour insuffisance en 1932 : 312.80

N'omettant pas de signaler que les charges nouvelles du budget ordinaire trouvent, pour 7 millions, leur origine dans le service des secours aux chômeurs, elle constate que les services n'ont pu apporter leur part d'économies ou d'efforts présentement exigés par cette situation.

Le rôle régulateur de la Sous-Commission du budget ayant eu à s'affirmer dans des cas assez nombreux, la Commission des Finances formule l'espoir que l'Administration municipale secondera son effort en prescrivant là où besoin sera, une utilisation judicieuse des dotations consenties aux services.

Elle souligne, enfin et en confirmation de ses précédentes délibérations, que toutes les demandes d'ouverture de crédits doivent continuer à appartenir à ses prérogatives et que s'en détourner serait le fait d'aggraver la situation - que l'on peut entrevoir difficile - des finances municipales.

532.-Egouts du Boulevard Carnot- Dépassement de crédit- Imputation de la dépense supplémentaire.

La 3ème Commission estime que les prix du bordereau doivent être respectés.

Sur le cubage supplémentaire des murs (463 mètres au lieu de 30 Mètres) rencontrés en fondations, elle marque son vif étonnement de ce que cette situation ne se soit révélée qu'au moment de l'exécution des travaux

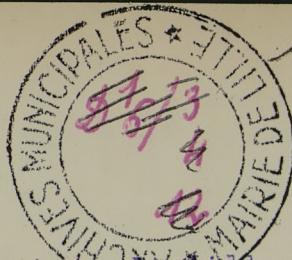
533.-Compagnie des Tramways de Lille et sa Banlieue- Droit de stationnement de ses autobus - Avis.

La 3ème Commission émet l'avis que la Cie des Tramways est redevable des droits au même titre que les autres exploitants de lignes d'autocars. Elle demande que la question vienne en délibération à la Commission des services concédés.

La séance est levée à 22 heures 30.

Lille le 8 Décembre 1932.  
Le Secrétaire,  
LUCAT.

3ème COMMISSION



La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 24 Janvier 1933, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. WILLEMS, adjoint au maire, Président,  
ROUSSEAU, conseiller municipal,  
VAUTRIN, d°

Excusés : DEHOVE, d°  
BRODEL, d°  
INGELRANS, d°  
MARTIN, d°

Assistait également à la réunion, M. IUCAT, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

534 - Dommages de guerre.- Admission en recettes.

Rapport adopté - Admission en recette d'une somme de 4.512 Frs.

535 - Hospices de Lille.- Aliénation rue d'Arras, 158 et 160.

Avis favorable.

536 - Services municipaux - Demande de secours Ch. DALLENNES.

La Commission, adoptant les conclusions du rapport du service, estime que la requête de M. DALLENNES n'est pas recevable.

537 - Bureau de Bienfaisance.- Aliénation rue du Metz, 41.

Avis favorable à la demande d'aliénation sous la réserve que l'adjudication publique sera substituée à la vente amiable.

538 - Services municipaux - Secours à Mme WATTEAU, veuve d'un ouvrier aux Abattoirs.

Rapport adopté. La Commission, retenant la valeur de la remarque faite par le Service, propose néanmoins l'octroi du secours statutaire à Mme Vve WATTEAU.

539 - Etalages sur la voie publique.- Demande de réduction de droits par le Syndicat des Epiciers détaillants.

La Commission faisant sienne la conclusion du rapport établi par le service de la Voie publique, émet un avis défavorable à la prise en considération de la revendication du Groupe des Epiciers.

540 - Eglise Saint Pierre Saint Paul - Travaux - Participation du Culte

Avis favorable quant à l'admission en recette d'une participation du Culte, égale à 40% de la dépense et au versement en trois annuités à fixer comme suit :

1933 ..... 15.000  
1934 ..... 15.000  
1935 ..... le solde.

...

La Commission estime, par ailleurs, que cette participation doit être affectée aux besoins généraux du budget de la Ville.

- 541 - Chemin vicinal N° 29 - Construction d'aqueduc et pavage.- Participation de la Ville.

Renvoyé à la Commission du budget en vue de l'inscription éventuelle d'un crédit de 47.100 fr. au budget supplémentaire de l'exercice 1933.

- 542 - Forages - Achèvement des travaux - Crédit supplémentaire.

Renvoyé à la Commission du budget en vue de l'inscription éventuelle d'un crédit de 70.000 frs au budget supplémentaire de l'exercice 1933.

- 543 - Droits de voirie - Enseignes - Demande en dégrèvement par MANGEZ, liquidateur judiciaire des Etablissements Bourriez.

Les redevances ayant un caractère annuel et étant tacitement exigibles d'avance, la Commission émet un avis défavorable à la prise en considération de la réclamation de M. MANGEZ.

- 544 - Droits de voirie - Etalages - Restitution de droits à M. VASSEUR.

Avis favorable à la restitution des droits payés à tort.

- 545 - Office municipal d'Habitations à Bon Marché.- Demande de transfert en subventions des avances et prêts de la Ville.

- 546 - Office municipal d'Habitations à Bon Marché - Budget de l'exercice 1933 - Avis.

M. le Conseiller BRODEL ayant fait part de son désir de voir reporter à une séance ultérieure la discussion des projets concernant l'organisme qu'il préside, la Commission en prend acte et décide la remise de l'affaire.

- 547 - Chemins vicinaux - Budget de l'exercice 1933 - Avis.

La Commission confirme son premier avis, les arguments exposés dans le dernier rapport du service ne paraissant pas démontrer que l'obligation est faite à la Ville de supporter les charges nouvelles pour l'entretien des chemins vicinaux sous la seule raison qu'elle se trouve dégrevée d'une partie des dépenses d'entretien des autres chemins.

- 548 - Taxe d'enlèvement des saisies - Projet de relèvement - Avis.

Avis favorable à la fixation à 30 frs, par tombereau, de la taxe d'enlèvement des saisies.

- 549 - Distribution d'eau - Demande de réduction par Mme VANTHEEMST.

Avis favorable pour la réduction à 50% de l'excédent de 310m. imputable à la fuite, solution conforme aux précédents établis.

La Commission suggère, d'autre part, que les abonnés devraient être informés par une mention, très apparente, apposée sur les relevés d'index laissés au passage des Contrôleurs des Eaux, qu'aucune réclamation ne sera admise pour des causes fortuites.

- 550 - Hospices de Lille - Projet de construction d'immeuble rue du Molinel, 159 - Avis.

Avis favorable quant au côté financier de l'opération envisagée.

...

551 - Services municipaux - Demande de secours par Mme Vve DUBUS.

La Commission estimant que les avantages antérieurement concédés à Mme Vve DUBUS ont été justement appréciés en 1930, aucune autre libéralité ne peut lui être consentie.

552 - Eglise Saint Martin d'Esquermes - Réfection des grillages de protection - Avis.

Renvoyé à la Commission du Budget en vue de l'inscription éventuelle d'un crédit de 2.410 Frs au budget supplémentaire de l'exercice 1933.

553 - Cantine scolaire rue Baptiste Monnoyer - Travaux complémentaires - Crédit.

Renvoyé à la Commission du Budget en vue de l'inscription éventuelle d'un crédit de 15.000 frs au budget supplémentaire de l'exercice 1933, la Commission estimant, toutefois, devoir s'entourer de tous renseignements sur l'emploi du crédit initialement alloué.

La séance est levée à 22 heures.

Lille, le 25 Janvier 1933.

Le Secrétaire,

F. LUCAT.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la  
Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
complémentaire.....  
**3ème COMMISSION**

Conseil d'Administration  
Réunion du ... 13 FÉV. 1933  
**M. PLANQUE**

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 7 Février 1933, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au maire.

Présents : M.M. Willems, adjoint au maire; Président Brodel, conseiller municipal,  
Martin, d°  
Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Excusés : M.M. Dehove, d°  
Ingelrans, d°



Assistait également à la réunion, M. LUCAT, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

554.- Affermages de terrains militaires - Année 1933 - Avis.

Avis favorable.

555.- Egout Boulevard Carnot - Décompte définitif du 2è lot.- Avis.

La Commission estime ne pouvoir retenir à nouveau la question du volume de la maçonnerie rencontrée en fouilles puisque la 2ème Commission en approuve le décompte, mais elle maintient le point de vue, précédemment exposé, que les prix du bordereau doivent être appliqués sans plus-value à tout ce qui est maçonnerie propre.

556.- Cantine scolaire rue Baptiste Monnoyer.- Revêtement des murs - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission, informée par note du service qu'un dépassement de crédit est à prévoir, indépendamment de la dépense de revêtement des murs, demande le renvoi de l'affaire à la Commission du Budget.

557.- Distribution d'eau.- Réclamation de M. BIANQUART - Avis.

Avis favorable pour la réduction de 60% sur l'excédent de consommation résultant de la fuite, remarque étant faite que les précédents s'établissaient sur la base de 50%.

558.- Caisse autonome mutuelle des Retraites des Employés de Tramways. Subvention communale.- Crédit supplémentaire.

Rapport adopté - Proposition d'ouverture d'un crédit supplémentaire de 6.030 frs,74.

559.- Lycée National de garçons - Dépenses de mise hors-classe - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté - Proposition d'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2.178 frs,31.

560.- Cotes irrécouvrables - Taxe sur les chiens - Admission en non valeur.

Rapport adopté - Admission en non valeur d'une somme de 935 francs.

...

561.- Cotes irrécouvrables - Divers produits communaux - Admission en non valeur.

Rapport adopté.- Admission en non valeur d'une somme de 14.929,frs 06.

562.- Office public municipal d'Habitations à bon marché :

- a) demande de transfert en subventions des avances et prêts de la Ville;
- b) budget de l'exercice 1933.- Avis.
- c) communications téléphoniques et affranchissements postaux.  
Prise en charge. Avis.

a) M.le Président donne lecture du rapport du Service (exposé objectif) et de la lettre de M. le Président de l'O.H.B.M. puis, ouvrant la discussion, définit sa manière de voir faisant notamment ressortir que la demande de l'Office ne tire pas à conséquences immédiates sur sa situation financière, attendu qu'il importe moins d'annuler, dès à présent, une dette que d'en échelonner le remboursement; que, par ailleurs, la position de cet organisme est susceptible de s'améliorer à la suite du remboursement des emprunts qu'il a dû contracter. Soulignant enfin qu'il trouve l'Office insatiable dans ses préentions, il tient à démontrer par un examen critique de son budget, que l'équilibre est possible sans en distraire les sommes qui préparent les annuités ou intérêts dus à la Ville.

M.BRODEL : 1° fournit des explications sur les divers postes de son budget et expose que chacun d'eux trouve sa complète justification, soit qu'il s'agisse du crédit réservé au personnel qui est fonction de l'extension prise par l'Office en raison de la construction des nouveaux groupes de logements dont le nombre vient de passer de 380 à 800, soit de la consommation d'eau qui s'applique aux mêmes causes, soit enfin des jetons de présence aux administrateurs; 2° marque une comparaison entre son budget qu'il déclare sincère et ceux des administrations hospitalières où des dépenses exagérées viennent, par incidence, grever fortement les charges de la Ville; 3° commente enfin le rapport qu'il a adressé à M.le Maire en signalant les obstacles rencontrés lors de la mise en construction du groupe du Faubourg d'Arras, causés par la nature d'un terrain parsemé de carrières entraînant des frais considérables d'infrastructure. Puis il démontre que l'opération ne fut pas heureuse qui consista à bâtir au moyen de dommages de guerre en raison de la répercussion, maintenant prochaine, qu'apportera la taxation à l'impôt foncier.

S'étendant sur les causes du manque de ressources de l'Office, il insiste sur le fait que c'est à l'instigation de l'Administration Municipale, elle-même, que furent différés les deux derniers paliers d'augmentation des loyers, mesure qu'il s'employa à faire adopter par le Conseil d'Administration des H.B.M.

Par ailleurs, il souligna que la rentrée difficile des loyers constitue de lourdes pertes pour son budget. Que si la crise de chômage entre en jeu elle n'en est pas la cause unique, mais que l'on y trouve souvent le résultat d'interventions en faveur de locataires peu enclins à respecter leurs engagements.

.....

Assurant la Commission qu'il conduit les affaires de l'Office avec énergie pour en sauvegarder les intérêts, M. Brodel signale ce qu'aurait pu offrir comme conséquences financières l'adoption du projet Bardin; ce que pourrait faire ressortir, sous le rapport du profit pour le commerce local, un parallèle entre les dépenses exposées pour la Foire Commerciale et celles que réclame la construction sur le territoire de Lille de maisons ouvrières, retenant en permanence une population nombreuse; la répercussion sur la rentrée des droits d'octroi, etc.

Après s'être étendu sur diverses constatations notamment le prix élevé du terrain nécessaire à l'édification du groupe du Faubourg de Béthune; sur le besoin d'entrevoir à bref délai l'extension, vers l'agglomération de Fives, des constructions futures et la nécessité d'établir dès que possible un programme définitif de l'œuvre entreprise si heureusement sous les auspices de la Municipalité, M. Brodel s'en remet au jugement de la Commission.

M. Rousseau, estimant que les difficultés financières de l'O.H.B.M. ne peuvent être que passagères, propose de surseoir au recouvrement des sommes dues à la Ville pour l'exercice 1933, la question pouvant être traitée au fond dans la suite.

M. Vautrin expose que l'œuvre éminemment sociale et humanitaire de l'Office réclame des décisions hardies. Il estime que cette œuvre doit vivre et s'étendre sous une protection efficace et, comme conséquence, émet l'opinion que la Ville se doit de souscrire à la demande formulée dans la lettre de son collègue Brodel.

M. le Président estime à nouveau que la nécessité n'est pas démontrée de dégager définitivement l'Office de ses obligations. Il proteste de son intention bien arrêtée de traiter les Etablissements hospitaliers sans faveurs spéciales, sans faiblesses. Il propose que la formule appliquée à ces établissements et qui consiste à déterminer les résultats sur comptes clos pourrait l'être à l'Office, étant entendu que la subvention éventuelle ne serait pas supérieure à  $82.851.67 - 10.348.25 = 72.503.42$ , et demande, enfin, que le budget de 1933 soit équilibré dès à présent.

M. Brodel admet que la position future de l'organisme qu'il préside pourra s'améliorer, mais il n'entend pas demeurer dans une situation problématique. Il est tenu, dit-il, de présenter ses projets non grecés d'hypothèques et confirme ses conclusions.

M. Rousseau maintient sa proposition.

M. Vautrin demande une liquidation définitive de la dette de l'Office.

M. le Président confirme sa manière de voir.

La demande formulée par M. Brodel au nom de l'O.H.B.M. tendant à obtenir le transfert, en subventions, des avances consenties par la Ville est mise aux voix. Trois membres se prononcent en faveur de l'adoption de ce transfert; deux se prononcent contre.

b) En conséquence du vote signalé ci-dessus, le projet de budget de l'O.H.B.M. pour 1933 est adopté par quatre voix contre une;

c) Après une courte discussion, et sur acceptation de M. Brodel, la Commission décide que l'Office supportera, à partir de 1933, le coût des communications téléphoniques et les frais de correspondances.

563 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux :

a) Veuve Morillon - Pension de reversion de frs I.332,96 à partir du 1er Janvier 1933.

b) Veuve Lenain - Pension de reversion de Frs I.576,56;  
Enfant Lenain - Pension de reversion de Frs I2I,28 à partir du 2 Février 1933

Police :

c) Rémy Leurs - Pension d'ancienneté de Frs 7.428,80 à partir du 1er Avril 1933.  
Gratification de départ de 6.500 francs.

564 - Allocation annuelle et renouvelable - M. François DEHOORME.  
Rapport adopté.

565 - Allocations annuelles et renouvelables - Divers employés et ouvriers municipaux.  
Rapport adopté.

566 - Distribution de vivres aux chômeurs - Souscription publique - Admission en recette et crédit de remplacement.  
Rapport adopté. Admission en recette de I3I.735 Frs 45 et proposition d'ouverture d'un crédit d'égale importance.

567 - Hospices de Lille - Cession gratuite de terrain à la Commune d'Hellemmes. Avis.  
Avis favorable.

568 - Assistance Médicale. Tuberculeux. Frais de traitement, Insuffisance de crédit.  
La Commission élève une très vive protestation contre les pratiques du service des admissions qui ne semble faire aucun effort pour se tenir dans la limite de la dotation qui lui est consentie.

569 - Redevance pour enseigne. Demande d'exonération par Melle DUPONT.  
Avis.  
Avis défavorable, conforme à celui du service.

570 - Autobus - Droits de stationnement. Demande de détaxe par Auto-Moto Club du Hainaut.

Avis défavorable pour les exercices écoulés, la Commission demandant, par ailleurs que le service de la Voie Publique soit invité à formuler son avis en ce qui concerne les droits à percevoir pour 1933.

571 - Relèvement de la Natalité - Allocations de primes. Contingent de la Ville - Exercice 1932 - Crédit supplémentaire.  
Rapport adopté. Proposition d'ouverture d'un crédit de 2.510 Frs.

572 - Maison des P.T.T. Part contributive dans les frais de construction d'un égout. Demande de délai.  
Avis favorable pour report, au 31 Décembre 1934, du délai de règlement de la somme due.

573 - Budget des chemins vicinaux pour 1933 - Nouvelles propositions.

Reprise de l'affaire inscrite sous le N° 547 de la séance du 24 Janvier dernier.

M. le Conseiller ROUSSEAU estimant, suite à certains renseignements obtenus de M. Druart, agent voyer, que le rapport du service vicinal relatif à cette affaire n'ayant pas été présenté dans la forme qui convenait et il en est résulté une erreur d'interprétation.

L'Agent voyer lui ayant exposé que les crédits demandés pour 1933 sont de la plus absolue nécessité, M. Rousseau invite la Commission à donner un avis favorable à l'adoption du budget du service vicinal pour 1933. Adopté.

La séance est levée à 23 Heures.

Lille le 8 Février 1933

Le Secrétaire,

F. LUCAT

L'Administration Municipale - M. le Maire ayant manifesté le désir d'être tenu informé de l'affaire reprise sous le N° 586 et la rubrique "Voie privée, rue Paul Bert,- Classement - Subvention de la Ville - Avis" - ratifie les travaux de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Conseil d'Administration  
Réunion du 10 AVR. 1933

S.G. et 3e D.

M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 4 Avril 1933, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
MARTIN, Conseiller Municipal, *AD6/98*

Excusés : M.M. INGELRANS, d°

VAUTRIN, d°

Absents : M.M. BRODEL d°

DEHOVE, d°

ROUSSEAU d°

Assistait également à la réunion M. LUCAT, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures 25.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

574 - Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. Etablissement d'une voie de raccordement - Redevance - Avis.

Avis favorable.

575 - Bureau de Bienfaisance - Legs LEROY - Avis.

Avis favorable.

576 - Bureau de Bienfaisance - Echange de terrain à Marcq en Baroeul - Avis.

Avis favorable.

577 - Dommages de guerre - Admission en recette.

Rapport adopté.

578 - Vente d'un cheval - Admission en recette.

Rapport adopté.

579 - Voie privée rue Victor Derode - Classement - Subvention de la Ville: Avis.

Avis favorable.



580 - Caisse de Crédit Municipal - Modifications au règlement. Avis.

La 3ème Commission prend acte des modifications signalées, mais il lui apparaît que la question découle plus spécialement des attributions du service d'Assistances ou de la voie contentieuse.

581 - Hospices de Lille - Projet d'achat de la maquette de la Cité hospitalière - Avis.

Avis favorable.

582 - Bureau de Bienfaisance - Comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1931 - Avis.

Avis favorable - Adoption du rapport du service.

583 - Bureau de bienfaisance - Budget supplémentaire de l'exercice 1932. Avis.

Avis favorable - Adoption du rapport du service.

584 - Bureau de Bienfaisance - Budget primitif de l'exercice 1933. Avis.

Avis favorable. Adoption du rapport du service.

585 - Liquidations de pensions.

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a) Services municipaux : Vve DESCARPENTRIES : Pension de reversion de Frs 2.753,72 à partir du 19 Mars 1933.

b) Octroi : Vve ROGIER : Pension de reversion de Frs 752,80 à partir du 19 Janvier 1933.

586 - Voie privée rue Paul Bert - Classement - Subvention de la Ville. Avis.

Avis favorable.

La séance est levée à 21 heures 15

Lille le 5 Avril 1933

Le Secrétaire,

F. LUCAT

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 JUIN 1933  
M. PLANQUE

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 30 Mai 1933, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Vautrin, Conseiller municipal,

Excusés : Dehove, d° d°

Ingelrans, d° d°

Martin, d° d°

Absents : Brodel, d° d°

Rousseau, d° d°



Assistait également à la réunion M. Lucat, Directeur des Finances

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

587 - Hospices de Lille .- Aliénation de terrain à Hellemmes - Avis .-

Avis favorable .

588.- Vente de vieux matériaux.- Admission en recette .-

Rapport adopté .

589.- Dommages de guerre.- Versement sur titre de créance.- Admission en recette .-

Rapport adopté .

590.- Dommages de guerre.- Versements sur titres de créance.- Admission en recette .-

Rapport adopté .

591.- Dépenses imprévues.- Exercice 1932.- Ratification .-

Rapport adopté .

592.- Frais de délégations.- Exercice 1932.- Ratification .-

Rapport adopté .

593.- Subsides pour congrès - Exercice 1932 - Ratification .-

Rapport adopté .

594.- Règlement de dettes arriérées sur l'exercice 1932.-Ratification.-

Rapport adopté .

595.- Services municipaux .- Secours Veuve Sénéchal.-

Rapport adopté .

596.- Hospices de Lille.- Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1932.- Avis .

597.- Hospices de Lille;- Budget supplémentaire de l'exercice 1933.-Avis

Affaires renvoyées à une séance ultérieure en vue d'une étude complémentaire .

598.- Lycée de Jeunes filles.- Compte administratif de l'exercice 1932.- Avis.-

Avis favorable et adoption des termes du rapport constatant les résultats très satisfaisants obtenus dans la nouvelle gestion de l'Internat .

599.- Lycée de Jeunes filles.- Budget supplémentaire de l'exercice 1933.- Avis.-

Avis favorable, constatation faite des pronostics rassurants insérés dans le rapport du Bureau d'administration du Lycée .

600.- Ville de Lille - Compte administratif de l'exercice 1932 .-

Rapport adopté .

601.- Ville de Lille .- Compte de gestion du Receveur municipal-Exercice 1932.- Approbation.

Rapport adopté .

602.- Ville de Lille.- Budget supplémentaire de l'exercice 1933 .-

La Commission des Finances ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion de la Sous-Commission du Budget en date du 24 Mai 1933 en approuve les termes, sa disposition et ses conclusions puis, examinant les derniers rapports qui lui ont été transmis et tendant aux inscriptions ci-après :

### En dépenses :

Restauration du monument du Mont Saint Amand 1 <sup>re</sup> z Gand:	500.00
Camps de vacances.- Travaux complémentaires.....	<u>50.000.00</u>
Catastrophe de la rue de la Grande Chaussée	
Travaux de sauvegarde (Crédit d'ordre) .....	35.149.86
Préventorium de Wormhoudt.- Fonctionnement de la	
Colonie scolaire en Juin.- Crédit supplémentaire... <u>70.000.00</u>	<u>155.649.86</u>

### En recettes :

Préventorium de Wormhoudt.- Prévision complémentaire  
en vue du fonctionnement de la Colonie scolaire en  
Juin ..... 70.000.00

Catastrophe de la rue de la Grande Chaussée.  
Mesures de sauvegarde.- Récupération des frais  
avancés par la Ville (Ordre) 35.I49.86 I05.I49.86

---

soit, dépenses en plus ..... 50.500.00

admet ces inscriptions complémentaires et arrête le projet de budget supplémentaire de l'exercice 1933 aux chiffres ci-après :

	Sous-Commission du Budget	Commission des Finances
RECETTES . . . . .	I08.151.121.14	I08.256.271.00
DEPENSES . . . . .	I07.733.517.48	I07.889.167.34
Excédent de RECETTES . . .	417.603.66	367.103.66

**603.- Liquidations de pensions :**

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services municipaux : Veuve DESROUSSEAUX.- Pension de reversion de Frs : 6.807,52 à partir du 28 Février 1933.  
Octroi : Veuve BEYAERT : Pension de reversion de Frs : 1.711,32 à partir du 29 Avril 1933.

604.- Allocation annuelle et renouvelable .- M. Jean PLANQUE .-

## Rapport adopté

La séance est levée à 21 heures.

Lille, le 31 Mai 1933.

## Le Secrétaire.

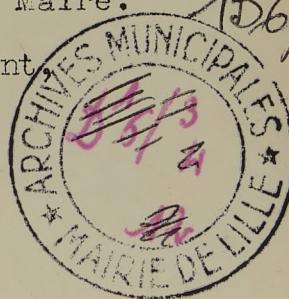
F. LUCAT

3ème COMMISSION

Rapport Adopté

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le II Juillet 1933, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents: M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président  
DEHOVE, Conseiller Municipal  
MARTIN, d°  
ROUSSEAU, d°  
VAUTRIN, d°  
Excusé : INGELRANS, d°  
Absent : BRODEL, d°



Assistait également à la réunion M. LUCAT, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

605.- Port en Haute Deûle - Perception des taxes - Avis

M. le Président donne lecture de la lettre du Service de la Navigation du 3 Avril 1933 et en commente les termes.

Une première remarque porte sur la répartition de la dépense et la partie des fonds de concours à verser par la Ville, récupérable au moyen des taxes à fixer. Alors que le Service de la Navigation évalue à 1.544.000 Frs la somme sur laquelle doit porter le calcul de l'annuité d'un emprunt à 5 % pendant 50 ans, le décompte dressé par M. le Directeur des Travaux Municipaux, le 8 Juillet 1933, fait ressortir une dépense totale de 7.750.000 frs à diviser par moitié, pour tenir compte de l'usage exclusif par les Services Municipaux d'une portion des terrains avoisinant le port, soit 3.775.000 frs; que, par ailleurs, a) notre emprunt comporte non 50 mais 40 annuités; b) le tonnage escompté ne paraît pas devoir dépasser 250.000 tonnes, chiffre qui serait atteint en 10 années seulement.

Par suite, aux calculs du service de la Navigation, portant sur les bases suivantes :

Fonds de concours à la charge de la Ville formant la partie de dépenses récupérables .....	1.544.000 frs
(Taux 5 %)	
Amortissement ..... (Durée 50 ans)	43.628 frs
(Annuité 43.628 = 0 f I45)	
Tonnage annuel .....	300.000 T.
Taxe à la tonne 300.000 = 0 f I45	

La Commission oppose les chiffres ci-après :

Fonds de concours 7.550.000 =	3.775.000 frs
(Taux 5 %)	
Amortissement ..... (Durée 40 ans)	220.000 frs
(Annuité 220.000 = 0 f 88)	
Tonnage annuel .....	250.000 T.
Taxe à la tonne 250.000 = 0 f 88	

Elle demande que communication soit faite de ces éléments nouveaux à la Navigation, en vue d'une proposition définitive de ce service,

pour la fixation de la taxe à la tonne à percevoir, au profit de la Ville, le chiffre de 0.88 pouvant au besoin être considéré comme taux moyen, pour un aménagement au regard des marchandises séjournant sur parc et de celles logées en magasin. La révision de ces taxes demeurant prévue à l'expiration d'une première période de 10 ans puis, par chaque période quinquennale.

#### 606 - Autobus - Droits de stationnement - Mode de perception

M. le Président expose qu'indépendamment de la question traitée dans le rapport et visant au mode de perception de la taxe, le problème de la taxe elle-même paraît devoir être repris à nouveau.

En effet, il résulte de renseignements fournis par M. le Receveur Municipal que la plupart des redevanciers ne s'acquittent pas, prétextant de l'exagération de droits de stationnement; M. Delporte, estimant, au surplus, que les intéressés résisteront et que les frais des saisies qu'il a fait pratiquer augmenteront démesurément et inutilement.

M. le Président propose en conséquence d'envisager une réduction de cette taxe et de la fixer à :

I.200 frs pour la 1ère voiture
800 - pour la 2ème voiture
500 - pour chacune des suivantes.

à partir du 1er Janvier 1934.

M. Debove se déclare partisan du maintien des taxes actuelles en vue de ne pas favoriser l'abus fait aujourd'hui de l'occupation du domaine communal. Il estime également que le problème doit être repris, mais pour parvenir à une réglementation rationnelle qui s'inspirerait des décisions rendues par le Conseil d'Etat, lesquelles paraissent mettre en péril la légalité des arrêtés en vigueur. Il émet l'opinion que la question devrait être traitée à fond par le Service du Contentieux, qui ferait porter son étude sur la détermination de taxes vraiment légales par le jeu des facteurs - en ce moment très divers - touchant : aux emplacements, à la surface des voitures et, partant, de la partie du domaine occupé, à l'analogie au regard de l'occupation de la voie publique, entre le transport des personnes et celui des marchandises, à la création de parcs de stationnement gardés et, généralement, toutes matières dont la juridiction administrative supérieure a déjà eu à connaître et qui ont motivé ses arrêts.

La Commission adoptant, d'une part, la modification à apporter au mode de perception et au taux de la taxe ainsi qu'il résulte de la proposition de M. le Président et, d'autre part, les suggestions de M. Debove, décide le renvoi de l'affaire devant l'Administration Municipale.

#### 607 - Hospices de Lille - Hôpital de la Charité - Installation d'une cuisine au gaz - Avis

Avis favorable.

#### 608 - Hospices de Lille - Comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1932 - Avis

.....

609 - Hospices de Lille - Budget supplémentaire pour l'exercice 1933 - Avis

Renvoyés à une séance ultérieure, en vue de permettre de poursuivre l'étude de ces questions et la présentation d'un rapport d'ensemble.

610 - Bureau de Bienfaisance - Dispensaire de Moulins - Echange de terrains et immeubles avec la Société Immobilière de Moulins-Lille - Avis

Avis favorable.

611 - Voies privées - Rue Allard Dugauquier - Subvention communale - Avis

Avis favorable.

612 - Rue d'Aboukir - Assainissement - Demande de subvention

La Commission demande que lui soit présenté un devis chiffré des travaux à effectuer pour parvenir à l'assainissement recherché. Renvoi à la 5ème Direction.

613 - Foire Commerciale - Remboursement de l'annuité d'emprunt - Délai et fixation du montant

La Commission donne accord pour l'échelonnement des versements mais décide de maintenir au montant fixé l'annuité de remboursement, en marquant que la Ville ne saurait considérer le chiffre des sommes employées à ce jour par la Société de la Foire, pour la construction du Grand Palais, mais bien celui de la somme effectivement empruntée à cet objet.

614 - Maison des P.T.T. - Emprunt de 200.000 frs à la Caisse des Dépôts et Consignations - Demande de Garantie de la Ville

Avis favorable

615 - Hospices de Lille - Cession de terrain à la Ville d'Hellemmes - Avis

Avis favorable.

616 - Liquidation de pension:

Services Municipaux : Veuve Leriche - Pension de reversion de Frs. 2.474.32 à partir du 6 Juin 1933.

Rapport adopté.

+  
+ +

L'ordre du jour étant épuisé M. Rousseau demande à M. le Président de vouloir bien enquêter sur un fait qui lui a été signalé et qu'il considère comme revêtant un certain caractère de gravité. Des fournitures récemment faites à l'Ecole Franklin, pour les travaux professionnels, auraient été facturées à des prix excessivement élevés par rapport à ceux du commerce; des quantités manquantes existeraient et, d'autre part, le Directeur de l'Ecole éprouverait des difficultés pour obtenir communication des factures.

M. le Président promet de faire consigner les déclarations de M. Rousseau au procès-verbal de la séance et de demander, à l'usage des Membres de la Commission des Finances, un rapport détaillé sur les faits signalés.

La Commission approuve et décide de délibérer ultérieurement sur les conclusions dudit rapport.

La séance est levée à 22 heures 30.

Lille, le 12 Juillet 1933.

Le Secrétaire,

F. LUCAT

Conseil d'Administration  
Réunion du 8 NOV 1933  
M. PLANQUE

Rapport Adopté

3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 24 Octobre 1933, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Dehove, Conseiller municipal,  
Martin d°  
Vautrin d°

Excusé : Ingelrans, d°

Absents: Brodel, d°  
Rousseau, d°

Assistait également à la réunion M. Lucat, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

617 - Tables décennales de l'Etat Civil des années 1923 à 1932. Crédit

Rapport adopté - Proposition d'ouverture d'un crédit de 12.668 Frs

618 - Abattoir - Taxe de désinfection des véhicules - Relèvement.

Avis favorable au relèvement de la taxe à porter à 10 frs.

619

620 - Vente de vieux matériaux - Admission en recette

Rapports adoptés - Admission en recette de 250 frs et 20.011 Frs

621

622 - Dommages de guerre - Admission en recette.

623

Rapports adoptés - Admission en recette de II.476 Frs, 144.079 Frs et 15.917 Frs

624 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.-

Rapport adopté - Admission en non valeur de 74.782 Frs

625 - Habillement - Crédit supplémentaire -

Avis favorable en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 16.000 frs à inscrire au Compte d'Administration de l'exercice 1933.

626 - Hospices de Lille - Echange de terrain et remaniement parcellaire à Marcq en Baroeul - Avis.

Avis favorable.

627 - Hospices de Lille - Location rue Nationale, 233 - Avis.-

Avis favorable.



628 - Demande de secours par Mme Vve Place

Affaire réservée - Sur demande de M. le Président, M. le Conseiller Dehove a bien voulu se charger de procéder à un examen approfondi de la question traitée dans le rapport du Chef de la 3ème Direction, où la situation de Mme Place est mise en parallèle avec celle d'autres veuves d'agents municipaux pensionnées au même titre.

629 - Voie privée - Rue d'Aboukir - Assainissement - Subvention - Avis -

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de la Ville, égale au tiers de la dépense, sous la condition qu'une entente intervienne entre les propriétaires intéressés pour la prise en charge de la part leur incombant.

630 - Chemins vicinaux - Budget de 1934 - Avis.-

Affaire réservée jusqu'à réception des propositions budgétaires de la 2ème Direction dans lesquelles seront trouvées la 3ème Commission l'espère-les raisons de l'augmentation de crédit sollicitée par le Service Vicinal.

631 - Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a/ Services municipaux:

Vve Maurice Lecoche - Pension de reversion de frs 2.457,28  
à partir du 9 Octobre 1933.

Georges Flamencourt - Pension proportionnelle de frs: 2.948,08  
à partir du 1er Novembre 1933.  
Gratification de départ de 2.166 Fr66

b/ Octroi

Arthur Buisset - Pension d'ancienneté de frs: 6.500 frs à  
partir du 1er Novembre 1933.

Gratification de départ de frs: 6.500 Fr

Adolphe Gouy -  
Pension d'ancienneté de frs: 7.231,28  
à partir du 1er Décembre 1933.

Gratification de départ de frs: 6.500 frs

Jules Mullier -

Pension d'ancienneté de frs: 9.766,64  
à partir du 1er novembre 1933. - Gratification de départ de 8.000 frs

Vve Elie Courbot -

Pension de reversion de frs : 2.428,84  
à partir du 10 Juillet 1933.

c/ Police :

Vve Jérémie Derwyn.- Pension de reversion de frs : 3.267,84  
à partir du 4 Septembre 1933

Emile Delebecque  
Pension d'ancienneté de frs : 7.610,40  
à partir du 1er Novembre 1933.  
Gratification de départ de 6.500 frs

632 - Allocation annuelle et renouvelable à Léon Maillez

633 - d°

Désiré Caron

634 - d°

Divers employés et ouvriers municipaux

Rapports adoptés.

635 - Services Municipaux - Gratification de départ - Mme Victorine Verschoore;

636 - d°

Mme veuve Declercq

637 - d°

Mme Gabrielle Verhaeghe

Rapports adoptés.

638 - Théâtres - Dépenses d'exploitation - Prise en charge par la Ville

La Commission donne son accord quant à l'objet et émet un avis favorable de principe pour l'ouverture du crédit supplémentaire qui sera reconnu indispensable. Une situation du crédit des Théâtres sera établie à cet effet et dès que possible.

639 - Autobus - Droits de stationnement - Examen de réclamations.-

La 3ème Commission manifeste le désir de voir solutionner les dernières questions demeurées en suspens:

- a) Demande d'exonération par les propriétaires d'autocars n'effectuant que le transport des ouvriers frontaliers et ne stationnant pas effectivement sur la voie publique (Avis à émettre par M. le Doyen Duez);
- b) Le tarif à fixer pour les voitures mises en service supplémentaire les dimanches et fêtes (Rapport soumis à l'examen de l'Administration municipale);
- c) En ce qui concerne les exercices 1931-1932 et 1933, la taxation proportionnelle pour les services mis en exploitation en cours d'année ou cessant pareillement.

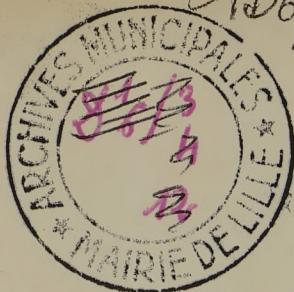
Elle retient sur le point c, une suggestion faite en Sous-Commission du Budget par M. le Receveur Municipal, tendant à l'adoption d'une mesure de faveur à l'endroit de ces derniers, par la présentation en non valeur - sans mettre en évidence la rétroactivité de cette mesure - des créances restant à recouvrer à ce titre sur les exercices 1931 et 1932 et 1933.

La séance est levée à 21 h 15.

Lille, le 26 Octobre 1933

Le Secrétaire ,

F. LUCAT .



3ème COMMISSION

Conseil d'Administration  
Réunion du 18 DEC 1933  
M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 12 Décembre 1933, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
BRODEL, Conseiller Municipal,  
DEHOVE, d°  
MARTIN, d°  
ROUSSEAU, d°  
VAUTRIN, d°

Excusé : INGELRANS, d°

Assistait également à la réunion M. LUCAT, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation, après que M. ROUSSEAU ait demandé à connaître la suite donnée à son intervention, en séance du 12 Juillet dernier, relative aux fournitures de matières premières pour les cours professionnels de l'Ecole Franklin.

La Commission insiste à nouveau à l'effet d'obtenir le rapport détaillé demandé au procès-verbal de ladite séance.

640.- Dommages de guerre - Admission en recette.

Rapport adopté.- Admission en recette de 65.445 frs 75.

641.- Cotes irrécouvrables.- Divers produits communaux - Admission en non valeur.

Rapport adopté.- Admission en non valeur de 26.390 frs 51.

642.- Cotes irrécouvrables. Taxe sur les chiens. Admission en non valeur.

Rapport adopté. Admission en non valeur de 2.270 frs.

643.- Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché.  
Budget primitif pour 1934 - Avis.

Après lecture, donnée par M. le Président, de la délibération du Conseil d'administration de l'Office en date du 27 Octobre 1933 et l'examen détaillé des articles du budget de 1934, M. le Conseiller BRODEL, en sa qualité de Président dudit office fait connaître qu'il a pu obtenir de la Caisse des Dépôts et Consignations le report de la 1ère annuité exigible en 1934 de l'emprunt .....

de 15.354.000 frs et que c'est cette mesure qui a permis l'équilibre de son budget. Il y ajoute toutes explications nécessaires sur les besoins de son organisme en personnel et s'étend, en détail, sur les mesures envisagées pour la sauvegarde de son patrimoine.

La Commission donne un avis favorable à l'approbation du budget qui lui est soumis.

644.- Hospices de Lille - Service de Radiologie de l'Hôpital de la Charité. Aménagements. Avis.

Avis favorable.

645.- Hospices de Lille - Acquisition rue du Barbier Maes - Avis.

Avis favorable.

646.- Cours de dessin de la rue Pierre Legrand - Electrification - Crédit.

La 3ème Commission estime que si le service ne croit pas pouvoir prélever une dépense minime de 1.700 frs sur ses crédits courants, il conviendra de retarder la réalisation du projet jusqu'à la formation du Budget supplémentaire de 1934.

647.- Demande de secours par Mme CAUX, veuve d'un Secrétaire de Police.

La 3ème Commission s'en tenant à la décision antérieure rappelée au rapport du service, émet un avis défavorable sur la suite à donner à la requête de Mme Vve CAUX.

648.- Demande de secours par Mme PLACE, veuve d'un agent de sûreté.

La 3ème Commission émet l'avis que la situation de Mme PLACE doit être révisée et adopte la conclusion du rapport proposant l'octroi d'une pension complémentaire de 242 frs 48 à compter du 1er Janvier 1933.

649.- Hospices de Lille - Budget primitif de 1934 - Avis.

Avis favorable.

650.- Lycée Fénelon - Internat municipal - Budget primitif de 1934 - Avis.

Avis favorable.

651.- Bureau de Bienfaisance :

a) Compte administratif de l'exercice 1932;

b) Compte de gestion du Receveur de l'exercice 1932.

Avis favorable.

652.- Bureau de Bienfaisance.- Budget supplémentaire de l'exercice 1933.  
Avis -

Avis favorable .

653.- Bureau de Bienfaisance.- Budget primitif de l'exercice 1934.- Avis

La 3ème Commission, adoptant les conclusions du rapport, fait sienne la proposition de la Sous-Commission du Budget tendant à ramener à 2 millions la subvention de la Ville au Bureau de Bienfaisance, dans le but d'éviter le double emploi avec les distributions de vivres aux chômeurs, assurées par la Ville .

654.- Ville de Lille - Budget primitif de l'exercice 1934 - Propositions de la Sous-Commission du Budget.-

Voir en fin du présent procès-verbal .

655.- Hospices de Lille - Projet de lotissement à Marcq-en-Baroeul.Avis .-

Avis favorable .

656.- Aménagement du Quai de la Basse-Deûle.- Pavage.-Demande de crédit.-

La 3ème Commission demande le renvoi au service, en vue de la désignation du crédit d'emprunt à désaffecter pour constituer les disponibilités nécessaires à l'exécution des travaux en cause.

Il lui apparaît que l'inputation directe sur l'article I20 du Budget supplémentaire de 1933 réservé au programme de l'emprunt sous le titre : " Pavages neufs - Voies anciennes " serait un moyen plus judicieux .

657.- Ecole Pratique de Jeunes Filles.- Insuffisance de crédit pour l'exercice 1933 .-

La 3ème Commission émettant en premier lieu et unanimement le vœu que les services - et particulièrement les Ecoles Pratiques - soient invités à surveiller leurs crédits en se conformant strictement aux instructions sur le fonctionnement du " Contrôle des Dépenses Engagées ", admet pour le cas présent les justifications fournies par Mlle Fauché et lui consent un crédit supplémentaire de 10.000 Frs .

Sur la proposition de M.le Conseiller Rousseau, la Commission estime qu'il y aurait urgence à reprendre l'étude de la réorganisation des cantines, dans les Ecoles Pratiques .

658.- Ecole Pratique de Garçons.- Insuffisance de crédit pour l'exercice 1933 .-

Les raisons qui précèdent sont retenues pour l'Ecole Baggio. Le crédit consenti est de 25.000 Frs .

659.- Travaux de dérasement - Nouveaux lots.- Emploi des disponibilités provenant des lots anciens .

La 3ème Commission fait sienne l'opinion formulée par le Service des Finances sur le mécanismes de l'opération envisagée. Les crédits d'emprunts doivent, sur demande du Conseil Municipal et approbation de l'autorité supérieure, être réaffectées sous leurs titres définitifs, les crédits budgétaires peuvent, sur simple décision du Conseil Municipal, recevoir une autre destination ....

mais de préférence à la faveur de la clôture d'un exercice. En tout état de cause, les crédits budgétaires ne se rattachent pas aux crédits d'emprunts. Le service est invité à observer ces règles dans la présentation de son rapport définitif.

660.- Fêtes publiques.- Insuffisance de crédit .

La 3ème Commission mise en présence d'un état de liquidation de dépenses engagées estime devoir reconnaître la nécessité de recourir au vote du crédit supplémentaire de 125.000 Frs qui lui est demandé.

661.- Hospices de Lille.- Règlement de la Caisse des Retraites.- Modifications - Avis .

Sous la réserve que seront précisées et mises en harmonie avec le règlement de la Caisse des Retraites des Services Municipaux les dispositions relatives à l'application du décret de coordination sur les Assurances Sociales, la Commission estime que le Conseil Municipal peut émettre un avis favorable à l'approbation du nouveau règlement .

x  
x x

L'ordre du jour épousé, la 3ème Commission formule le voeu - à l'unanimité - que l'Administration Municipale, s'attachant à ménager ses deniers, prenne la décision formelle et applicable en tous cas, que les rabais obtenus lors des adjudications soient réservés pour être bloqués et constituer les disponibilités à affecter aux projets que la situation budgétaire tient en instance .

Elle rappelle que les devis comportent, dans la généralité, une somme à valoir destinée aux imprévus. Cette mesure lui paraît de nature à atteindre les estimations imparfaites de certains architectes.

x  
x x

La séance est levée à 23 heures 35 .

Le Secrétaire,

F. LUCAT .

VU :  
G. WILLEMS  
I4-12-33

Budget primitif de l'exercice 1934 .....

654.- Ville de Lille - Budget primitif de l'exercice 1934.

La 3ème Commission confirmant, dans leur ensemble, les propositions de la Sous-Commission du budget, présente le budget primitif de l'exercice 1934 arrêté comme suit :

Recettes ordinaires . . . . .	72.829.746.00	
Dépenses ordinaires . . . . .	72.793.572.00	
 Excédent de recettes . . . . .	36.174.00	36.174.00
 Recettes extraordinaires . . . . .	12.542.665.13	
Dépenses extraordinaires . . . . .	12.513.174.80	
 Excédent de recettes . . . . .	29.490.33	29.490.33
 Excédent général . . . . .		65.664.33

L'équilibre du budget ordinaire est obtenu par l'inscription de 324 centimes, contre 334 en 1933. C'est dire que le rôle régulateur de la Sous-Commission du Budget a eu à s'affirmer dans des cas assez nombreux et la Commission des Finances formule l'espoir que l'Administration municipale secondera son effort en prescrivant là où besoin sera, une utilisation judicieuse des dotations consenties aux services.

Les 10 centimes devenus disponibles ont été transportés aux recettes extraordinaires, pour servir aux besoins les plus immédiats que représentent les annuités d'amortissement des emprunts, lesquelles absorbent 95 centimes 50 contre 89 centimes 10, soit en plus : 6 centimes 40. La différence représentant 3 centimes 60 est affectée aux dépenses extraordinaires dont, cependant, demeurent en instance des demandes de crédits de l'ordre de près de 4.000.000 de francs.

+  
+ +

Il est spécialement signalé que la Commission des Finances a, à l'unanimité, demandé la suppression de la subvention allouée jusqu'ici à la Société des Courses du "Croisé Baroche". Que les 25.000 f. rendus disponibles sont venus réduire de même importance la prévision de recette inscrite pour le rendement de l'octroi, au regard duquel il convient de demeurer dans la prudence.

31 JUIL 1934

M. PLANQUE

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 25 Juillet 1934, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : MM. Willems, Adjoint au Maire, Président, *AD6/AB*  
Dehove, Adjoint au Maire,  
Martin, Conseiller Municipal,

Excusés : Rousseau, d°  
Vautrin, d°

Absents : Brodel, d°  
Ingelrans, d°



Assistait également à la réunion, M. Bomart, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

662.- Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables - Subvention de l'Etat - Exercice 1931 - Admission en recette.

Rapport adopté.

663.- Elargissement du Boulevard Carnot - Subvention du Département - Admission en recette.

Rapport adopté.

664.- Vente de trois chevaux - Admission en recette.

Rapport adopté.

665.- Lycée Fénelon - Internat municipal - Compte d'administration de l'exercice 1933 - Avis.

Il est constaté que toutes les recettes ont été réalisées. Les conclusions du rapport quant aux résultats du Compte et à l'excelente gestion de l'Agent Spécial sont adoptées.

666.- Lycée Fénelon - Internat Municipal - Budget supplémentaire pour 1934 - Avis.

Avis favorable, constatation faite que la Ville n'aura vraisemblablement pas à intervenir financièrement.

667.- Caisse de Crédit Municipal et Fondation Masurel - Comptes d'administration - Budgets supplémentaires pour 1934 et budgets prioritifs de 1935 - Avis.

Rapport adopté.

668.- Chemins vicinaux - Budget de l'exercice 1935 - Avis.

Les crédits utiles pour 1935 sont inférieurs de 21.500 frs comparativement à ceux de 1934. La baisse sensible du prix des matériaux motive la constatation de diminution des crédits.

Avis favorable est donné à ce document.

- 669 - Entrepôts - Entrepôt des Douanes - Frais d'exercice - Application du décret du 27 Juin 1934 - Avis et décision d'option du régime "à compétence limitée" ou au maintien du régime "à compétence générale" c'est à dire "Entrepôt réel".

Le Président fait siennes les propositions de la Commission d'opter pour le régime "à compétence limitée", mais, a-t-il ponctué -ce qui fut adopté- "Sous la réserve que la Ville entend conserver la faculté de revenir, dans l'avenir, au régime de l'Entrepôt à compétence générale si les circonstances paraissent l'exiger.

- 670 - Hospices de Lille - Demande d'avis sur délibération de la Commission Administrative de ces établissements tendant à obtenir l'autorisation de concéder à nouveau en bail emphytéotique relativement à des batiments sis rue Fontaine Del Saux 41-43 et rue Boucher de Perthes N° 12.

Avis favorable est donné,

- 671 - Lycée Fénelon - Internat municipal - Avis sur demande formulée par délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement tendant à faire choux, dans le personnel de l'Internat, de la personne appelée à remplacer la maîtresse d'Internat pendant les périodes d'absence; la remplaçante devant être payée au même titre que l'Infirmière, la Lingère, la dépensière.

Avis favorable.

- 672 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché - Compte d'administration et de gestion de l'exercice 1933 - Avis,

Rapport adopté.

- 673 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché - Budget supplémentaire pour 1934 - Avis.

Rapport adopté.

- 674 - Hospices de Lille - Comptes a) d'administration; b) de gestion du Receveur - Avis.

Les résultats des 2 comptes sont identiques.

Avis favorable est donné aux termes du rapport.

- 675 - Hospices de Lille - Demande d'avis sur délibération de la Commission Administrative par laquelle sont adoptés plans et devis relatifs à la construction d'une salle de télécuriethérapie au Centre Anticancéreux de la Région du Nord. On sollicite à l'Etat sa participation dans la dépense par une subvention de la moitié de la dépense évaluée à 121.400 francs.

Avis favorable.

- 676 - Hôtel de Ville - Installation téléphonique - Entretien - Communication et avis.

Rapport adopté.

- 677 - Cotes irrécouvrables - Divers produits communaux - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

.....

- 678 - Cotes irrécouvrables - Taxe sur les chiens - Admission en non valeur .-  
Rapport adopté .
- 679 - Dommages de guerre - Sommes touchées sur titres de créance - Admission en recette .-  
Rapport adopté .
- 680 - Taxe d'octroi sur les vins en bouteilles - Requête du Syndicat central du commerce de gros des vins et spiritueux du Nord - Avis .-  
La Commission se range aux conclusions de M. le Doyen Duez qui infirment les prétentions du Syndicat du commerce de gros des vins .
- 681 - Services Municipaux - Achat d'une machine-comptable - Marché .-  
Rapport adopté .
- 682 - Ville de Lille - Compte administratif de l'exercice 1933 .-  
Rapport adopté .
- 683 - Ville de Lille - Compte de gestion du Receveur Municipal - Exercice 1933 - Approbation .-  
Rapport adopté .
- 684 - Ville de Lille - Budget supplémentaire pour 1934 .- Avis .-  
La Commission des Finances enregistre et approuve le procès-verbal des travaux de la Sous-Commission du Budget .  
Appelée, en outre, à statuer sur les derniers rapports parvenus tendant à l'inscription des crédits qui s'y attachent, elle entend user des disponibilités " excédent de recettes ", accusé par le projet de Budget dressé en Sous-Commission, qui s'élève à Frs : 4II.933.34 .  
Ci-après la liste des crédits demandés :  

Congrès de l'Union des Combattants du Chemin de fer du Nord et de l'Association des Mutilés des Yeux .....	2.000.00
Elections - Panneaux d'affichage .....	55.300.00
Funérailles de M. Carpentier, Conseiller Municipal ...	5.000.00
Fêtes et cérémonies publiques - Crédit supplémentaire :	130.000.00
Congrès régional de la Section du Nord des Associations ouvrières de Production - Subvention .....	2.000.00
Congrès National de la Fédération des Artisans de France Subvention .....	1.000.00
Tour de France Cycliste - Etape Paris-Lille. Subvention	1.000.00
Subvention spéciale à la Paume Lilloise à l'occasion du dixième Congrès National de jeu de paume .....	17.000.00

Congrès National et International de Médecine Légale.- Subvention ;.....	5.000.00
Subvention au Nord-Billard-Club pour l'organisation du Championnat du Monde de Billard.....	2.000.00
Journées Médicales et Pharmaceutiques Franco-Belges.- Subvention .....	2.000.00
Congrès de la Mutualité Ouvrière.- Subvention ;.....	500.00
Concours Fédéral de Tir organisé par la Société " Les Carabiniers Lillois " - Subvention .....	15.000.00
Acquisition d'un terrain 20 rue de La Madeleine - Re- construction d'un mur de clôture .....	45.700.00
Accident Cousse - Règlement .....	9.000.00

242.500.00

-----		Sous-Commission	Commission
-----		du Budget	des Finances
RECETTES .....	:	76.120.769.40	76.120.769.40
DEPENSES .....	:	75.709.836.06	76.002.336.06
Excédent de Recettes .....	:	410.933.34	118.433.34

685 - Allocations annuelles et renouvelables - Divers employés et ouvriers municipaux .-

Rapport adopté .

686 - Liquidation de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a) Services Municipaux : Veuve LORE - Pension de reversion de Frs 2.491.64, à partir du 21 Juin 1934 .

Veuve NAVÉZ - Pension de reversion de Frs: I.524.84, à partir du 22 Juin 1934 .

b) Octroi : Veuve Martinache - Pension de reversion de Frs : 2.623.00 à partir du 28 Juin 1934 .

Veuve SERRURE - Pension de reversion de Frs : 2.403.80, à partir du 27 Juin 1934 .  
c) Police : Veuve Boucherie .- Pension de reversion de Frs : 4.077.12, à partir du 13 Juillet 1934 .

La séance est levée à 22 h 40 .

Lille, le 26 Juillet 1934 .

Le Secrétaire :  
P. BOMART .

VU :  
G. WILLEMS  
Adjt  
27/7/34



3ème Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 21 DEC 1934  
M. PLANQUIN

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 13 Décembre 1934, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Brodel, Conseiller Municipal,  
Martin, d°  
Rousseau, d°

Excusé: Dehove, Adjoint au Maire,

Absent : Ingelrans, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion: M. Bomart, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

M. le Conseiller Brodel demande que la priorité d'examen immédiat des affaires intéressant l'Office H.B.M. lui soit accordée ne pouvant, à regret, assister à tous les travaux mentionnés à l'ordre du jour.

La Commission acquiesçant, M. le Président fait part de son examen du Budget primitif de 1935 de cet Organisme qui présente la situation suivante:

Recettes . . . . .	Frs: I.765.000.00
Dépenses . . . . .	Frs: I.761.576.75

Excédent de Recettes .	Frs: 3.423.25
	=====

Ce budget dont il est donné lecture est adopté sans observation.

M. le Conseiller Brodel signale à la Commission, que l'Office sera probablement amené à demander à la Ville, lors du Budget Supplémentaire, une subvention destinée à lui permettre le paiement de ses annuités d'emprunts et fixe à 250.000 frs environ l'appui qui s'avérera nécessaire par suite du déchet dans la perception des loyers qui se chiffre, à ce jour, à 200.000 frs

La Commission prend acte de cette communication.

.....

M. le Président soumet à l'agrément de la Commission une délibération prise par l'Office ratifiant les négociations en cours en vue de la vente d'un terrain appartenant à l'Office, sis à Bois-Bernard (P.d.C.) et comportant décision d'attribution de pouvoirs à M. BRODEL, Président ès qualités de l'Organisme, pour réaliser au mieux la vente de la propriété dont il s'agit.

La Commission donne un avis favorable à cette délibération.

M. le Conseiller BRODEL se retire faisant confiance à la Commission dans l'examen des questions inscrites au programme.

M. le Conseiller ROUSSEAU déclare regretter le peu de membres présents à la réunion et dit que le rôle de la Commission des Finances lui apparaît actuellement comme faisant double emploi avec celui de la Sous-Commission du Budget.

M. le Conseiller MARTIN s'associe à la remarque faite par M. ROUSSEAU.

Acte étant pris de ce qui précède, M. le Président demande si la réunion doit se continuer. M. le Conseiller ROUSSEAU répond affirmativement, exprimant le désir que l'observation soit consignée au procès-verbal.

La réunion se poursuit.

687 - Cotes irrécouvrables. Divers produits communaux.- Admission en non valeur.

Rapport adopté. - Admission en non valeur d'une somme de 42.092 Frs 24.

688 - Cotes irrecouvrables - Taxe sur les chiens - Admission en non valeur.

Rapport adopté.- Admission en non valeur d'une somme de 4.670 frs.

689 - Vente de vieux matériaux - Admission en recette.

Rapport adopté - Admission en recette d'une somme de 268 Frs ,75

690 - Fournitures scolaires aux enfants des écoles.-Crédit supplémentaire.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit additionnel de 9.900 frs à rattacher à l'art. I62 du B.O. de 1934.

691 - Ecoles primaires élémentaires - Remplacement des fanions.

Avis favorable - Crédit spécial à ouvrir sur les ressources disponibles.

.....

692.- Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché.- Vente d'un terrain à Bois-Bernard.- Avis.

693.- Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché.- Budget primitif pour 1935.- Avis.

Avis favorables (Voir en tête du présent procès-verbal)

694.- Hospices de Lille.- Budget primitif pour 1935.- Avis.

Avis favorable.

695.- Lycée Fénelon.- Internat municipal.- Budget primitif pour 1935.- Avis.

Avis favorable.

696.- Bureau de Bienfaisance: -

- a) Compte d'administration de l'exercice 1933;
- b) Compte de gestion du Receveur - Exercice 1933.- Avis.

Avis favorable à l'adoption.

697.- Bureau de Bienfaisance.- Budget supplémentaire de l'exercice 1934 - Avis.

Avis favorable à l'approbation.

698.- Bureau de Bienfaisance.- Budget primitif pour 1935.- Avis.

Avis favorable à l'adoption.

699.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a) Services Municipaux : Veuve Emile DELBECQUE.- Pension de réversion de 1.085frs.48 à partir du 3 Août 1934.

Mme DENNEQUIN- Pension proportionnelle de 2.109frs.84 à partir du 20 Août 1934. Indemnité de départ de 2.000 frs.

Veuve Joseph BAVYE- Pension de réversion de 2.167frs.80 à partir du 14 Septembre 1934.

Louis FORMESYN.- Pension d'ancienneté de 16.093frs.76 à partir du 1er Octobre 1934. Gratification de départ de 12.500 frs.

Arthur DESMETRE.- Pension d'ancienneté de 13.602frs.24 à partir du 1er Octobre 1934. Gratification de départ de 11.781frs.25.

Paul LAIGRE.- Pension proportionnelle de 3.332frs.48 à partir du 1er Octobre 1934. Indemnité de départ de 3.100frs.

...

Adolphe LUCE.- Pension d'ancienneté de 10.400 Frs. à partir du 1er Janvier 1935.  
Gratification de départ de 8.000 Frs.

b/ Police ..... Veuve Augustin CARON - Pension de reversion de 1.307 Frs.40 à partir du 20 Juillet 1934.  
Veuve Fernand FOVEZ. - Pension de reversion de 1.001 Frs.40 à partir du 17 Août 1934  
Veuve Victor FIEVET - Pension de reversion de 1.649 Frs.80 à partir du 20 Septembre 1934  
Veuve Jules BECAR - Pension de reversion de 2.161 Frs.92 à partir du 30 Novembre 1934.

c/ Octroi ..... Veuve Albert MARTINACHE - Pension de reversion de 2.885 Frs.32 à partir du 28 Juin 1934.  
Veuve Louis CASTELAIN - Pension de reversion de 2.379 Frs.52 à partir du 4 Août 1934.  
Veuve François DECLERQ - Pension de reversion de 537 Frs.52 à partir du 21 Août 1934.  
Veuve Jules WAREMBOURG - Pension de reversion de 1.943 Frs.04 à partir du 11 Octobre 1934

d/ Bataillon des Sapeurs-Pompiers .... Veuve Jules PHELLION - Pension de reversion de 2.346 Frs.76 à partir du 27 Octobre 1934.

700 - Allocation annuelle et renouvelable - Services Municipaux

701 -	d°	Louis BEYAERT Propreté Publique.
702 -	d°	Charles PRUVOST
703 -	d°	Louis LAGACHE Léopold DEVIN

Rapports adoptés.

704 - Chômeurs de la 1ère équipe affectés aux travaux de dérasement de la fortification - Licenciement des agents atteints par la limite d'âge. Secours exceptionnel. Edouard DEULY

705 -	d°	d°	Charles GOEDEHAUD
-------	----	----	-------------------

Rapports adoptés.

706 - Insuffisance de crédits.

ART. IO B.O. Indemnités aux employés en activité et retraités chargés de famille ..... 2.000

Motif: Accroissement des bénéficiaires de cette indemnité.

à reporter: 2.000  
.....

	Report . . .	2.000
Art. 24 B.O. <u>Frais d'impressions.</u>		50.000
Motif : Impression de délibérations du C.M. 1929, 1930, 1931 et nouveaux imprimés en nombre croissant		
Art. I20 B.O. <u>Aliénés. Part contributive de la Ville dans la dépense des aliénés traités dans les maisons de santé.</u>		40.000
Motif : Exonérations accordées aux familles consécutivement à la crise éco- nomique.		
Art. I52 B.O. <u>Ecole Pratique de Jeunes Filles.</u>		I7.500
Motif : Augmentation du nombre d'élèves. Les dépenses de denrées pour la cantine s'élèveront à 39.000 Frs et achat de machines à écrire. (Rapport N° 5I6I) : 7.500 Frs		
Art. I96 B.O. <u>Fêtes et Cérémonies Publiques.</u>		25.000
Motif : Accroissement des fêtes et céré- monies auxquelles la Ville a prêté son concours		
Art. I98 B.O. <u>Musique Municipale.</u>		6.000
Motif : Augmentation du nombre de services demandés aux musiciens. Ier Semestre 1934 = 27.365 frs.		
Art. 205. - <u>Dépenses imprévues.</u>		30.000
Motif : Remboursement de taxe de remplace- ment d'octroi ayant été l'objet de dégrevements, postérieurement au paiement. Dans la somme de 30.000 Frs se trouve comprise celle de 20.000 Frs environ représentant les dégrèvements pronon- cés en Conseil d'Etat relativement à des bâtiments communaux (opération d'ordre) - voir Recettes art. 74 Budget suppl. Ex:courant.		
	Total :	I70.500

Avis favorable est donné pour l'ouverture de ces crédits.

Cependant M.le Conseiller Rousseau croit devoir attirer l'at-  
tention de la Commission sur la nécessité d'étudier une réorganisa-  
tion du fonctionnement des cantines des Ecoles pratiques.

707 - Ville de Lille - Budget primitif pour l'exercice 1935.

La Commission examine le projet de budget arrêté par la Sous-Commission du Budget. Elle apporte une modification au crédit art. I63 "Ecole primaire supérieure de garçons" qui est majoré de 2.000 frs.

Le Budget se présente comme suit :

Recettes ordinaires .....	Frs. 74.845.709.00	
Dépenses ordinaires .....	Frs. 74.785.476.00	
Excédent de recettes ....	Frs. 60.233.00	60.233.00
	=====	
Recettes extraordinaires ....	Frs. 15.217.141.11	
Dépenses extraordinaires ....	Frs. 15.204.279.26	
Excédent des recettes extraord.	I2.861.85	I2.861.85
	=====	
Total de l'excédent des recettes ....	Frs. 73.094.85	
	=====	

Le nombre global des centimes communaux est celui de 1934. L'équilibre du budget ordinaire est obtenu par une ventilation de centimes du Budget Extraordinaire.

Bien que la valeur du centime communal soit diminuée de 732 Fr 26, le Budget primitif "B.O. et Extr." s'élève, en ses totaux généraux, à 90.000.000 de frs environ contre 85.500.000 frs environ, en 1934. La différence de 4.500.000 frs en plus se décompose de la façon suivante:

1.680.000 au Budget ordinaire.  
2.820.000 au Budget extraordinaire.

L'augmentation du B.O. se motive :

en recettes : par le produit plus élevé des impositions résultant d'un prélevement de centimes au B.E.; par la prévision d'une subvention de l'Etat au titre "Assistance"; les ressources escomptées du Compte "Intérêts de fonds placés au Trésor" et enfin par la plus-value envisagée du produit de la distribution d'eau;

en dépenses : par celles touchant principalement les postes "Eau" - "Assistance".

L'augmentation du B. Extr. s'explique :

par l'inscription, en recettes : 1° de subventions de l'Etat et du Département au titre "Constructions scolaires"; 2° de subventions du Département "Part contributive dans la dépense d'emploi de main-d'œuvre sans travail; 3° d'indemnités de dommages de guerre se chiffrant à 1 million. En dépenses : l'ouverture de crédits a) pour l'exécution de

travaux par les chômeurs; b/ pour les travaux scolaires .

Il est souligné que les crédits ouverts ayant trait au service des secours aux chômeurs ne constituent qu'une portion de la dépense et que la dotation supplémentaire sera servie par le Budget additionnel de 1933 .

- 708 - Cité Hospitalière - Chemin de l'Epinette - Déplacement d'une canalisation de la Société des Eaux du Nord et création d'une voie. -

Rapport adopté - Constatation faite qu'un crédit de 140.000 Frs est inscrit à valoir au Budget supplémentaire de 1934. Il est proposé a/ d'ouvrir un crédit de 80.000 Frs au Budget Extraordinaire de 1935 ; b/ un crédit de 297.000 Frs au Budget supplémentaire de 1935 .

- 709 - Echange de propriétés - Rue du Molinel. Soulte au profit du centre échangiste "Hospices de Lille".

Rapport adopté - L'ouverture d'un crédit de 105.000 Frs au Budget extraordinaire de 1935 est proposée .

- 710 - Halles Centrales - Achat d'une bascule .-

Rapport adopté. L'ouverture d'un crédit de 16.200 Frs au Budget Extraordinaire de 1935 est proposée .

- 711 - Erection d'un monument à Jeanne Maillotte .-

Rapport adopté. Proposition d'ouverture de crédit au Budget Extraordinaire de 1935 : 30.000 Frs .

- 712 - Construction d'un pavillon touristique Grand'Place. -

Rapport adopté - Proposition d'ouverture de crédit au Budget Extraordinaire de 1935 : 64.706 Frs 20 .

- 713 - Théâtres - Insuffisance de crédit : 90.000 Frs .-

Rapport adopté - L'ouverture d'un crédit additionnel est proposée (à rattacher au Crédit du Budget Ordinaire de 1934) .

La Commission est mise au courant des tractations d'emprunt en cours. La séance prend fin. Il est 23 h. 20 .

VU :

Lille, le 13 Décembre 1934 .

G. WILLEMS  
Adjt.  
15/12/34 .

Le Secrétaire,  
BOMART .

Conseil d'Administration  
Réunion du 25 MARS 1935  
M. PLANQUE



3ème COMMISSION

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 19 Mars 1935, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au maire.

Présents : M.M. Willems, adjoint au maire, Président,  
Dehove, adjoint au maire,

Excusés : Ingelrans, conseiller municipal,  
Rousseau, id

Absents : Brodel, conseiller municipal,  
Dauchy, id  
Martin, id

Assistait également à la réunion, M. BOMART, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

6.- Cotes irrécouvrables.- Divers produits communaux - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

7.- Cotes irrécouvrables - Taxe sur les chiens - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

8.- Fonds Municipal de Chômage - Distribution de secours et frais de service - Crédit supplémentaire de 5 millions.

Rapport adopté.

9.- Construction d'un tronçon d'égout entre l'immeuble situé au 70 de la rue Brûle Maison et le collecteur de la rue d'Artois - Participation de la Société d'Habitations à Bon Marché "La Maison des P.T.T.", dans la dépense - Demande d'exonération - Avis.

Enregistrant les causes de la situation précaire de la trésorerie de la Société "La Maison des P.T.T.", M. le Président donne un avis favorable à la demande d'exonération exposée.

10.- Hospices - Echange de terrain sis à Mons-en-Baroeul (contre-échange M. VIRNOT) rue J.J. Rousseau - Avis.

Rapport adopté.

II.- Hospices - Aliénation de terrain sis à Mons-en-Baroeul rue J.J. Rousseau.

Rapport adopté.

I2.- Aménagement de lotissement défectueux rue Degland - Prêt sollicité par l'Association syndicale à la Caisse Départementale d'aménagement des lotissements défectueux - Garantie communale - Avis.

Rapport adopté.

I3.- Aménagement de lotissement défectueux rue Christophe Colomb - Prêt sollicité par l'Association syndicale à la Caisse Départementale d'aménagement des lotissements défectueux - Garantie communale - Avis.

Rapport adopté.

Séance levée à 20 Heures 35.

LILLE, le 19 Mars 1935.

Vu :  
20.3.1935  
G. WILLEMS

BOMART